

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 26 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements : Montréal et Bantienne, \$2.00 ; Canada et Etats-Unis, \$1.50 ; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arr-rag's et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 13 JANVIER 1899

No 2

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur,
Aux Honorables Ministres,
Aux Honorables Conseillers Législatifs,
A Messieurs les Membres du Parlement Provin-
cial de la Province de Québec.

Dans l'Acte de Pharmacie, 48 Vict., c. 36, s. 20, on lisait :

4035. Nul ne peut tenir un établissement pour la vente en détail, la préparation sur prescription ou la composition des drogues ou des poisons énumérés dans la cédule A, de la présente section, ou vendre ou tenter de vendre des drogues ou l'un des poisons énumérés dans la même cédule, ou des préparations médicinales contenant quelqu'un de ces poisons, ou se livrer à la préparation des prescriptions, ou employer, ou prendre le titre de pharmacien-chimiste, ou de chimiste, droguiste, apothicaire, pharmacopole, chimiste-préparateur ou chimiste-pharmaceutique, ou tout autre titre comportant dans cette province une semblable interprétation, sans être médecin inscrit comme membre du collège des médecins et chirurgiens de la province, ou sans être inscrit conformément aux dispositions de la présente section comme " licencié en pharmacie ", 48 V., c. 36, s. 20.

Plus loin on lisait :

4039. Les dispositions des quatre articles précédents (4035 fait partie de ces quatre articles) n'empêchent pas la vente des articles mentionnés dans la cédule B de la présente section, pourvu que les médecines brevetées soient vendues sans ouvrir leur couverture, et que les autres médecines soient en paquets enveloppés et étiquetés avec le nom de la substance contenue dans tel paquet (48 V., ch. 36, s. 24).

La cédule A est une liste de poisons.

La cédulé B est une liste de produits minéraux et végétaux en usage dans les diverses industries, ou dans les ménages et dont tout le monde connaît les effets, les usages et le mode d'emploi.

Nous croyons devoir la reproduire ici :

CÉDULE B.

Acide carbolique cru.
Acide tartrique.
Alun.
Bicarbonat de soude.
Borax.
Camomille.
Carbonate de chaux.
Cochenille.
Crème de tartre.
Farine de lin.
Gingembre.
Glycérine.
Gomme arabique.

Graine de lin.
Houblon.
Huile de castor.
Huile de foie de morue.
Manne.
Nitre.
Pavot.
Rhubarbe.
Sel d'Epsom.
Séné.
Souffre.
Toute médecine brevetée.
Vert de Paris.
(48 V., c. 36, céd. B.

Ces dispositions du législateur étaient très sages. Sans confiner à la licence qui est un abus de la liberté, elles réglaient et assuraient la liberté légitime dont le commerce a besoin.

En effet, les commerçants éclairés comprennent que l'intérêt public exige certaines restrictions pour la vente, le maniement, l'emploi et l'usage de certains produits minéraux et végétaux toujours dangereux et parfois nuisibles entre les mains de personnes sans savoir et sans expérience. Et jamais ces commerçants n'ont réclamé contre les dispositions anciennes de l'Acte de Pharmacie, tant ils sont persuadés que la sauvegarde de l'intérêt public exige que les produits médicamenteux dangereux dans leur emploi soient laissés aux mains de ceux qui, grâce à des études spéciales peuvent en opérer le maniement, le mélange, le dosage et la préparation selon les données de la science.

Ils ont donc laissé aux pharmaciens la préparation et la vente des poisons énumérés dans la Cédule A et de quantités d'autres non prévus dans la dite cédulé.

Mais ils n'ont pu comprendre que l'Acte de 1890 amendant l'Acte de Pharmacie ait pu les priver du droit de vendre les produits énumérés en la Cédulé B ci-dessus.

Les amendements suivants sembleraient, au dire des pharmaciens, enlever ce droit :

12. L'article 4039 des dits statuts refondus est remplacé par le suivant :

4039. Rien dans la présente loi, ne doit avoir l'effet d'empêcher les personnes non inscrites en vertu de la présente loi, de vendre le vert de Paris ou le pourpre de Londres, si ces substances sont dans des paquets sûrs et distinctement étiquetés du nom de la substance, du nom et de l'adresse du vendeur et marqués du mot "poison." (53 Vict., c. 46, s. 12).

17. Ces cédules A et B, après l'article 4052 des dits statuts refondus, sont remplacés par la cédulé A suivante et la cédulé C sera connue comme la cédulé B. (53 V.ct., c. 46, s. 17)

CÉDULE A.—Liste des Poisons.

Acide cyanhydrique.	Elathérium.
Acide carbolique.	Euphorbium.
Aconit et préparation.	Fève de Calabar.
Antimoine (tartrate d').	Fève de St Ignace.
Arsenic et composés.	Huile essentielle d'amandes,
Belladone et préparations.	Huile de croton.
Cantharides, poudre et teinture pour emplâtres.	Jusquiamme et préparations.
Chloral hydraté.	Morphine, sels et solutions de morphine.
Chloroforme et éther.	Noix vomique.
Chlorodyne.	Opiun et préparation, y compris le laudanum et non le parégorique.
Cocaïne et préparations.	Sublimé corrosif.
Ciguë et préparations.	Sels mercuriels et composés.
Chloral de croton.	Sabine et huile de sabine.
Cyanure de potassium et tous cyanures métalliques.	Strychnine et tous les poisons alcaloïdes et leurs sels.
Chanvre indien.	Vératrine.
Digitale et préparations.	Vert-de-gris.
Ergot et préparations.	

En supprimant la cédule B qui existait après l'article 4052 des statuts refondus, cédule qui est plus haut reproduite, le législateur a entendu, selon l'opinion généralement répandue dans le commerce, ne plus désigner ce que le commerce autre que celui de pharmacie, pourrait vendre. C'est-à-dire que le législateur voulait donner une liberté plus grande au commerçant en limitant seulement l'interdiction de vente aux poisons désignés dans la cédule A nouvelle,

Il n'existe rien, en effet, dans l'Acte 53 Vict., ch. 46, qui interdise aux non-pharmaciens la vente des produits non inscrits dans la Cédule A. Cependant, il n'est pas moins vrai que des commerçants non pharmaciens ont été et sont actuellement poursuivis en vertu de l'Acte 53 Vict., ch. 46, pour la vente de certains produits autrefois compris dans la Cédule B de l'Acte de Pharmacie (Statuts Refondus 48 Vict., ch. 36).

Si le législateur a entendu réserver aux pharmaciens exclusivement la vente de certains produits autres que ceux mentionnés à la Cédule A, il a omis de le dire formellement dans la loi. Si, d'autre part, il a voulu restreindre leurs privilèges à la seule vente des poisons énumérés à la dite Cédule A, il ne l'a pas dit d'une façon suffisamment explicite.

C'est ainsi que des commerçants poursuivis par l'Association pharmaceutique de Québec ont pu être acquittés dans la Cité de Québec et condamnés dans la Cité de Montréal.

L'Acte de Pharmacie (53 Vict., chap. 46) dit :

14. Les articles 4046 et 4047 des dits statuts refondus sont remplacés par l'article suivant :

4046. Toute personne enfreignant les dispositions des articles 4032, 4035, 4035a, 4035b, 4035c, 4036, 4037, 4038 et 4039, est passible d'une amende de vingt-cinq piastres pour la première infraction, et de cinquante piastres pour la seconde et chaque infraction subséquente, avec les dépens. (53 Vict., ch. 46, s. 14).

C'est en vertu de cet article 4046 amendé que des poursuites ont été exercées contre des commerçants non-pharmaciens pour vente de produits faisant autrefois partie de la Cédule B. Or, une lecture attentive des articles 4032, 4035, 4035a, 4035b, 4035c, 4036, 4037, 4038 et 4039, permet

d'affirmer qu'il n'y est nullement question d'interdire la vente par des non-pharmaciens des produits autrefois énumérés dans la Cédule B.

Afin de faire cesser le conflit actuellement existant entre deux classes de commerçants, les pharmaciens et les non-pharmaciens, ~~les~~ Les soussignés vous prient humblement de reconsidérer l'Acte de Pharmacie sanctionné le 2 avril 1890 (53 Vict. ch. 46) et notamment l'article 4039 auquel il pourrait être ajouté : *ainsi que tous produits chimiques herbes, plantes, racines, graines, teintures et huiles, d'un usage courant dans les arts et les industries ou d'un emploi généralement connu du public et tout médicament breveté pourvu que les médicaments brevetés soient vendus sans ouvrir leur couverture et que les autres produits chimiques, médicinaux ou non soient en paquets enveloppés et étiquetés avec le nom de la substance contenue dans tels paquets.*

Nous croyons devoir justifier cette demande par les raisons suivantes qui ne manqueront pas d'attirer votre bienveillante attention et votre souci de doter le commerce de lois sages et libérales :

1o Les articles qu'il est proposé d'ajouter à l'article 4039 ont été autrefois vendus par tout marchand qui en voulait faire commerce, sans qu'il en soit résulté des inconvénients graves ou sérieux qui aient pu motiver le rappel des sages dispositions de l'Acte de Pharmacie 48 Vict., ch. 36.

2o Ces articles sont de vente courante actuellement encore, et n'ont jamais cessé d'être vendus dans les villages, paroisses et localités quelconques où il n'existe pas de pharmaciens établis, sans qu'aucune plainte se soit fait entendre au sujet de leur vente, bien que ces ventes soient opérées par des non-pharmaciens.

3o Parceque l'interdiction de la vente de tels prodnits aux non-pharmaciens constitue un monopole réel en faveur des pharmaciens, monopole que rien ne saurait justifier et qui est une atteinte à la liberté commerciale.

En effet, ces produits viennent tout préparés entre les mains des pharmaciens, ils les vendent sans prescription de médecin et sans aucun contrôle à qui les veut acheter, exactement comme le ferait tout autre commerçant.

Leur réserver la vente de ces produits, au détriment des autres commerçants, serait donc créer en faveur des pharmaciens un privilège voulu et gratuit, injuste, inique et odieux.

4o Parceque tel privilège qui porterait atteinte à la liberté commerciale, porterait également atteinte à la liberté du consommateur qui serait contraint de se servir chez le pharmacien sans en tirer aucun avantage.

Au contraire, le consommateur en échange de sa liberté et n'étant plus protégé par la libre concurrence qu'entraverait la loi, serait obligé de payer plus cher les produits qu'il achète.

Donc, dans l'intérêt du commerce, comme dans l'intérêt du consommateur, nous demandons que l'Acte de Pharmacie soit reconsidéré et qu'il consacre, comme le faisait la loi antérieure, le principe de la liberté commerciale tout en protégeant le public contre l'emploi et l'usage des poisons dont il ne connaît pas les dangers.

Et nous ne cesserons de prier,

LE PRIX COURANT,

Cr. une officiel de l'Association des Epiciers de Montréal.

A BAS LE MONOPOLE

C'est du monopole des pharmaciens que nous allons encore parler. Le Parlement provincial est maintenant en session et nous attendons de lui qu'il mette fin, dans la présente Législature, au monopole abusif et odieux dont jouissent les pharmaciens pour la vente des médicaments brevetés et des produits chimiques.

Le commerce tout entier ne peut être à la merci d'une classe privilégiée de commerçants ; les principes de la liberté commerciale ne peuvent être étouffés par une poignée de marchands ; l'intérêt public ne peut être sacrifié plus longtemps à l'intérêt privé d'une petite coterie avide, jajouse et ambitieuse.

C'est pourquoi LE PRIX COURANT combat depuis tantôt deux ans, sans relâche, ni trêve, pour la justice et l'équité, contre le monopole et l'abus. Nous avons montré à différentes reprises toute l'injustice de l'Acte de pharmacie qui crée une classe privilégiée de commerçants, nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Ce que nous demandons, ce que nous désirons, c'est que les commerçants lésés par les pharmaciens, les épiciers notamment, comprennent qu'il faut agir et agir vivement. Ils ne peuvent rester plus longtemps en butte aux tracasseries et aux poursuites des pharmaciens. Ils ne doivent pas, faute de se remuer, laisser suspendre au-dessus de leur tête une épée qu'ils peuvent facilement décrocher.

À la vérité, un certain nombre d'épiciers ne sont pas encore convaincus des menaces que contient pour eux l'Acte de Pharmacie.

Les pharmaciens sentant et comprenant l'odieux du monopole dont ils jouissent et qu'ils veulent malgré tout, continuer à exploiter ont, l'an dernier, fait le tour des épiceries et

voici le boniment qu'ils ont partout débité :

“ Nous n'en voulons nullement aux épiciers, ce n'est pas contre eux que nous revendiquons *nos droits*, mais contre les magasins à départements qui sont nos pires ennemis. Au lieu de vous tourner contre nous, vous devriez être avec nous, car eu luttant contre les magasins à départements, nous combattons dans votre propre intérêt.”

Il y a malheureusement encore trop de gens crédules qui ne demandent qu'à s'en laisser imposer. C'est pourquoi tant d'épiciers n'ont pas cru devoir se remuer, l'an dernier, alors qu'il était temps de faire amener l'Acte de Pharmacie. La ruse des pharmaciens avait produit son effet, à un tel point même, que certains épiciers blâmaient ouvertement l'Association de Montréal de faire le jeu des magasins à départements en demandant à la législature d'amender l'Acte de Pharmacie.

Un peu de réflexion cependant aurait ouvert les yeux de ces aveugles volontaires.

Ce que redoutent le plus les pharmaciens ce n'est pas que la vente des médicaments brevetés leur échappe mais plutôt encore la vente des produits chimiques et des drogues. Or, ce ne sont pas les magasins à départements, mais les épiciers qui peuvent leur faire concurrence en cette ligne.

Nous sommes bien certains que les pharmaciens lâcheraient volontiers le monopole dont ils jouissent pour la vente des médicaments brevetés, s'ils avaient l'assurance de pouvoir conserver celui de la vente des produits chimiques et des drogues.

Quoiqu'il en soit, médicaments brevetés et produits chimiques nécessaires aux arts et aux industries sont articles de commerce courant que le public peut et doit pouvoir acheter où il veut sans être obligé

de payer le fruit du monopole. Car, nous l'avons précédemment démontré, le pharmacien tient à son monopole, non pas dans un but d'intérêt public, mais par pur égoïsme. Il n'a en vue que les gros bénéfices, fruits illégitimes de tous les privilèges commerciaux.

L'épicier n'a pas à savoir si les pharmaciens useront ou n'useront pas contre lui des armes que la loi leur met en mains. Il ne peut vivre dans une crainte continuelle de poursuites et d'ennuis. Il a besoin de sécurité, de tranquillité dans son commerce.

La loi doit égale protection à tous les commerçants, comme d'ailleurs à tous les citoyens ; elle ne peut dépouiller les uns pour le bénéfice des autres. C'est donc par une erreur grave de la loi que les pharmaciens peuvent aujourd'hui mettre obstacle à la liberté des autres commerçants. Cette erreur, il faut la réparer et la réparer au plus tôt.

La réunion des Chambres provinciales est une excellente occasion d'en finir avec le monopole des pharmaciens, il faut ne pas la laisser échapper, afin que le commerce puisse retrouver, sans plus de retard, la sécurité et la tranquillité dont il jouissait avant cet acte fatal de 1890.

L'an dernier, les commerçants lésés, trop confiants sans doute dans l'excellence de leur cause, n'ont bougé qu'au dernier moment ; ils se sont rendus à Québec où ils sont restés à peine le temps d'exposer leurs vues.

Leurs persécuteurs, au contraire, avaient envoyé à la capitale provinciale leur Conseil au grand complet, ce Conseil est resté sur le qui-vive jusqu'à la dernière limite, travaillant, avec une demi-douzaine d'avocats, les membres du Conseil Législatif, ceux-là même qui ont enterré la réforme réclamée par le commerce.

Que ceci soit un exemple pour les épiciers, qu'ils fassent le siège des membres du Conseil Législatif ; qu'ils ne lâchent pas pied ; il ne suffit pas de commencer, il faut persévérer. Quand on a en mains une bonne cause, il ne suffit pas encore de se fier sur l'excellence ou la bonté de cette cause, il faut y intéresser le public, le gouvernement et les législateurs, et les convaincre.

Nous ne parlons que du Conseil législatif parce que nous sommes certains que le gouvernement et les députés sont d'avance acquis à la réforme devenue indispensable pour assurer la liberté commerciale en fait de drogues et de produits chimiques d'un usage courant.

Néanmoins, nous conseillons aux épiciers de Montréal qui seront délégués à Québec, de n'épargner aucune démarche, ni auprès des membres du gouvernement, ni auprès des députés ; ils trouveront parmi eux des avocats de leur cause, qui plaideront en leur faveur auprès des conseillers législatifs mal informés.

Nous conseillons encore aux épiciers de Montréal de visiter leurs confrères de Québec auprès desquels ils trouveront un appui très chaleureux, nous nous en portons garant.

Car là, comme ici, il n'y a qu'un cri : A bas le monopole !

Dessins sur bois.

On peut donner au bois des dessins en relief par l'impression de modèles en fer : c'est ce que l'on nomme la Xyloplastique. Le bois est primitivement exposé à l'action de vapeurs d'eau ; on y imprime ensuite les modèles en fer qu'on y laisse jusqu'à refroidissement du bois. La surface est ensuite polie et vernissée. Par la même méthode, c'est-à-dire en ramollissant quelque peu le bois par l'action de la vapeur d'eau, on peut plus ou moins le courber ; on doit maintenir le bois dans la position courbe, par l'un ou l'autre moyen mécanique, jusqu'à ce que le bois soit refroidi.

ENCORE DES POURSUITES !

—
 QUÉBEC, 9 Jan. 1899.

Messieurs,

Ci inclus une piastre cinquante centins pour un an d'abonnement à votre journal. J'ai lu avec plaisir vos derniers articles, relatifs aux pharmaciens. Dans la 3^{ème} colonne de votre journal du 9 déc. dernier, au sujet des Epiciers et Pharmaciens, vous dites entre autres :

“ L'article 4032 est d'une ambiguïté qui ne fait pas honneur à ses auteurs. Il permettrait aux pharmaciens de poursuivre également, ceux qui vendent de l'alun, du bicarbonate de soude, de la graine de lin ou du houblon, ou tout autre article compris autrefois dans la Cédule B. Nous ne pensons pas qu'ils élèvent leurs prétentions jusque-là, mais enfin ils le pourraient faire, etc., etc.”

Et en effet ils le font, car les poursuites prises dernièrement contre moi-même et un autre marchand, nommé Potvin en donnent la preuve.

Entre autres chefs d'accusation pour divers médecines brevetées, etc..., il y en avait un pour vente de Racine de Rhubarbe. Les deux actions reçues en font foi. Est-ce que cette drogue ne fait pas partie de la cédule B. Est-ce que les Pharmaciens ne témoignent pas par là leur dessein de mettre cette loi inique à exécution, et d'établir en principe que la vente des drogues, suivant le terme de la loi, ne soit contrôlée que par eux seuls, tel que me disait un jour un pharmacien de Québec, qui ne partage pas du tout leurs opinions de monopoleurs.

Ils prônent devant le public et les chambres leurs principes d'humanité et de sécurité publique quand, réellement, c'est la cupidité et l'ambition qui les font agir. La poursuite prise contre M. Livernois en même temps que la mienne en fournit la preuve.

Il faut de toute nécessité que cette loi soit amendée, et nous sommes bien disposés à seconder les efforts des épiciers de Montréal, en présentant de notre côté une requête avec le plus grand nombre de signatures possibles.

Comme vous nous le faites comprendre, la loi devrait permettre à qui que ce soit, la vente des drogues ou produits chimiques, en usage dans les familles en général, et dont le mode d'emploi leur est connu.

Espérant voir triompher la cause des épiciers, je me souscris,

Votre tout dévoué,

J. GOULET,

358 St-Joseph.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Notre article “ A bas le Monopole ! ” était écrit quand nous avons reçu la lettre ci-dessus à laquelle nous offrons avec plaisir l'hospitalité de nos colonnes.

Cette lettre nous prouve que nous disions vrai quand nous prétendions que les pharmaciens redoutent surtout de perdre la vente des drogues et des produits chimiques et elle nous prouve encore que nous avons bien raison de dire que les épiciers de Montréal trouveraient auprès des épiciers de Québec un appui pressé, dans leurs revendications.

—◆◆◆—
 Les Rats et les Souris.

Pour détruire les rats et les souris, mettez, là où ils se montrent d'ordinaire, une assiettée de plâtre fin saupoudré d'un peu de farine : naturellement les animaux ne résistent pas à la tentation. Et comme on place également tout près une assiette pleine d'eau, ils boivent après avoir mangé, et le plâtre fait prise dans leur estomac et dans leurs intestins. Conséquence : ils meurent rapidement, avec un bloc de pierre interne qui les gonfle et les étouffe.

LE COMMERCE DE GROS ET LES PHARMACIENS.

Nous avons vu le commerce d'épicerie de gros qui est toujours ferme dans sa décision d'appuyer les revendications des épiciers de détail contre l'oppression des pharmaciens.

Mais le commerce de gros exprime l'espoir que, cette année, les épiciers de détail, représentés par l'Association des Epiciers, se rendront en grand nombre à Québec, qu'ils ne négligeront rien, et feront toute la cabale nécessaire pour assurer la passation du bill qui doit les affranchir du joug des pharmaciens.

L'an dernier, on a fait quelques efforts, mais pas assez, pour faire triompher la cause des épiciers. Les pharmaciens ont fait preuve de plus de persévérance ; ils ont en grand nombre fait un siège en règle des membres des deux législatures : le résultat, tous les épiciers le connaissent, les pharmaciens ont réussi..... à gagner du temps.

Le commerce de gros espère et désire que, cette année, les épiciers qui ont la meilleure des causes en mains, fassent un effort sérieux pour la faire triompher à Québec. Il est prêt à seconder le mouvement, convaincu que les intrigues des pharmaciens intéressés ne sauraient prévaloir contre les légitimes revendications de la corporation des épiciers.

Composition ignifuge

Pour les papiers, les tissus légers, etc.

On prend 1000 parties d'eau, et l'on y fait dissoudre (tous produits qui se trouvent facilement dans le commerce), 80 parties de sulfate d'ammoniaque, 25 de carbonate d'ammoniaque, 30 d'acide borique, 20 de borax et enfin 2 à 4 d'amidon, qu'on peut remplacer par de la dextrine.

LES PHARMACIENS DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

Ce que nous avons prédit à messieurs les pharmaciens arrive déjà : les poursuites vexatoires qu'ils ont intentées dernièrement à M. Livernois, et à d'autres marchands de Québec, pour vente de produits qui ne sont nullement des poisons, a soulevé l'indignation du public. Leur odieux monopole touche à sa fin. Il est certain qu'à sa prochaine session la législature de Québec sera saisie d'un projet de loi pour amender l'acte de pharmacie de manière à enlever aux pharmaciens les privilèges exorbitants que la loi actuelle *paraît* leur accorder.

Nous disons *paraît* leur accorder ; car, quoi qu'on puisse penser du texte de la loi, il est certain que le législateur n'a pas voulu créer, en faveur des pharmaciens, un monopole que l'intérêt public ne justifie en aucune façon.

Cette année, il faut l'espérer, messieurs les pharmaciens ne réussiront pas à embrouiller les cartes, comme l'année dernière.

On s'en souvient, à la dernière session, il y a eu tentative de briser le monopole. Mais la bataille avait été mal engagée, et les monopoleurs sont parvenus, en soulevant un nuage de poussière, à se retirer indemnes de la mêlée. Il faut s'y prendre autrement, cette année.

D'abord, le gouvernement ne doit pas rester neutre. Il s'agit de faire prévaloir l'intérêt public sur l'intérêt privé, de faire triompher la liberté du commerce. L'influence du cabinet doit être du côté de la liberté et de l'intérêt public.

Ensuite, il faut s'y prendre de bonne heure, afin que les intrigues ne parviennent pas à faire traîner l'étude du bill jusqu'à la fin de la session. Il faut que, dès l'ouverture de la session, les partisans du

monopole comprennent que toute résistance sera inutile.

Enfin, il faut une loi claire et simple qui n'admette pas deux interprétations, qui n'ouvre pas la porte à de nouveaux procès vexatoires ; une loi comme la loi anglaise qui fonctionne depuis trente ou quarante ans sans avoir été amendée, ce qui prouve qu'elle donne satisfaction.

Cette loi anglaise accorde aux pharmaciens ce qu'ils doivent avoir, *dans l'intérêt public* : le monopole de la vente en détail des poisons et de la préparation des ordonnances de médecin. A part cela, le commerce des drogues, des produits chimiques et des remèdes brevetés est parfaitement libre. C'est une loi comme celle-là qu'il nous faut dans la province de Québec.

Le PRIX COURANT, de Montréal, numéro du 30 décembre, consacre un excellent article à ce sujet, et démontre victorieusement que "le pharmacien n'a droit à aucun traitement exceptionnel qui le favorise au détriment des autres commerçants"; en tant que *commerçant*, bien entendu. Or de nos jours les pharmaciens sont des commerçants ; et du moment qu'ils sortent de leurs attributions propres : la préparation des médicaments sur ordonnance de médecin, et la vente au détail des poisons ; du moment qu'ils sortent de ce domaine qui leur appartient, pour vendre des produits que n'importe qui peut vendre aussi bien qu'eux, ils doivent être traités comme tout le monde.

Voilà le principe pour lequel nous avons toujours combattu. Il est à la veille de triompher.

—(La Vérité, de Québec).

LE CAREME

Un télégramme de Québec, publié par le *Star*, dit qu'au Palais archiepiscopal, on déclare que le jeûne du carême ne sera pas plus rigoureux que celui de l'année dernière, et qu'en réalité, s'il doit exister quelque différence, ce sera en faveur d'un adoucissement.

Nous croyons qu'à Montréal il en sera ainsi ; car l'Eglise, en temps d'épidémie, tempère volontiers les rigueurs du carême. Comme, cette année encore, nous sommes visités par une épidémie de grippe, et menacés peut-être de la variole qui sévit non loin de nous, il ne serait nullement surprenant que le diocèse de Montréal fut dispensé du jeûne et du maigre, au moins à certains jours où le carême est généralement observé.

Le temps approche où le commerce de détail doit faire ses approvisionnements pour le carême, et nous n'avons pas le moindre doute qu'il sera averti très prochainement par les autorités ecclésiastiques, des adoucissements, qui, éventuellement, pourraient être apportés à l'observance habituelle des quarante jours de pénitence.

Un travail de patience

Un fumeur patient, et statisticien à ses heures, a entrepris un travail de patience sur la consommation du tabac en France. De ses calculs, il résulte qu'il y a en France près de six millions de fumeurs. Sur 15 fumeurs, 8 fument la pipe, 5 le cigare et 2 la cigarette. La consommation totale de la cigarette pour toute la France est évaluée à 294 milliards, soit 807 millions par jour, 3,700 000 par heure, 61,000 par minute et près de 1,200 par seconde. Enfin, toutes ces cigarettes, mises bout à bout, feraient 514 fois le tour de la terre.

Tout cela fait bien de l'argent qui s'en va en fumée.

PAS DE CONGRES!

Le gouvernement actuel n'est pas satisfait du Sénat. Cela se conçoit, puisque le Sénat l'a empêché de consommer deux incommensurables bévues : le don par trop généreux d'immenses champs d'or au syndicat Mann et Mackenzie et l'achat à sa double valeur du chemin de fer de Drummond.

L'or décidément ne coûte rien à nos ministres.

Le gouvernement ne peut donc pardonner au Sénat les deux signalés services qu'il lui a rendus. Aussi, étudie-t-il les moyens d'amoindrir l'action du Sénat dans la machine gouvernementale.

Mais ce n'est nullement cela que réclament ceux qui ne trouvent pas que le Sénat soit la perfection même.

Il n'y a pas, à vrai dire, d'ennemis du Sénat, mais il existe des ennemis du mode de recrutement des sénateurs, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Où en serions-nous donc, s'il fallait, comme le demande le Premier Ministre, chaque fois que le Sénat pourra être en désaccord avec la chambre des députés, réunir en Congrès la chambre haute et la chambre basse ? Nous concédons que le fait ne devrait pas se présenter souvent, car un gouvernement n'a pas souvent un Yukon à offrir et un chemin de fer de Drummond à acheter; cependant il peut arriver que le Sénat ne soit pas toujours disposé à emboîter le pas à un troupeau de moutons qui marchent docilement sous la houlette d'un berger; il faudrait donc réunir le congrès.

Le congrès ne serait qu'une seule chambre, tandis que la Constitution en exige deux distinctes, séparées.

Oui. Mais on changerait la Constitution. C'est vrai, et la Constitution permettrait à un chef de parti

d'enlever la majorité, de se créer une majorité factice en noyant une petite majorité dans une grosse majorité.

Car, nous devons retenir ceci, le nombre des sénateurs ne serait pas changé, le nombre des députés pourrait rester ce qu'il est et même augmenter, que celui des sénateurs ne varierait pas. La lutte serait donc toujours inégale, la victoire restant au nombre, c'est-à-dire à ceux qui répondent toujours amen chaque fois que le meneur du parti ouvre la bouche pour donner le mot d'ordre à son servile troupeau.

Autant décréter à l'avance que le Sénat ne compte pas et qu'il n'existe que pour la forme. Dites donc de suite que le Sénat vous gêne pour vos opérations futures et que, certains de ne pouvoir le supprimer, vous voulez l'annihiler.

On ne vous permettra pas plus son annihilation que sa suppression, soyez-en assurés, vous qui ne voulez aucun contrôle, aucun frein dans vos projets insensés.

C'est pour vous, c'est contre vous que la nécessité d'un Sénat libre, indépendant et puissant en même temps, se fait sentir, il faut donc qu'il subsiste sans pouvoir jamais être étouffé par le nombre de vos partisans.

Changez, modifiez tant qu'il vous plaira le mode de recrutement des sénateurs, la foule vous applaudira, surtout si vous parvenez à rendre le Sénat absolument indépendant des partis politiques.

Un savant naturaliste anglais, M. Lubbaet, à la fin d'une étude sur les araignées, établit cette chose stupéfiante : Si, toutes proportions gardées, un homme mangeait, en 24 heures, tout ce que mange une araignée, il devrait avaler la quantité de deux bœufs entiers, treize moutons, dix pains et quatre barils de poisson.

ECHANGE DE COMPLIMENTS

M. Ulric Barthe, ancien rédacteur de la *Semaine Commerciale*, est malmené comme suit par son successeur, M. Ephrem Chouinard, dans la dite *Semaine Commerciale* :

“ Nous ne tiendrons pas compte plus qu'il ne faut, des flandreaux développements ni des petites impertinences que M. Barthe a bien voulu nous adresser dans *Le Soleil* de samedi. Tout le monde comprendra que M. Barthe est assez peu versé dans ces questions de chiffres et de commerce, qu'il pose fort gratuitement à l'homme d'affaires, et qu'en parlant de la “ naïveté ” des autres, il invite le public à s'enquérir de l'étendue de ses propres connaissances et de la sûreté de son jugement, précisément en affaires..... ”

En d'autres termes, M. Ephrem Chouinard déclare à ses lecteurs que, pendant les quatre ans de rédaction de M. Ulric Barthe, la *Semaine Commerciale* a été rédigée par un homme n'entendant rien aux affaires. Peu flatteur pour son journal et pour son prédécesseur, le nouveau rédacteur !

La réponse du berger à la bergère ne s'est pas fait attendre ; M. Ulric Barthe lui répond dans *Le Soleil* :

“ Mon successeur à la rédaction de la *Semaine Commerciale* n'a jusqu'ici prouvé qu'une chose : sa complète inexpérience du journalisme commercial. On me dit que c'est un excellent commis et un bon comptable. Il aurait dû s'en tenir là.

“ Son parti pris, son acharnement à des puérilités, son perpétuel abus des mots, son style de pamphlétaire, ses incohérences, une prolifération de trois mois toujours sur la même ritournelle, prouvent chez lui l'inexpérience du métier. Il a encore à apprendre qu'un journal de commerce doit s'écrire en termes polis, mesurés, sans passion, sans jamais mettre en cause les personnes, et qu'à ce prix seul il peut espérer faire autorité,

“ Le nouveau rédacteur de la *Semaine Commerciale* est en train de se faire passer pour un grand têtard, qui ne veut pas entendre raison. Il a l'air de s'imaginer qu'on convainc les gens à coups de bâton ; en quoi il se trompe énormément.

Le respect des personnes semble être la dernière de ses préoccupations ; les imputations de motifs, les insinuations malveillantes à tout propos et hors de propos sont la charpente même de son argumentation.”

Si les rédacteurs se lancent des pavés c'est sur la *Semaine Commerciale* qu'ils retombent.

Sans nous réjouir de son sort, nous ne la plaindrons certainement pas. Le *Semaine Commerciale* récolte ce qu'elle a semé : envieuse et jalouse de ses confrères, elle a habitué ses rédacteurs à mordre les autres publications commerciales : il est juste que les dents qu'elle a aiguës se tournent contre elle.

UNE VEILLEUSE COMMODE

Voulez-vous connaître le système des anciennes lampes égyptiennes, ou bien vous procurer en voyage, surpris par la maladie ou la peur de l'inconnu, une veilleuse agréable ? Prenez une poignée de sel de cuisine que vous jetterez dans une tasse ou un petit verre ; vous prendrez ensuite un peu de ouate dont vous ferez une mèche que vous enfoncerez jusqu'au fond du vase, en laissant sortir un petit bout en dehors du sel. On verse ensuite sur le sel autant d'huile (pas de pétrole) qu'il peut imbiber, et l'on allume la mèche. Si celle-ci n'est ni trop épaisse, ni trop montée, une pareille veilleuse brûlera toute la nuit.

C'est d'après ce procédé élémentaire qu'étaient alimentées les lampes des anciens Egyptiens.

Hérodote raconte qu'à Sais ils s'en servaient non seulement dans leurs maisons, mais encore tout autour, à ciel ouvert. Le jour de la Chandeleur égyptienne on en allumait dans tout le pays — “ selon une légende sacrée ” — au dire de Hérodote qui, malheureusement, a négligé de nous la conserver.

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

L'Honorable J. D. Rolland, C. L., vient d'être cruellement éprouvé dans ses plus chères affections par la mort de sa fille aînée, Mademoiselle Maria-Mathilda-Augustine, décédée dans sa 29^{ième} année.

Nous offrons à l'Honorable Damien Rolland et à sa famille, nos respectueuses condoléances.

**

La maison L. O. Grothé et Cie, les fabricants de cigares bien connus de Montréal viennent de perdre un excellent voyageur — le doyen des commis-voyageurs de l'ouest — en la personne de M. A. Harris, décédé à Winnipeg à l'âge avancé de 72 ans.

M. A. Harris représentait la maison L. O. Grothé et Cie depuis nombre d'années.

**

Mardi matin ont eu lieu les funérailles de M. le notaire Denis Papineau, un des doyens du notariat dans le district de Montréal et une des figures les plus connues de la Province de Québec.

M. Papineau a succombé à une attaque de grippe. Il était âgé de 79 ans.

Le défunt faisait partie du bureau des notaires Papineau, Morin, MacKay et Fiset; il était le fils de l'honorable D. Benjamin Papineau, frère du fameux orateur. Il avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de président de la Chambre des Notaires et fut un des fondateurs de la Banque Ville-Marie.

Le défunt laisse un fils et deux filles.

**

La récolte des figues en Turquie, a été particulièrement désastreuse, inférieure de moitié à celle de 1882, l'une des plus mauvaises depuis

trente ans. Un grand nombre d'ouvriers, employés habituellement à la manipulation des figues, restent sans ouvrage. Les figues dites " Holdas ", expédiées en Autriche pour la fabrication d'une sorte de chicorée imitant le café, n'ont donné lieu qu'à un mouvement de 4,000 quintaux turcs ou lieu de 120,000 quintaux en 1897.

**

La récolte des olives à Mételin a été atteinte par le ver. Par conséquent, la quantité sera inférieure à celle qu'on présumait au printemps, soit 36 millions de livres d'huile. La qualité de l'huile laissera aussi à désirer.

A Aivaly, la floraison et la venue du fruit ont eu lieu dans des conditions normales. La récolte sera supérieure de 30 p. c. environ à celle de 1897.

La région du golfe d'Edremit a eu à souffrir, au contraire, des conditions climatiques, avant et pendant la cueillette.

**

Encore une illusion qui s'en va !

Vous vous figuriez sans doute que l'intérieur d'un œuf dont la coquille est encore intacte était un sanctuaire où rien ne pouvait pénétrer, à l'abri de toutes les souillures et de toute contamination. Point du tout : M. von Nathusius a pu malheureusement constater que dans un œuf qu'on vient de briser, la face interne de la coquille peut être couverte de moisissures. D'ailleurs on ne sait pas encore si ces petits champignons ont une action nocive sur l'estomac de celui qui mange pareil œuf.

Cela nous donne toujours encore un peu de répit.

En attendant la solution de ce redoutable problème, vivons dans l'espérance.

**

Par arrêté du Maître Général des Postes — I. William Mullock — les endroits suivants sont ajoutés à la liste des pays auxquels s'applique le port réduit de 2 centins par dimi-
on, publiée dans la *Gazette du Canada* du 24 décembre 1898 : Hong-Kong, Straits Settlements, Ceylan, Séchelles, Gambie, Sierra Leone, Colonie de la Côte d'Or, Lagos, Gibraltar, Sainte-Hélène, Fidgi, Iles Falkland, Iles Turques, Trinidad, Tobago, Iles du Vent, Iles sous le Vent, Chypre.

.

Le commerce des vins et liqueurs en France nécessite l'emploi de plus d'un million de barils tous les ans.

L'industrie canadienne y trouverait sans doute un marché avantageux pour l'exportation des douves (*staves*.)

.

Le marché aux huiles d'olives n'offre rien de bien saillant en ce moment, d'après les dernières nouvelles reçues de Nice.

Les courtiers présentent journellement de nombreux échantillons en huiles de diverses provenances, malheureusement les qualités sont pour la plupart défectueuses. Aussi les affaires sont bien difficiles.

Aux environs de Nice, la fabrication n'est pas très active. Les cultivateurs continuent la cueillette des olives qui sont à terre. Comme celles-ci sont véreuses, le produit obtenu ne peut être que mauvais. En effet, jusqu'à présent, les qualités qui arrivent sur le marché ne sont pas bonnes et les prix pratiques sont toujours les mêmes, de \$18 à \$21 les 219 livres environ. La température actuelle est assez favorable aux oliviers ; seulement presque toutes les qualités aux environs de Nice ont été touchées par le ver et les olives tombent en abondance. Cependant, il y a des endroits indemnes où l'on pourra faire quel-

ques bonnes huiles, mais la quantité ne sera pas si importante que l'on espérait. A la montagne, les nouvelles continuent à être bonnes.

.

Signalons quelques nouvelles applications du papier, la plupart faites aux Etats-Unis. D'abord les bicyclettes, dont on fait les moyeux, les rayons et les pneus des roues, en pâte à papier ; les cadres sont formés de tubes en pâte comprimée de l'intérieur à l'extérieur. et assemblées au moyen de douilles en bronze d'aluminium. Ces cadres seraient d'une légèreté et d'une solidité à toute épreuve.

Les parquets en papier nous paraissent d'une application plus facile et plus rationnelle. Ces parquets sont formés de pâte à papier mélangée d'une petite quantité de ciment, qu'on répand sur le sol pour la comprimer ensuite au moyen de rouleaux. La couche est peinte en couleur chêne, noyer ou acajou. Ces parquets sont mauvais conducteurs de la chaleur, du froid et du son et ont l'apparence du linoléum, sans en avoir l'odeur.

.

Une nouvelle d'un haut intérêt pour le commerce d'importation en particulier et le public en général, surtout après les récentes catastrophes maritimes.

Par décision du ministre du commerce de France, il y a deux mois environ que M Albert Collin, conducteur des ponts et chaussées à Nantes, a été autorisé à prendre un brevet secret pour la découverte d'un système mécanique propre à rendre insubmersibles les bâtiments de commerce abordés et les navires de guerre atteints par les obus.

Plusieurs ingénieurs et officiers de marine, qui ont examiné sous le sceau du secret le système mécanique de M. Albert Collin, ont rédigé

et signé une déclaration certifiant que ce système assure l'insubmersibilité absolue de tout navire qui en sera muni.

Dans de telles conditions, le succès paraît absolument assuré.

Le ministre de la marine a reçu, en outre, une lettre dans laquelle ces mêmes ingénieurs et officiers lui demandent qu'en raison de la haute importance de cette invention, elle soit examinée confidentiellement en présence de l'inventeur : sa présence est, en effet, indispensable pour éclairer la commission sur divers points techniques.

Les salaires exorbitants payés au début de l'exploration du Yukon ont baissé sensiblement.

On paie aujourd'hui \$1 de l'heure sans nourriture ou 50c, nourriture comprise.

Le beurre se vend \$1 la livre.

Quant à la farine, il y en a un approvisionnement au camp qui permettra d'atteindre facilement le mois de juin.

La nouvelle succursale de la Bank of Nova Scotia à Winnipeg a été inaugurée le 3 janvier—le premier jour d'affaires de la nouvelle année.

Les départements des postes des Etats-Unis et du Canada en sont arrivés à une entente pour une réduction considérable des tarifs des mandats-poste internationaux. L'on a adopté le même tarif qui est en usage dans les deux pays respectivement, pour l'expédition des mandats dans le pays même où ils sont adressés.

L'ancien système était une anomalie. Par exemple, un individu de Saint-Albans, Vt., expédiait autrefois \$500 à un créancier demeurant à dix-sept milles de chez lui, mais

au Canada, pour cela il devait payer \$5 de frais. Le même mandat expédié à Sitka, Alaska, Etats-Unis, situé à des milliers de milles de Saint-Albans, n'aurait coûté à la même personne que \$1.50.

On expérimente un nouveau procédé d'évaporation des fruits et légumes en Californie. Les fruits sont placés dans les palettes d'une roue tournant dans un four chauffé à l'huile brute de pétrole. Le fruit par ce mouvement de rotation présente chacun de ses côtés à la chaleur et se trouve réduit à l'état voulu au bout de trente ou quarante heures. Il est alors sulfuré et prêt à être expédié. Le fruit préparé de cette façon n'a pas la belle apparence du fruit séché au soleil, mais son parfum serait mieux concentré. Une tonne de pommes de terre envoyée au Klondike aurait été réduite par ce procédé au poids de 300 livres et n'aurait de ce fait, coûté que \$75 de transport au lieu de \$500, tout en conservant à ces tubercules leurs qualités nutritives.

La culture des orangers en Californie date de l'année 1862. A cette époque, un petit nombre de ces arbres était cultivé dans le district de Los Angeles. A l'heure actuelle, ils croissent dans chacun des comtés longeant la Sierra Nevada depuis la frontière mexicaine, au Sud, jusqu'au comté de Tohama dans le Nord, soit sur une distance de 650 milles.

Les comtés de San Bernardino et de Los Angeles, sont reconnus comme produisant les plus fines oranges parmi les 45 comtés intéressés à leur culture dans tout l'Etat, dont 7 situés au Sud, tout particulièrement.

Le nombre det orangers plantés en Californie serait approximativement de 3,750,000. La température moyenne, en été, dans les comtés prodncteurs d'oranges serait de 68° Fahrenheit à San Diego et de 88° à Red Bluff. La température moyenne en hiver serait de 54 et 45° respectivement dans les deux mêmes régions.

Les meilleures variétés d'oranges sont les " Washington Navel," " Saint Michael," " Valencia," " Ruby and Maltese Blood," " Mediterranean Sweet " ainsi que les oranges sans pépins. Les deux tiers des oranges récoltées maintenant en Californie sont de la variété " Navel " qui se vend de \$500 à \$600 le wagon, contre \$250 et \$300 pour les autres variétés.

On ne saurait constester à l'Américain le sens des affaires. Son exemple devrait bien être suivi... ailleurs. Le consul de France à Porto-Rico, dans une correspondance récente, faisait remarquer que la prise de possession de Porto-Rico par les autorités américaines à la date du 18 octobre, a été le point de départ d'une véritable invasion de négociants, capitalistes et hommes d'affaires. A San Juan même, deux banques américaines sont aujourd'hui ouvertes au public ; une maison de commission, une de change, une compagnie de messagers y fonctionnent. Des plans sont en ce moment levés dans les rues de la ville pour l'établissement d'un tramway électrique. Un chemin de fer suburbain qui desservait Santurce où sont installées de nombreuses maisons de campagne a été acheté par une société anonyme qui apporte à son fonctionnement des modifications profondes. Des achats de terrains, de sucreries, de plantations

de café interviennent chaque jour. Les voyageurs de commerce affluent.

Le contrat pour la construction d'un pont en fer sur la Saskatchewan, en face d'Edmonton, a été accordé à la " Dominion Bridge Co." de Lachine. Comme les piliers sont déjà faits, la complétion du pont ne se fera pas attendre longtemps.

Ce sera une amélioration des plus importantes pour les colonies de l'Alberta.

L'honorable Alphonse Desjardins, président de la Banque Jacques-Cartier, a marié lundi dernier sa fille, Mlle Auréa à M. L. J. S. Morin avocat, associé de MM. Taillon et Bonnin.

Nos félicitations et souhaits aux nouveaux mariés.

Les Japonais commencent à émigrer dans de grandes proportions. Alors que, de 1885 à 1889, 15,017 Japonais avaient émigré à l'étranger, ce nombre s'est élevé à 38,402 dans la période 1890-1894. Ce sont les îles Hawaï qui ont reçu le plus de Japonais : 12,221 de 1885 à 1889, et 21,625 de 1890 à 1894. Pour la dernière période de 4 ans, les pays de destination se classent ainsi ; Corée, 4,930 ; Etats-Unis, 3,789 ; Russie, 2,858 ; Australie, 2,037 ; Canada, 1,710 ; Chine, 869 ; Antilles, 751 ; Mers du Sud, 89 ; Indes, 33.

De 1885 à 1895, près de 69,000 Japonais ont émigré aux îles Hawaï, mais dans le reste de l'Océanie ils se rendent peu par la crainte surtout du climat. En effet, sur 305 Japonais arrivés aux îles Fidji en mai 1892, 106 étaient morts des fièvres quelques mois après.

AMANDES

(Du Dictionnaire de l'Épicerie par
A. Seigneurie).

L'amande est le fruit de l'amandier, ayant la forme d'un ovale aplati et recouvert, suivant les espèces, d'une coque tendre ou dure.

Les amandes se divisent en deux sortes principales ; les amandes douces et les amandes amères ; et une quantité de variétés pour chaque sorte, que nous examinons plus loin au point de vue commercial.

Les amandes douces et amères contiennent une substance appelée émulsine, les amandes amères contiennent, en outre, une autre substance, l'amygdaline, qui, par fermentation avec la première, produit l'acide cyanhydrique, communément appelé acide prussique, poison violent. L'amande douce est donc seule comestible.

Historique. — L'amandier et ses fruits sont connus de la plus haute antiquité ; on les trouve mentionnés dans l'ancien testament, dans les actes mérovingiens, dans les peintures anciennes retrouvées à Pompéi, et même sur de très vieux papyrus. On le croit originaire de l'Asie occidentale. L'emploi de l'amande dans l'art de la confiserie et de la pâtisserie, où elle sert de base à d'innombrables préparations dont la principale est sans contredit la dragée, a commencé peu à peu il y a plusieurs siècles.

Culture. — L'amandier est cultivé dans l'Europe méridionale et se reproduit au moyen de la greffe. Dans le midi de la France, la culture de l'amandier est faite sur une grande échelle. On plante ces arbres soit en bordure de chemins, soit en vergers complets en les espaçant de 8 à 10 mètres.

La récolte se fait vers la fin de l'été, on fait tomber les fruits en gaulant les arbres.

L'amandier atteint facilement de 5 à 6 mètres de hauteur, mais ne dépasse jamais 8 à 10 mètres. Son tronc est raboteux et son écorce grisâtre. Ses feuilles sont longues et pointues, ses fleurs roses et quelquefois blanches.

L'amande proprement dite n'est que le noyau du fruit de l'amandier, qui n'est employé que comme engrais naturel. Ce fruit à la forme de l'amande elle-même, il est d'un vert tendre et la partie charnue n'a que quelques millimètres d'épaisseur.

Commerce. — Les amandes connues dans le commerce se divisent en deux catégories principales : les amandes à coques dures et les amandes à coques molles, dites amandes princesses. Celles consommées en France proviennent principalement de Provence et du Languedoc. Les amandes dures, selon leur provenance, sont appelées communément dames Provence et dames Languedoc.

Il arrive également en France, par le port de Marseille, beaucoup de sortes d'amandes des côtes et des îles méditerranéennes ; mais elles sont en général très inférieures aux amandes indigènes.

L'épicerie se pourvoit surtout de deux sortes d'amandes :

1o Les amandes princesses à coques tendres, qui sont très recherchées pour la table, non-seulement à cause de leur qualité, mais pour la facilité avec laquelle elles s'écrasent entre les doigts et leur belle couleur dorée.

2o Les amandes dites à la dame, décortiquées, c'est-à-dire ayant subi une préparation qui enlève la partie supérieure de la coque et la rend presque aussi tendre que celle des amandes princesses.

Dans certaines contrées et spécialement dans le midi de la France, les amandes à la dame sont vendues telles qu'elles sont.

Les amandes étrangères sont également tenues par le commerce de l'épicerie, mais principalement pendant les années où la récolte française est insuffisante.

Elles proviennent, en général, de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Archipel Grec.

La confiserie et la pâtisserie emploient en immense quantité des amandes de diverses provenances, mais elles les reçoivent sans coques. Elles sont classées suivant qualité et grosseur. Dans l'échelle des prix, les amandes brisées obtiennent naturellement les plus bas.

LES "PEA NUTS"

Arachide (Pea nut).—Plante de la famille des légumineuses, cultivée d'abord en Chine et en Amérique, mais qui a été, depuis cinquante ans, importée dans l'Europe Méridionale et dans l'Afrique Occidentale.

L'arachide, dénommée communément " pistache de terre " se présente sous la forme d'une gousse ridée ayant l'aspect d'un double cocon de ver-à-soie. Cette gousse contient deux amandes de la grosseur et de la forme d'une aveline et recouvertes d'une pellicule rouge.

L'arachide est surtout cultivée comme plante oléagineuse, sa graine produisant à peu près la moitié de son poids en huile comestible, excellente lorsqu'elle est de bonne provenance, fraîche et cultivée avec soin.

La bonne huile d'arachide est considérée par beaucoup de personnes comme ayant une qualité presque égale à celle de l'huile d'olive.

L'arachide n'est pas cultivée seulement comme plante oléagineuse, mais également comme plante comestible.

L'amande de l'arachide fraîche,

cuite dans l'eau salée, forme un mets délicieux ; cette même amande peut être consommée, grillée ou même entourée de sucre cuit, et elle forme alors un excellent nougat.

La tige et les feuilles de l'arachide forment pour les bestiaux une nourriture saine lorsqu'elles sont séchées et pressées, elles composent ce qu'on appelle la " paille d'arachide."

L'arachide forme aujourd'hui la principale culture et une notable partie du commerce du Sénégal. Elle est cultivée sur différents points de cette colonie ; mais la plus renommée provient de la région et du port Rufisque.

Les graines d'arachides sont chargées en vrac sur des navires, entourées de leurs gousses.

A leur arrivée à Bordeaux, Marseille ou le Havre, où se trouvent les huileries, elles sont décartiquées et pressées pour l'extraction de l'huile.

L'épicerie débite l'huile d'arachides en assez grande quantité ; mais elle est presque toujours vendue au consommateur sous le nom d'huile blanche. Elle est souvent mélangée à l'huile de sésame.

Certaines maisons d'épiceries débitent de l'arachide en graines, soit torréfiées, soit sous forme de nougats.

NOISETTE

La Noisette est le fruit du noisetier. Le noisetier ou coudrier est, selon l'espèce, un arbrisseau ou petit arbre des contrées tempérées de l'Europe, de l'Amérique Septentrionale et du nord de l'Inde, à feuilles simples, alternes et ovales. Les fleurs qui se montrent de très bonne heure, avant la croissance des feuilles, donnent naissance à une graine ronde, sorte de petite noix pleine, enfermée dans une coque dure recouverte d'un invo-

lucre déchiré au sommet, dénommée noisette ou aveline.

Ce fruit se mange en nature, frais ou sec, et est sous cette dernière forme l'objet d'un commerce assez important. La confiserie l'emploie à la fabrication de dragées et on en retire une huile agréable assez estimée qui est cependant peu usitée.

Les grosses noisettes, dites noisettes franches, et les avelines, sont débitées par le commerce de l'épicerie.

Les plus connues commercialement sont les noisettes du Piémont et celles de Sicile. Les premières, de qualités supérieures et beaucoup plus charnues sont de beaucoup les plus estimées. Les noisettes de Sicile qui ont également belle apparence, ont beaucoup moins de valeur.

Les noisettes de la Cadière, dites acadière, ont également une renommée méritée.

L'épicerie se pourvoit de noisettes de différentes qualités chez les négociants en fruits secs.

LES NOIX

Noix.—Dans son sens restreint, ce nom désigne le fruit du noyer, grand arbre des régions tempérées, croissant naturellement dans l'Amérique du Nord et la Perse, et dont quelques variétés sont cultivées en Europe depuis la plus haute antiquité. Le bois de cet arbre est très estimé par la menuiserie et l'ébénisterie; ses feuilles répandant une odeur qui peut causer des vertiges ou des douleurs de tête, sont très réfractaires à la corruption et ne sont point attaquées par les insectes rongeurs.

La noix est formée d'une enveloppe molle extérieure, dénommée brou, qui devient très astringente à maturité, mais qui peut être con-

sommée avant que l'amande intérieure ne soit complètement formée et sa coque durcie. Ce fruit porte alors le nom de cerneau. La confiserie le prépare dans cet état sous la forme de fruit glacé.

A maturité, le brou de noix n'est pas mangeable. On en débarrasse les noix et on l'utilise pour la teinture en noir.

La noix sert à la préparation d'une huile qui, fraîche et résultant d'une pression effectuée avec soin, possède une arôme et un goût très agréables et est des plus estimées après l'huile d'olive. Elle a le grave inconvénient de rancir très rapidement. L'huile obtenue à chaud est toujours rance et désagréable et ne peut servir qu'à l'éclairage.

On augmente encore le goût agréable de l'huile de noix et on en prévient le rancissement en y mettant à macérer, pendant une durée assez longue, des pommes de rainette coupées en tranches. L'acide malique qu'elles renferment effectue ainsi une espèce de purification de cette huile.

On prépare encore avec ce fruit, sous le nom de brou de noix, une liqueur très agréable.

Le Kil : Une mine de pommade

D'après ce que rapporte la *Semaine médicale*, il existe en Tauride et sur les bords de la mer Noire, des gisements d'un certain minéral composé de silice, d'alumine, d'oxyde de fer, de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie, qu'on désigne en langue tartare, sous le nom de Kil. Ce minéral est grisâtre, mou, friable; il se gonfle au contact de l'eau et se ramollit pour former une pâte très onctueuse.

Si l'on soumet le Kil à la calcination, il conserve ces mêmes propriétés; se trouvant alors stérilisé, on peut l'employer comme le savon ordinaire, pour le nettoyage de la peau et du cuir chevelu; il peut servir d'excipient pour la préparation de pommades destinées au traitement des maladies de la peau.

Comment on lance un Produit Alimentaire

PICKLES, SAUCES, CONSERVES

Il y a un peu moins d'une trentaine d'années, un jeune homme entreprenant, qui pensait avoir quelque expérience des affaires, se mit à préparer des pickles et des sauces, sur une petite échelle, à Sharpsburg, Pie., un faubourg de Pittsburgh. La "manufacture" consistait en une seule chambre de 14 pieds par 16; et les marchandises une fois vendues étaient livrées aux épiciers de la place sur une brouette traînée par le propriétaire lui-même ou par son unique assistant.

Aujourd'hui, ce même entrepreneur manufacturier possède des manufactures et des entrepôts d'une contenance de vingt-trois acres en superficie; il emploie plus de 2,000 personnes, y compris 272 commis-voyageurs; il possède sa propre fabrique de flacons, une manufacture de boîtes, un atelier d'imprimerie; il a des succursales dans les principales villes des Etats-Unis, d'Angleterre, du Canada, du Mexique, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique Méridionale et de l'Australie.

Voilà dans ses grandes lignes quelles ont été l'origine et le développement de la maison connue aujourd'hui sous le nom de H. J. Heinz Co., de Pittsburgh, Etats-Unis d'Amérique.

Le grand succès de M. Heinz offre ceci de particulier, c'est qu'il n'est pas le résultat des méthodes ordinaires de publicité, car il a employé très peu d'espace dans les journaux et les *Magazines*; cependant il a toujours eu une grande confiance dans la puissance de l'annonce et a dépensé—et dépense encore—d'immenses sommes d'argent dans le but de bien faire connaître ses produits au loin. Dès ses débuts en affaires en

1869, il a fait usage de cartes lithographiées, de calendriers, etc., qu'il plaçait dans les épiceries où le public pouvait les voir. Tout en admettant que c'est une publicité très dispendieuse, néanmoins il estime que cette manière de faire combinée avec la distribution gratuite d'échantillons—au marchand comme au consommateur—constitue le meilleur plan lorsque les marchandises sont réellement de bonne qualité.

Il est d'opinion que la distribution d'échantillons, la propagande aux Expositions de Produits Alimentaires, et particulièrement l'exposition et la dégustation dans les épiceries, un mode de publicité exceptionnellement favorable, attendu qu'il met le consommateur en contact immédiat avec les produits, et lui fournit l'occasion de se rendre compte s'il aime ou non ces produits, avant de les acheter.

D'après M. Heinz, cette manière d'opérer prouve la confiance qu'un manufacturier possède en ses propres marchan-

dises et inspire au public une égale confiance, mais il faut que la qualité y soit, sinon la distribution d'échantillons contiturerait tout simplement un suicide. Ainsi, l'été dernier, M. Heinz a fait l'acquisition d'une immense jetée à Atlantic City, N. J., qui s'avance sur une longueur de 1,000 pieds dans l'océan; il y a organisé une exposition de ses produits dont huit de ses employés ou "démonstrateurs" distribuent des échantillons gratuits aux milliers de personnes qui visitent la plage durant l'année. Cela peut sembler être une publicité coûteuse, mais M. Heinz prétend qu'elle a donné de bons profits, et il est l'homme qui doit le savoir le mieux.



H. J. HEINZ

M. Heinz est un fervent adepte de la publicité sous toutes ses formes. Il a utilisé tous les modes de publicité spéciale, annonces illustrées dans les chars, affiches illustrées, etc., surtout la distribution d'échantillons qui constitue une publicité dispendieuse et n'est pas à la portée de toutes les maisons. Le *Canadian Grocer* et LE PRIX COURANT sont depuis plusieurs années les organes exclusifs désignés par M. Heinz pour la publication des annonces de son importante manufacture, au Canada.

L'usine principale de la maison Heinz a été construite à Pittsburg en 1890 et a été depuis l'objet d'améliorations constantes; aujourd'hui cet établissement est le plus vaste, le plus propre et le mieux outillé en son genre, qui existe dans le monde entier. En ce qui concerne la propreté, M. Heinz est d'opinion que c'est la partie essentielle, capitale de l'industrie des conserves alimentaires, la qualité de la matière première ne venant qu'en second rang. C'est cette propreté scrupuleuse dont M. Heinz fait le plus grand cas et qu'il considère comme sa meilleure annonce, car il reçoit avec plaisir tous les visiteurs qui se rendent à l'établissement de Pittsburg et a fait visiter à des milliers de dames les ateliers de préparation, leur donnant des explications détaillées sur les procédés de fabrication, etc; il a toujours reçu des compliments sur la bonne tenue de son personnel et sur la stricte propreté des outils, de la machinerie et des employés qui y sont pressés.

M. Heinz fabrique ses propres bouteilles, ses caisses d'emballage. A la manufacture est installé tout un matériel d'imprimerie. Il possède des fermes pour la culture des légumes et la production des semences, dans la Pennsylvanie, l'Etat de New-York, l'Indiana et l'Iowa: il manufacture annuellement le produit de 14,000 acres de terres. Toutes les semaines un char complet de ses produits est expédié à Londres, Angleterre, où une succursale a été établie il y a une couple d'années.

La publicité est faite en Angleterre comme sur le nouveau continent et suppléentée par une large distribution d'échantillons. Il est fort probable qu'aucune autre maison dans ce monde entier n'a distribué une si énorme quantité d'échantillons, au prix d'une dépense considérable, mais les résultats obtenus prouvent à quel point ces méthodes étaient justifiées.

M. Heinz est revenu récemment de Paris où il a pris des arrangements pour organiser, en vue de l'Exposition

de 1900, un étalage grandiose. Il se propose de distribuer à cette occasion plusieurs millions d'échantillons, " afin de montrer ", suivant sa propre expression, aux étrangers, quelle sorte de marchandises on fabrique aux Etats-Unis.

(Traduction libre de l'anglais).

JOHN S. GREY.

Notre changement de format

COMMENT IL EST ACCUEILLI

M. J. B. D Beaulieu, épicier, 188 rue St Antoine, est un lecteur assidu du PRIX COURANT. Il est enchanté du nouveau format qui, d'après lui, constitue une grande amélioration, permettant de conserver le journal dans sa bibliothèque. Il trouve le PRIX COURANT sous sa forme nouvelle bien supérieur à l'ancien format.

Sherboocke, 9 janvier 1899.

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Messieurs,

En réponse à la vôtre, nous vous dirons que le changement de format a notre approbation. Nos félicitations à qui de droit. A quand le numéro spécial?

Vos dévoués,

C. O. GENEST & FILS.

ALCIDE CHAUSSE,

Montréal le 7 janvier 1899.

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Messieurs,

J'accuse réception du PRIX COURANT No 1, Vol. XXIII, sous son nouveau format. Je reçois votre journal depuis le No 1, Vol. 1 et jamais je n'ai eu autant de satisfaction qu'en le voyant arriver sous sa nouvelle forme que je pourrais appeler " magazine."

Veillez accepter mes sincères félicitations et je profite de l'occasion pour vous demander de vous occuper plus que par le passé de notre département de construction.

Votre tout dévoué,

ALCIDE CHAUSSE,

Architecte.

JOSEPH COTE,

Importateur et Marchand de Tabac,
179 rue St-Joseph,
Québec, 7 janvier 1899.

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Messieurs,

J'accuse réception de votre numéro du PRIX COURANT en date du 6 courant, sous un nouveau format, qui le rend très élégant. Veuillez accepter mes félicitations et mes souhaits de succès.

Votre,

Jos. COTÉ.

M. S. Demers, épicier rue St Antoine, en conversation avec un représentant du PRIX COURANT exprime sa satisfaction de voir l'organe officiel de l'Association faire œuvre d'initiative en remodelant son format qui en rend la lecture et la consultation des prix courants plus faciles. Il est d'opinion que le commerce trouvera de grands avantages dans l'heureuse disposition des annonces qui, dans un journal spécial comme le PRIX COURANT, sont toujours lues avec intérêt et profit. Il félicite le journal de sa vigoureuse campagne contre le monopole des pharmaciens en faveur du commerce de l'épicerie.

M. A. Girard, jr, de la Cooperative Grocery Co, 302 rue St Antoine, nous écrit :

MM. les Editeurs du PRIX COURANT,

Votre nouveau format me plait beaucoup, c'est certainement la dernière mode tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

Je vous félicite d'avoir eu le courage d'introduire une telle innovation et je vous souhaite le succès que votre entreprise mérite.

Votre,

A. GIRARD.

MANUFACTURERS LIFE INS. Co.,

Head office, Toronto, Canada,

January, 9th 1899.

LE PRIX COURANT,

Montreal.

Gentleman,

Yours of 2nd inst an a copy of new issue to hand. I quite agree with the tenor of your letter and wishing you

every success in your venture, I also trust that your example will be followed by the daily press.

Yours very truly,

R. D. MEYERS.

LE PRIX COURANT,

Nous venons de recevoir le premier numéro du PRIX COURANT sous son nouveau format-revue, qui en fait une publication tout à fait moderne, d'un maniement facile et agréable.

La matière à lire abondante, (80 pages) choisie avec soin, est d'une lecture à la fois instructive et agréable et les informations commerciales de toute nature, les prix courants classifiés, en font un organe indispensable à toutes les personnes dans le commerce.

Tous nos compliments aux éditeurs.

La Patrie, 9 janvier 1899.

R. J. LATIMER & CO.,

Montreal, Jan, 10th 1898.

LE PRIX COURANT,

Montreal.

We were agreeably surprised at appearance of your paper in its changed style. We gave it a careful perusal and examination, and must say it is a great improvement. The well set advertisements and distribution of them all through reading matter and market reports' gives an equality as to position to advertisers and the general set up of ads and printed matter is very creditable indeed.

R. J. LATIMER & Co.

THE WESTERN LOAN & TRUST
COMPANY Ltd.

Montreal, January 9th, 1899.

LE PRIX COURANT,

City.

Gentlemen,

I have received your magazine and I believe it is a great improvement on the old form. The advertisements and reading matter are so placed that a person can not look over one without seeing the other.

I am very much pleased with it and I wish you all success.

I remain,

Yours truly,

J. W. Michaud,
Asst. Manager.

J. BENJAMIN DAGENAIS,

Montréal, 9 janvier 1899.

LE PRIX COURANT, Cité,

Messieurs,

Permettez-moi à l'occasion de la nouvelle toilette du PRIX COURANT et du nouvel an de vous offrir mes souhaits de succès et prospérité et d'espérer qu'avant 1905 les entrepreneurs auront et trouveront dans LE PRIX COURANT, un organe aussi bien renseigné et leur étant aussi utile qu'il l'est présentement aux épiciers et autres marchands.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble serviteur,

J. BENJAMIN DAGENAIS.

L. H. HEBERT, importateur de

Ferronnerie et Quincaillerie,

297 et 299 rna St-Paul et 21 rue St-Jean-Baptiste,

Montréal, le 7 janvier 1899.

LE PRIX COURANT,

En ville,

Messieurs,

Veuillez accepter mes plus sincères félicitations pour le changement apporté dans le format de votre journal.

Je considère qu'un journal de commerce, sous forme de "magazine," est un grand avantage pour le lecteur ainsi que pour l'annonceur.

Je vous souhaite tout le succès possible, et demeure votre bien dévoué,

L. H. HÉBERT.

ALEX. DESMARTEAU,

Montréal, 7 janvier 1899.

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Messieurs.

En réponse à votre honorée lettre reçue en ce jour, en ma qualité d'un de vos annonceurs et abonnés, je prends la liberté de vous adresser mes sentiments de vive gratitude et permettez-moi de vous féliciter pour l'attention constante et les bonnes idées que vous mettez en pratique, afin de plaire à ceux qui sont en relation avec vous, pour le progrès et l'avancement de votre populaire journal LE PRIX COURANT. Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

Votre bien dévoué,

ALEX DESMARTEAU.

YOUNG & SMYLIE, Licorice.

Lorimer aud Bayard Sts.

Brooklyn, N. Y., Jan. 9th, 1899.

LE PRIX COURANT,

Montreal, Can.

Gentlemen:—

We have received the copy of your Jan. 6th issue also your circular letter calling attention to same

We have no hesitation in saying that in our opinion the appearance of your publication has been vastly improved by the change you have made in bringing it out in magazine form and hope you will have substantial returns both in circulation and in your advertising department incident to the new departure. With kind regards, we beg to remain,

Yours very truly,

YOUNG & SMYLIE.

LE PRIX COURANT,

Le premier numéro du 23e volume du PRIX COURANT, daté de vendredi dernier, nous est parvenu sous un nouveau format, celui du magazine ou revue. C'est une innovation dont les entrepreneurs propriétaires, MM. A. et H. Lionais, attendent un bon accueil de la part du public. Nous espérons et nous souhaitons que leur attente ne soit pas déçue. La partie matérielle du vieux journal, sous sa nouvelle forme, est d'ailleurs très soignée, et fait honneur à la Montreal Printing Co., où elle a été exécutée. Quant à la partie intellectuelle, c'est toujours le même recueil intéressant et bien fait d'articles concernant le commerce et les affaires en général et de renseignements précieux pour ses abonnés. Nous devons dire que le travail physique de lecture du PRIX COURANT, sous son nouveau format, est tout aussi attrayant et que la disposition des matières, annonces, prix-courants, etc., paraît arrangée de façon à mieux contenter les intéressés. Sous son nouveau format, il compte 80 pages, ce qui est bien joli pour un magazine hebdomadaire. Nos meilleurs souhaits.

La Presse, 9 janvier 1899.

L'arbre à lait, qui se rencontre dans la région septentrionale de l'Amérique du Sud, atteint jusqu'à trente mètres de hauteur. Il suffit, pour obtenir le suc laiteux, de faire une incision dans l'écorce de l'arbre; ce lait a le goût de la crème sucrée, il est très nourrissant, et les indigènes en absorbent de grandes quantités.

LIVRE D'OR DE L'ÉPICERIE

SIR THOMAS J. LIPTON.

La vie du chevalier Thomas Lipton se lit plutôt comme un roman que comme un énoncé de faits réels. Si remarquables qu'aient été les talents de beaucoup d'hommes d'affaires, il a éclipsé tous les fastes du succès commercial. Aucune entreprise de même proportion que celle de Lipton, n'a jamais, dans l'histoire du monde, été achevée en si peu de temps en partant d'un si petit commencement.

Ses parents étaient de pauvres gens du peuple irlandais, qui avaient beaucoup de mal à vivre. Des temps durs les avaient contraints d'aller d'Irlande à Glasgow et là, au milieu des plus humbles circonstances, il leur naquit un fils.

Celui-ci reçut une éducation très médiocre. A l'âge de quinze ans, il émigra en Amérique, prenant le passage d'une place de pilote sur un transatlantique. Son principal but fut d'aider ses parents. Il avait un combat dur à soutenir, à endurer la pauvreté et la privation, mais il s'arrangea de façon à envoyer régulièrement des fonds aux siens.

Ayant obtenu une situation d'auxiliaire dans un magasin, il réussit à force d'économie et d'abstinence à économiser £100.

Ensuite, il résolut de rentrer chez lui, la tête pleine de projets et de visions pour l'avenir. Avec ce capital, il commença les affaires d'une façon très modeste comme épicier à Glasgow.

Il ne pouvait s'offrir le luxe d'employer quelques aides; il fit tout l'ouvrage de ses propres mains, ouvrant la boutique le matin, la lavant, servant ses clients durant toute la journée et ensuite, à la nuit tombante, fermant ses volets, et après avoir apprêté les devantures

pour la journée suivante, allant dormir sous son comptoir.

Il se mit entièrement de cœur et d'âme à ses affaires; il travaillait dès la première heure de la journée et tard dans la nuit, et aucune peine ne lui coûtait pour satisfaire ses clients.

Il observa certains principes de commerce et il s'y tint rigoureusement à travers toute son extraordinaire carrière. Il décida de ne jamais contracter de dettes et se fit une règle de toujours payer comptant et d'obliger ses clients à faire de même. Beaucoup de personnes, remarquant sa capacité, offrirent de lui avancer de l'argent à intérêts pour augmenter ses moyens d'action, mais il refusa fermement toutes ces propositions et de même refusa de prendre un associé.

En somme, Sir Thomas Lipton, qui vient de convertir sa maison en société, n'avait jamais, jusqu'à ce jour, travaillé qu'avec les capitaux acquis par lui-même, et n'avait jamais, non plus, employé la moindre somme de ses capitaux à d'autres affaires.

Son commerce s'est développé en augmentant graduellement, et au bout de vingt ans à peine, l'ancien épicier de Glasgow est à la tête d'une *entreprise colossale*.

Il possède des maisons de commerce à travers tout le Royaume-Uni. En Europe, en Amérique, aux Indes, etc.; des usines à biscuits à Glasgow, des factoreries de conserves à Londres, Liverpool et Glasgow, un vaste dépôt à Chicago (couvrant près de cinq acres), des approvisionnements de viande et des wagons réfrigérants par toute l'Amérique et les plus grandes plantations de thé de Ceylan; chaque semaine deux cents tonnes (200.000 kil.) de thé se trouvent vendues, et dans l'établissement de Chicago de deux à quatre mille cochons sont tués

— MAISON DE GROS EN —

EPIGERIES, VINS ET LIQUEURS

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

Thés, Cafés, Sucres, Mielasses, Sirops, Fruits Sees, Poissons, Etc.

Grande variété de fines denrées, et choix considérable de Vins et Liqueurs des meilleures marques dont elle a le monopole de plusieurs:

HUDON, HEBERT & CIE,

41 rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,
MONTREAL.

Un grand nombre de mets délicieux peuvent être préparés en employant le



Benson's Canada Prepared Corn

(Farine de Blé-d'Inde préparée)

Pour Blanc-Manger, Flanes, etc. Pas de falsification. Pendant 40 ans sur le marché, et sa qualité toujours sans rivale.

Empois SILVER GLOSS

— ET —

EMPOIS SATIN DE BENSON

le général dans tout l'ouvrage fin de Buanderie. Evitez les imitations.

EMPOIS ENAMEL DE BENSON

Un empois parfait à l'eau froide pour devants de chemises, aux-cols, manchettes, où l'on désire surtout obtenir de la raideur et du fini, ou bien, lorsque l'on veut obtenir un lustre brillant.

AUSSI.....

De la Glucose de qualité supérieure à l'usage des confiseurs, et un Sirop de Table d'un parfum agréable.

Le tout manufacturé par

THE EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd.

MONTREAL.

journallement. Le chevalier Thomas Lipton a *cinq mille agents* répandus dans le monde entier.

Quel est le secret de son succès phénoménal ?

Principalement un travail acharné et une attention personnelle sans relâche donnée à toutes les branches et aux moindres détails de son commerce.

Il n'a pas foi dans ce qu'on appelle "la chance" ni n'attache aucune importance à la possession d'un capital. "De l'énergie, de l'habileté, une bonne mémoire et de l'uniformité de tempérament" sont, disait-il un jour, les facteurs essentiels du succès. "Ne vous découragez pas, travaillez avec acharnement et honnêtement et le succès vous suivra."

Il dit aux jeunes gens "le moule de votre vie future est dans vos propres mains. S'ils obtiennent souvent des occasions d'avancement et ne les embrassent pas, ils ont tort. Si toutefois ils s'arrêtent en vue d'un but défini, déterminés à travailler durement, s'attachant avec intelligence à leurs devoirs, ne s'attardant pas trop à une seule matière pendant de longues heures et traitent les autres comme ils voudraient qu'on le traite, un échec ne sera pas à craindre, ils sont forcément liés au succès."

Le chevalier Thomas est un adepte fervent de la vieille maxime :

"Se coucher tôt et se lever de bonne heure."

Chaque matin il parcourt les neuf milles entre Southgate et son bureau principal sur la route de la Cité (City Road) et généralement est à son comptoir à neuf heures, quelquefois beaucoup plus tôt. Il n'attache pas d'importance à travailler douze ou quinze heures par jour. Il est en contact direct avec chaque branche de son commerce cosmopolite, dont l'organisation parfaite est peut-être le trait le plus

frappant. Il engage lui-même ses ouvriers, et autant que possible, reste en rapports directs avec eux.

On raconte beaucoup d'histoires sur sa générosité et sa bonté de cœur. On peut lire dans les journaux des actes princiers de philanthropie, tels que son don de £25,000 pour fournir des dîners aux indigents le jour du Jubilé et de sa remise de £100,000 pour faire surgir la fondation Alexandra ; mais, lorsque, comme cela est arrivé récemment, un de ses aides tombe malade il paie ses appointements et les frais de la note du médecin.

En dépit de sa vie active, le chevalier Thomas paraît plutôt plus jeune que quarante-huit ans. Il est toujours frais et vif et a l'air souriant. Ayant plus de six pieds de haut, sa tenue est toujours droite et imposante. Il a des yeux bleus acérés et pénétrants et parle avec un fort accent écossais. Il jouit d'une robuste santé.

Sa résidence "Osidge" a été construite au commencement du siècle. C'est une demeure spacieuse aux murs blancs avec des fenêtres françaises, des plafonds et des corridors sans fin, et on y remarque beaucoup de preuves que son propriétaire a beaucoup voyagé. Rodrigues, le domestique cinghalais aux yeux brillants, en bonnet brodé, qui ouvre la porte, est un musicien accompli, aussi bien qu'un valet modèle. De chaque côté du hall se trouvent des gravures indiennes, des bronzes japonais et des cornes du Sud de l'Afrique. Dans le cabinet du chevalier Thomas, dont la fenêtre permet en temps clair de discerner Saint-Paul, le téléphone et l'électrophone le tiennent en rapport avec le monde londonnais. Il prend peu de temps pour sa récréation et son amusement, sa seule faiblesse est la culture des orchidées. Il est célibataire. Si un labeur acharné, de l'intégrité commerciale, une sym-

H LAPORTE
J. B. A. MARTIN
J. O. BOUCHER

Maison fondée 1870

L. A. DELORME
J. ETHIER
J. A. MARTIN

LAPORTE, MARTIN & CIE

•• EPICIERS EN GROS ••

72 à 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Seuls représentants au Canada, de...



PHILIPPE RICHARD, Cognac, France.
Vve AMIOT, Saumur, France,
MITCHELL & CO., Belfast et Glasgow.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA."

EXIGEZ LES CELEBRES...

Spécialités :

Tabacs en Poudre :

Rose et Fève,
No X Rose
Extra.
No 1 Rose,
No 2 Naturel,
No F 2 Naturel
et Fève,
Merise.

Tabacs en Feuilles,

Cigares,
Cigarettes.



Tabacs en Poudre

FRECHETTE

Vendus garantis
par les manufacturiers.



MILLER & LOCKWELL

Québec,

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE.
EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL.

pathie vive pour les pauvres et nécessaires et des dons généreux sont dignes de reconnaissance, le grand marchand d'approvisionnements a mérité alors sûrement l'élévation à la Chevalerie que la reine d'Angleterre lui a conférée à l'époque de son jubilé.

En somme, M. Thomas Lipton est, on peut l'affirmer, *le plus grand épicier du monde* ; et celui dont la colossale fortune s'est effectuée le plus rapidement et sans autre aide que sa volonté, son énergie indomptable et ses capacités commerciales réellement supérieures.

Ce titre générique de plus grand épicier du monde comporte un certain nombre d'autres records : sir Lipton est à la fois le plus grand négociant en thés, du monde, également, et le plus important propriétaire de terres à l'île Ceylan, où il cultive non seulement le thé, mais le café et le cacao sur une large échelle. Il est également l'un des plus grands fabricants de salaisons, puisqu'en dehors de son usine de Chicago, où l'on prépare de 3 à 4,000 porcs par jour, il possède également de colossales usines sur différents points de l'Angleterre et une à Londres, où l'on fabrique, en dehors des salaisons, des chocolats, des articles de confiserie et où l'on fait le paquetage des thés et de divers autres produits.

J'ai eu l'occasion de visiter la maison Lipton, de Londres.

Elle a beaucoup plus l'aspect d'un ministère, où les employés sont polis et travailleurs, que d'une simple maison de commerce, quelque colossale soit-elle. J'ai visité également une partie des usines et magasins, celle attenante à la maison de commerce. Tout y est phénoménal comme importance, et j'ai été surtout frappé par la vue de salles interminables dans lesquelles des milliers de jeunes filles, presque toutes gracieuses, sont occupées à l'empa-

quetage du thé, travail auquel elles se livrent avec une étonnante rapidité.

Puis, guidé par M. L. Moussary, gérant de la fabrique de chocolats et de confiserie, qui a présidé à l'installation de cette partie de l'usine, j'en ai effectué la visite dans tous ses détails ; j'ai été fort satisfait de voir également que la presque totalité des machines utilisées pour la fabrication du chocolat et du cacao : torréfacteurs, broyeuses, mélangeurs, etc., étaient de provenance française.

Cette partie de l'usine est nouvelle, et, malgré cela, elle est déjà insuffisante, et il va falloir faire des transformations et des agrandissements.

J'ai été très intéressé par les explications qu'a bien voulu me fournir M. Moussary sur toutes choses, et j'ai admiré le merveilleux ordonnancement de cette partie de la colossale usine.

Pour revenir à sir Thomas Lipton, je ne saurais trop donner cet homme, énergique et volontaire, comme modèle aux jeunes gens de notre corporation. Je souhaite que l'un d'eux, à force de travail, de conduite et d'intelligence, puisse arriver à son tour à devenir le plus grand épicier du monde.

A. SEIGNEURIE.

—

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 52 (21 Dec. 1895). 10 L'Italie inconnue (Voyages dans l'ancien royaume de Naples), par MM. Bertaux et Yver. — 20 A travers le monde : Notes sur la vie birmane, par Paula Karsten. — 30 Civilisations et religions : Un manifeste chinois contre les barbares d'Occident. — 40 La France à l'étranger : Le sanatorium de Lamblang. — 50 A travers la nature : Le Mimétisme. — Couleurs et formes protectrices des animaux, par Paul Combes. — 60 Livres et Cartes. — 70 Les revues étrangères : Les ruines de Mixco (Guatemala), (International Archiv für ethnographia, Leyde). — Le commerce allemand à Mozambique, (Archiv des deutschen Handels). — La circumnavigation du lac Bangweolo (Geographical Journal).
Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

—

BOVRIL

Est mis en Bouteilles de 1, 2, 4, 8 et 16 Onces.

Ne s'abîme pas, à la longue.

DONNE UN BON PROFIT.

N'arrive au consommateur que
par l'intermédiaire du détailleur.



Ecrivez pour les listes de prix
et cotations.....

BOVRIL, LIMITED

30 Farringdon St., Londres, Ang.

25, 27 Rue St-Pierre, Montréal, Can.

**Les Commandes du Printemps
ne sont pas très pressées...**



ATTENDEZ nos voyageurs : ils ont une collection
complète, variée et choisie d'échantillons et d'ar-
ticles nouveaux—à prix excessivement réduits.

Vous y trouverez votre Profit. :: :: :: :: :: :: ::

L. H. HEBERT

Ferronnerie et Quincaillerie

297 et 299, rue Saint-Paul

et 21, rue St-Jean Baptiste

ASSOCIATION DES DEBITANTS DE LIQUEURS

RAPPORT ET ELECTIONS

L'assemblée annuelle de l'Association des débitants de liqueurs de Montréal, a eu lieu jeudi après-midi, à la salle de *La Patrie*, rue St-Jacques, sous la présidence de M. Henri Dubois.

A cette assemblée, la plus importante de toutes celles de l'année, tenues par l'Association, le secrétaire, M. L. O. Lapointe a fait la lecture du rapport suivant :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Avant qu'on vous donne communication du rapport du Trésorier je demande la permission de vous faire un rapport sommaire des opérations de notre Société, au cours de l'année qui vient de s'écouler, rapport qui contient des faits qui vous intéressent tout particulièrement et sur lesquels je désire appeler pendant quelques instants votre bienveillante attention,

RÈGLEMENTS

Au commencement de l'année, les Règlements de l'Association tels que réformés et révisés sont venus en force. Tout le soin possible a été donné pour qu'ils rencontrent tous les cas qui pourront se présenter.

Le système d'élection des officiers mis en pratique cette année, pour la première fois devra donner, des résultats très satisfaisants et prouver sa supériorité sur l'ancien qui était de nature à provoquer, comme l'expérience l'a démontré, de regrettables complications.

AMENDEMENTS A LA LOI DES LICENCES

Les amendements à la loi des licences dont il était question dans le rapport de l'année dernière, ont été adoptés par la Législature et sanctionnés le quinze janvier 1898.

Au nombre des avantages que l'Association en retire et qui sont de nature à faciliter son travail, citons, en premier lieu, le fait qu'elle est reconnue comme corps public dans la loi des licences, ce qui donne tous les privilèges reconnus aux organisations légalement constituées.

Comme conséquence, l'Association a droit d'être régulièrement représentée près les commissaires des licences. Ces derniers ont publiquement reconnu l'utilité qui certainement, en résulterait dans leurs rapports avec l'Association.

Les officiers chargés de surveiller les intérêts de la société devant les commissaires sont le président, le vice-président et le secrétaire. Il en a été ainsi décidé à une séance régulière du mois de février dernier.

Nos représentants n'ont qu'à se féliciter des procédés courts dont ils ont été l'objet, depuis leur entrée en fonction, de la part de messieurs les commissaires. Ajoutons que les pouvoirs dont ils sont revêtus leur ont permis, en maintes circonstances, de rendre des services signalés à plusieurs membres de l'Association.

Un autre résultat des amendements obtenus a été de permettre à la Société de faire des oppositions à l'octroi de nouvelles licences pour hôtels ou restaurants, et dans le cas de certains épiciers sujets à enfreindre la loi, chaque fois que l'Association jugera opportun de les combattre.

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

Au mois d'avril dernier, plusieurs propriétaires de restaurants étaient poursuivis par la cité de Montréal, pour avoir permis de faire de la musique dans leurs établissements. L'autorité municipale s'appuyait, en cette circonstance, sur un règlement de 1870 et concernant les bonnes mœurs.

Sur les représentations de plusieurs de ceux contre lesquels ces procédures avaient été prises, et membres de notre Association, cette dernière crut devoir prendre fait et cause pour eux. Elle en appela donc, devant les cours civiles, du jugement du Recorder, qui s'était prononcé en faveur du règlement.

Les causes instituées sont encore pendantes et attendent leur solution. Nous avons obtenu que, pendant l'instance, aucune autre poursuite ne serait intentée sur les mêmes motifs.

Nous avons raison de croire que les procédures en resteront là, au moins jusqu'à la mise en force de la nouvelle charte, actuellement en voie de préparation, et qui contiendra probablement, des dispositions spéciales applicables à la question en litige.

FORMATION D'UNE CHAMBRE SYNDICALE

La Chambre de Commerce de Montréal, ayant recommandé la formation d'une chambre syndicale de vins et liqueurs qui lui serait affiliée, s'est adressée à nous à ce sujet. Le bureau de direction a accueilli la proposition avec faveur et mis la question à l'étude, mais l'exécution du projet est remise à plus tard.

En attendant, l'Association a décidé

Une Suggestion-



Brantford Prepared Corn

Le Blé d'Inde Préparé de Brantford, est manufacturé avec du **Blé d'Inde blanc du Sud**, et raffiné avec de l'eau de source pure. C'est le Blé d'Inde le plus blanc, le plus pur et le plus délicat qui puisse être préparé. -:- -:- -:- -:-



Lily White Gloss Starch...

en paquets de 1 lb,
et en canistres de 6 lbs.

EST L'EMPOIS FAVORI DES MENAGERES.

The Brantford Starch Co.. Limited,
Brantford, Ont.

de se faire représenter devant la Chambre de Commerce par son président, le vice-président, le secrétaire, ainsi que par MM. Jos. Riendeau et Théotime Lanctôt.

LA "LAGER" DE TEMPÉRANCE

Des plaintes continuelles se faisaient entendre contre la concurrence désastreuse faite aux hôteliers et restaurateurs par la vente illicite de certaines liqueurs, surtout d'une bière cennue sous le nom de "Lager de Tempérance." L'abus allant toujours croissant, l'Association décida de prendre des mesures énergiques pour le faire cesser. Elle vint au secours de la police du revenu, choisit des avocats, engagea des analystes et insista auprès des autorités pour que les causes déjà intentées fussent décidées.

La question fut traitée à fond devant les tribunaux présidés, pour la circonstance, par les magistrats réunis de Québec et de Montréal. Nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats, attendu qu'il existe maintenant une jurisprudence définitive sur cette question et que la loi des licences a été interprétée en notre faveur.

En cette circonstance, comme en plusieurs autres, c'est le devoir de l'Association de présenter au trésorier provincial, l'hon. M. Marchand, ses sincères remerciements de la courtoisie et de la condescendance avec lesquelles il a toujours accueilli nos représentations.

LE PLEBISCITE

La question du plébiscite a été certainement l'événement le plus important de l'année pour nous, attendu qu'elle frappait dans sa base la branche de commerce dans laquelle nous sommes engagés et qui représente une des sources les plus importantes du revenu.

Après les démarches faites par l'Association l'année dernière, concurremment avec les sociétés sœurs d'Ontario et des autres provinces, nous étions sous l'impression, lorsqu'il fut décidé que le vote populaire serait pris sur le sujet, que la question de la prohibition serait mise en jeu, comportant avec elle le mode de remplacement du revenu et des compensations qui nous reviendraient de droit.

Il n'en fut pas ainsi. Le 29 septembre, le peuple fut appelé à se prononcer sur une série de questions préparées par le gouvernement et que vous connaissez tous.

Notre devoir se trouvait tout tracé, nous n'avions n'autre alternative que

celle de nous défendre. La position s'imposait.

L'Association prit les mesures nécessaires pour faire la lutte dans toute la province et à Montréal en particulier. Des comités furent ouverts, des brochures distribuées dans tous les endroits et des assemblées publiques convoquées. Nos remerciements aux journaux qui se sont déclarés pour nous et aux orateurs qui nous ont prêté le secours de leur éloquence.

Les dépenses encourues nécessairement par l'Association en cette circonstance n'auraient pu l'être pour une meilleure cause.

De généreuses contributions nous ont été adressées venant de personnes bien disposées en notre faveur et qui embrassaient notre cause. Grâce à leur concours inespéré, nous n'avons eu à déboursier qu'une somme comparative-ment légère. L'Association offre ici ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui nous sont venus en aide et nous ont appuyés de leur bourse et de leur influence.

Comme vous le savez, le résultat du vote, si on l'étudie dans ses détails, et même avec des yeux de prohibitionnistes avancés, démontre amplement que le pays n'est pas mûr pour la prohibition, et nous osons dire que nul gouvernement n'entreprendra d'imposer à toute une population une mesure de restriction aussi exorbitante.

Une question intéressante a été soulevée à l'occasion du vote du plébiscite. Était-il permis aux hôteliers et restaurateurs de laisser leur établissement ouvert le jour où il s'est pris? Les aviseurs légaux de l'Association, consultés à ce sujet, se sont prononcés dans l'affirmative. Des poursuites, pour faire décider le cas, ont été intentées contre certains de nos membres, mais elles n'ont eu jusqu'ici aucun résultat. Inutile de dire que l'Association a pris l'affaire en mains et saura la conduire à bonne fin, si on revient à la charge, les procédures prises jusqu'ici ayant été rejetées.

LA NOUVELLE TAXE PROJÉTÉE

Le Conseil municipal est actuellement engagé dans la refonte de la charte de la Cité. Comme toujours, les hôteliers et restaurateurs n'ont pas été oubliés dans la distribution des impôts.

Les commissaires nommés pour la préparation de la nouvelle loi avaient, dès le début, recommandé une taxe spéciale de \$400. Nous avons énergiquement combattu, devant le comité de révision la passation d'une semblable

MARINADES

HEINZ

La qualité des PICKLES et PRODUITS ALIMENTAIRES de HEINZ fait que l'on trouve les prix bien raisonnables.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées. Baked Beans, sauce aux Tomates.
 India Relish. Chutney aux Tomates. Ketchup aux Tomates.

— EN VENTE PAR —

Hudon, Hébert & Cie,
 MONTREAL
 H. P. Eekardt & Co.,
 TORONTO.

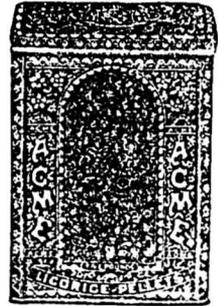
MEDAILLES--

PARIS
 CHICAGO
 ANVERS
 ATLANTA ETC

The **GENUINE**
 always bear this
 Keystone trade-mark.



REGLISSE



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Etablis en 1845

Young & Smylie, Brooklyn, N.Y.

mesure. Revenus à de meilleurs sentiments, ces messieurs ont suggéré de remplacer l'impôt de \$400 par une taxe spéciale de 20 p.c. sur la valeur annuelle de nos places d'affaires. L'association décida de combattre cette dernière aussi énergiquement qu'à la première. Des délégations furent choisies pour faire aux échevins de chaque quartier des représentations sur l'injustice projetée à notre adresse.

Le Conseil, en comité général, a décidé, à sa séance du 30 décembre dernier, de biffer cet item dans la liste des taxes, ce qui nous remet dans le même état qu'avant.

Au lendemain de cette séance, le *Witness*, disait d'un ton menaçant, qu'il ne fallait pas oublier les noms des échevins qui s'étaient prononcés contre l'imposition de cette taxe spéciale. Eh! bien, pour une fois, soyons d'accord avec lui, mais non, c'est pour les remercier de s'être déclarés ouvertement contre cette injustice projetée à notre égal. L'association conservera toujours un bon souvenir de MM. les échevins Beausoleil, Jacques, Marsolais, Laroau, Gallery, Laporte, Kinsella, Gagnon, Wilson, Archambault, Dupré, Brunet, Ekers, Ouimet, Paquet et Olearihue.

LES PRIMES D'ASSURANCE

Dès le 4 mai 1898, M. Lawrence A. Wilson, notre vice-président, souleva une question très intéressante au sujet des primes élevées chargées par les assurances aux hôteliers et restaurateurs.

Le sujet fut considéré assez important pour déterminer la nomination d'un comité composé du président, du secrétaire et de M. Théotime Lanctot, et chargé de rencontrer l'association des Assureurs, afin de leur faire des représentations sur la disproportion exorbitante entre les taux exigés de nous et ceux de tous autres commerçants.

Les assureurs le comprirent si bien, qu'ils déférèrent la question à un sous-comité chargé de la mettre à l'étude. Ce sous-comité subséquemment, fit rapport à l'Association des Assureurs et nous donna raison. Cependant, dans une lettre en date du 6 décembre 1898, le secrétaire général nous annonce que les Assureurs ne voient pas jour à opérer la réduction demandée.

Les vues que nous avons exprimées dans la circonstance et la décision à laquelle l'Association des Assureurs est arrivée, vont probablement amener, dans un avenir prochain, la formation d'une compagnie de capitalistes qui nous proposeront des conditions beaucoup moins élevées. Déjà plusieurs compagnies

d'assurance actuellement en opération, nous font des offres très avantageuses et qui sont à l'étude.

CHOIX D'UN NOUVEAU LOCAL.

Un comité composé du président, du vice-président et du secrétaire, a été nommé pour choisir un nouveau local pour les réunions futures des membres de l'Association. Celui que nous avons occupé jusqu'aujourd'hui n'était plus disponible par suite des exigences du commerce de l'établissement. Nous devons des remerciements à M. Théotime Lanctot qui avait bien voulu nous permettre l'usage de sa salle.

Rien n'a encore été décidé au sujet d'un local permanent pour y tenir nos assemblées, et la question est à l'étude.

MEMBRES

Un cours de l'année dernière 22 membres ont été rayés de la liste, 5 ont envoyé leur démission et 158 ont été admis.

Nous comptons, l'année dernière 175 membres, nous sommes cette année 307. Plusieurs demandes d'admission sont en suspens.

103 certificats d'affiliation ont été émis par le secrétaire tant en anglais qu'en français.

OPPOSITIONS

Depuis le 2 novembre dernier 20 oppositions à de nouvelles demandes de licences pour l'année prochaine ont été faites par l'Association.

RÉSUMÉ FINANCIER

Le 31 décembre 1897, nous avons en caisse \$1,062.13. Notre balance, cette année, à la même date, s'établit par \$1,003.94 en caisse, plus la somme de \$215, due par 33 membres qui ne se sont pas encore mis en règle avec l'Association.

Malgré le surcroît de dépenses encourues pour les causes énumérées plus haut, un tel résultat démontre que les affaires de l'Association sont aussi florissantes qu'il est dans les circonstances à désirer.

OBSERVATION FINALE

Il n'y a pas à se dissimuler que malgré les dispositions coercitives de la loi des licences, une concurrence énorme et désastreuse est pratiquée au grand jour au préjudice du commerce régulier. J'en trouve la preuve dans le fait qu'il ne se passe pas de jour que je reçoive des lettres et des plaintes verbales au sujet d'épiceries ou d'établissements louches

POUVEZ-VOUS VOUS EXPOSER

à tenir en stock des marques inconnues de vernis pour les fourneaux (stove polish) dont vos clients n'ont jamais entendu parler, des marques qu'ils ne demandent pas, dont la qualité est inférieure, ne leur donne pas satisfaction et dont la vente a pour conséquence de jeter du discrédit sur votre magasin ?
Votre meilleur jugement répond NON ! Alors vendez

Enameline

The Modern **STOVE POLISH.**

En Pâte, en Pain ou en Liquide

Si vous êtes en affaires pour réaliser des bénéfices, vous trouverez votre profit à tenir tous nos articles.

 J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.

G. R. Renfrew & Co.

QUEBEC et TORONTO



Les plus Grands Manufacturiers de
Fourrures Choisies au Canada...

Pardessus pour Hommes, en Drap doublés en
Seal, Martre, Mouton de Perse, Rat Musqué.

Mocassins Indiens et Raquettes en Gros.

Demandez notre Catalogue de Patrons et nos prix-courants de Fourrures.

où la boisson se vend impunément aux des hôteliers et restaurateurs.

Les raisons alléguées pour expliquer un semblable état de choses sont plus ou moins satisfaisantes, et je suis à me demander si l'Association ne devrait pas mettre à l'étude un projet qui puisse produire une protection plus efficace.

La conséquence, si nous réussissions, serait la disparition de ce commerce illicite qui est la ruine de l'hôtelier et du restaurateur tout en constituant une cause de démoralisation.

En attendant nous ne saurions exposer trop vivement nos griefs au gouvernement provincial et insister pour que des mesures promptes et énergiques soient par lui prises pour nous assurer une protection plus efficace.

Cet intéressant rapport a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Vu l'absence de M. A. J. Dawes, le trésorier, qui a donné sa démission, M. Lapointe a aussi lu le rapport du trésorier, qui montre que les recettes se sont élevées à \$3,888.31, tandis que les dépenses n'ont atteint que le chiffre \$2 884.37, laissant un surplus en caisse de \$1,003.94.

Les messieurs suivants ont été admis membres de l'Association : MM. C. Lapointe, Jos. Sarrazin, J. Clément, Langlois, Plante et Cie., C. Parent, A. Dudenaine, H. Viau, Chas Gagnon, Lucas & Sims, W. J. Martin, O. E. Thibault, M. A. Brodeur, P. R. Parent et J. Aybram.

M. L. A. Wilson a ensuite rendu compte des démarches qu'il a faites, en compagnie des officiers de l'Association, afin d'avoir des taux réduits des compagnies d'assurance. La Compagnie St Laurent a jusqu'ici offert les meilleures conditions, s'engageant à prendre les risques à 90 p.c.

Les membres présents ont décidé d'accorder leur patronage à cette compagnie, à l'avenir.

Sur la proposition de M. Napoléon Richard secondé par M. E. Cadieux. MM. H. Hogan et A. J. Demers ont été élus présidents provisoires de l'association. L'élection des membres du bureau des directeurs et du bureau des aviseurs, faite au moyen du scrutin secret, a donné le résultat suivant :

Directeurs : MM. Nap. Richard, Edouard Fortin, Théo. Lanctôt, L. A. Chagnon, Victor Bougie et Wm. O'Brien.

Aviseurs : Echevin Kinsella, Arcade Dépatie, Clément Robillard, échevin Ekers, E. L. Ethier, James Clifford et Joseph Tassé.

Après des remerciements de la part des nouveaux élus, la séance a été levée.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

FINANCES

Montréal, 12 janvier 1899.

La Bourse de Montréal a vu une semaine active ; malgré quelques réactions partielles et de peu de durée, on peut dire que les cours des valeurs de spéculation se sont généralement bien maintenus ; quelques unes même ont avancé comme on le verra plus loin.

Le War Eagle que nous laissons la semaine dernière à 309½ a monté vendredi dernier jusqu'à 323½. Les spéculateurs ont cru alors le moment opportun de prendre leur profit. Cette action est aujourd'hui cotée à 310.

L'action Montreal Telegraph cotée la semaine dernière à 176 est descendue à 167 sur l'annonce qu'elle était poursuivie par la Western Union Telegraph Co.

Le cours s'est relevé à 170.

La Royal Electric de 161.58 a monté à 164½ aujourd'hui par suite de la fermeture des usines de la Lachine Hydraulic Co, fermeture causée par les glaces.

L'action des Chars Urbains de Toronto est tombée de 110 à 108½, sans motifs apparents que ceux de la spéculation, car ses recettes de l'année 1898 qui viennent d'être publiées montrent une augmentation de \$139,349.00, presque autant que l'augmentation des chars urbains de Montréal (\$147,074) dont l'action cotée à 296½ est en hausse de 2 points sur la semaine dernière.

L'action du gaz de Montréal est en hausse de 4½ points à 214½.

Le R. & O. perd une fraction à 102½.

Le Cable Commercial est en gain de ½ points à 184½.

Le C. P. K. qui s'est toujours tenu aux environs de 86 est à 85½ en clôture.

Les actions des Cies de Coton sont cotées comme suit : Dominion Cotton 108 en gain de 1½ points ; Colored Cotton à 72½ en gain de 4½ points ; et la Montreal Cotton à 155.

Les Banques ont donné lieu à quelques transactions de peu d'importance.

Avis des dividendes suivants est donné par la Gazette Officielle pour le semestre écoulé :

Banque de Halifax, 3½ p.c.

Banque de Yarmouth, 2½ p.c.

Banque de la Nouvelle-Écosse, 4 p.c.

Banque des Marchands Halifax, 3½ p.c.

Ces dividendes sont payables à partir du 1er février prochain.

BOIVIN, WILSON & CIE

338, rue St-Paul,

Montreal



....SEULS AGENTS AU CANADA POUR....

Messieurs :

J. J. Melchers Wz.	Schiedam	Gin
E. Puet	Cognac	Brandy
John & Robt. Harvey & Co.	Glasgow	Scotch Whisky
Melrose, Drover & Co.	Leith	Scotch Whisky
Henry Thomson & Co.	Newry	Irish Whisky
Robertson Bros. & Co.	Oporto et Jerez	Oporto et Sherry
Faure Frères	Bordeaux	Clarets et Sauternes
Vin St-Michel	Bordeaux	Tonique
Edouard Pernod	Couset	Absinthe
Vve A. Devaux	Epernay	Champagne
Frédéric Mugnier	Dijon	Liqueurs
Delizy & Doisteau	Pantin	Liqueurs
Read Brothers	Londres, Bass' Ale et Guinness' Stout	
Compagnie Fermière de Vichy, Vichy	Sources de l'Etat	
Cte Chazalettes & Co.	Torino	Vermouth
Vial & frères	Lyon	Vin Vial
Carabana	Paris	Eau Laxative
Pougues St-Léger	Paris	Eau minérale
Auguste Gely	Reus, Tarragone	Vin de Messe
Dandicolle & Gaudin	Bordeaux, Conserves Alimentaires	
Etablissement St-Galmier	St-Galmier	Eau de Table
"Black Joe"	Martinique	Rhum
"Monopole Rye"	Montréal	Rye Whisky

Importateurs de Noilly, Pratt & Cie, Marseille

DERNIÈRE HEURE

On annonce la mort, à 84 ans, de M. Hiran Walker, le grand distillateur et fondateur de Walkerville. Le drapeau est en berne sur tous les édifices publics.

COMMERCE

Tout est calme maintenant, aussi bien dans le commerce de détail que chez les marchands de gros. Il en est de même tous les ans après les fêtes de Noël et du Jour de l'An, il n'y a donc pas lieu de s'affecter de la tranquillité actuelle des affaires.

Les voyageurs de commerce sont de nouveau en route avec les échantillons de printemps et ne se plaignent par trop de l'accueil que leur font les marchands de la campagne; c'est-à-dire que, sans être trop brillantes, leurs tournées ne sont pas infructueuses.

A la campagne les chemins sont maintenant excellents, cependant les transports de grains ne se font pas sur une grande échelle, peut-être espère-t-on de meilleurs prix que ceux qui ont actuellement cours, peut-être seulement prolonge-t-on encore un peu le repos du commencement d'année, en profitant des beaux chemins pour compléter les visites de famille.

Comme nous le faisons d'habitude, nous nous permettrons de rappeler aux marchands qu'ils peuvent mettre à profit les loisirs forcés de janvier et de février. Faire l'inventaire, mettre de l'ordre dans le magasin, procéder au grand nettoyage annuel, pousser les collections sont des occupations à ne pas négliger pendant que les ventes et les achats prennent peu du temps du marchand.

La température a été sévère dans ces derniers jours; après une bordée de neige, les grands froids sont venus qui ont donné de bons chemins et gelé les rivières, de sorte que partout maintenant on peut circuler librement et facilement.

A Montréal, le fleuve peut donner passage sur la glace, ce qui va nous permettre de communiquer plus aisément avec la rive sud, notre marché n'en sera que plus et mieux approvisionné.

Malheureusement, la neige n'a pas été abondante pour donner du travail à ceux qui n'attendent que l'occasion d'employer leurs bras. Espérons que bientôt, le ciel clément à ces braves gens, nous enverra une bonne bordée de neige qui leur fournira du travail.

Les collections sont, comme d'ordinaire à cette époque, assez lentes.

Cuir et peaux.—Le commerce des cuirs est sans grande activité et les prix sans changement quoique s'affermissant de plus en plus. On pourrait bien, avant longtemps, payer plus cher qu'aux prix cotés à notre liste; un réveil si peu accentué qu'il soit dans la demande provoquerait une hausse, car il ne faut pas perdre de vue que les stocks en tannerie sont peu importants et que les prix des peaux vertes sont déjà durs. Les abats vont être réduits avec le carême et, comme les stocks de cuirs, ceux des peaux crues n'ont rien d'excessif.

Le marché anglais sera, du reste, dans un avenir rapproché un meilleur client pour nos cuirs, si nous en croyons certaines résolutions passées par les Associations Réunies des Manufacturiers de chaussures de Londres et le London Colonial Club.

D'autre part, il ne tient qu'à nos manufacturiers de s'assurer de plus grands débouchés puisque le gérant de l'International Leather Fair de Londres leur offre des avantages spéciaux et que son Président se promet d'aider les exposants canadiens de tout son pouvoir.

Les peaux vertes sont sans changement à nos cotes.

Draps et nouveautés.—Le commerce de détail, quoique moins affairé que pendant les fêtes, a dû à la rigueur de la température d'avoir une assez bonne semaine de vente. Il est fâcheux que la neige et les froids de la semaine écoulée ne soient pas survenus une quinzaine plus tôt, car le commerce des fêtes, quoique très satisfaisant, eût été plus brillant encore.

Les voyageurs des maisons de gros ont repris leurs tournées avec les échantillons de printemps et ont un bon accueil de la part des acheteurs.

On ne voit pas encore beaucoup d'acheteurs de la campagne venir à la ville; il n'y a d'ailleurs pas de temps perdu.

Epicerie, vins et liqueurs.—Le commerce jouit d'un peu de tranquillité, ce qui permet de réviser les listes des prix et de remettre un peu d'ordre, après le désarroi forcé des jours de grande activité.

Les raffineurs, dans le but d'en finir avec la concurrence des sucres étrangers ont baissé de 5c par 100 lbs les sucres blancs, mais pour compenser les bénéfices qu'ils ne feront plus sur ces sucres ils ont en même temps augmenté de 5c les sucres jaunes raffinés pour lesquels ils n'ont point de concurrence à redouter. Ces changements ont eu lieu le 5 courant au soir alors que notre

Demandez

le

meilleur

de

tous,

le



Pour bien des heures de marche.



*Dans son dernier livre, l'explorateur
Nansen dit en avoir emporté une grande
quantité.*

CHOCOLAT MENTOR

Dont les ventes annuelles dépassent **33,000,000 de livres.**

HERDT & CO.,

Agents pour le Canada.

13 rue St-Jean, Montreal.

numéro était imprimé ; la fête des rois nous ayant obligé à terminer notre journal vingt-quatre heures plus tôt que d'habitude.

Les noix de Grenoble sont offertes de 11c à 11½c la lb soit ½c de moins que nos cotes précédentes. Ces prix pourraient encore baisser.

Les autres fruits secs sont sans changement.

Les thés ont un bon mouvement d'affaires aux prix anciens.

Les mélasses sont toujours très fermes ; on continue à vendre en gros à 31c c'est-à-dire au prix coté au détail.

Nous avons remanié notre liste de prix des épices, nous prions nos lecteurs de s'y reporter.

Le cable Sisal a baissé de ¾c par livre, les prix sont maintenant de 9½c à 11c.

Fer, ferronneries et métaux.—Les marchands de gros tant d'Ontario que de Québec se sont réunis hier pour la première fois afin de discuter ensemble les moyens à prendre pour se protéger contre les combines et les manufacturiers dont ils peuvent avoir à se plaindre.

A cette réunion un comité a été nommé qui devra aviser aux moyens à employer, puis convoquer une nouvelle assemblée où ces moyens seront discutés et adoptés s'il y a lieu.

Les prix de la broche sont toujours sujets à discussion, Nous avons déjà dit que certains manufacturiers avaient augmenté leurs prix tandis que d'autres avaient maintenu leur ancienne liste.

Pour nous, nous croyons devoir maintenir l'escompte à 40 p. c. indiqué à notre liste de prix-courants, car nous sommes certains qu'on peut facilement acheter dans le gros à nos prix.

L'étain en lingots a subi une forte hausse depuis peu, On cote maintenant en lingots de 22½c à 23c la livre, et en barres de 23½c à 24c.

Huiles, peintures et vernis.—On cote en hausse de 2½c par gallon l'huile de foie de morue de Terre-neuve et le veau de 36½c à 42½c le gallon.

Salaisons, saindoux, etc.—La maison Laing & Co. a baissé ses prix du lard *short cut* mess de 50c par quart. On paie de \$15.50 à \$16.50. Elle cote aussi les jambons de 9½c à 10½c et le lard fumé de 10½c à 11c la livre.

Les saindoux purs de panne en seaux sont cotés à \$1.45 soit 5c de moins, et les canistres de 10, 5 et 3 livres respectivement valent 7½c, 7¾c et 7¾c la livre.

Les lards américains sont sans changements.

Revue des Marchés

Montréal, 12 janvier, 1898.

GRAINS ET FARINES

MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade, cote comme suit les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

“Chargements à la côte, blé et maïs sans affaires. Chargements en route, acheteurs et vendeurs ne s'entendent pas. Maïs tranquille et ferme. Marchés anglais de la campagne en partie en baisse de 6d.

A Liverpool, le blé disponible est lourd ; maïs disponible, tranquille ; maïs américain disponible 3s 10½d nouveau. Farine première à boulanger de Minneapolis 19s 6d. Futurs. Blé tranquille 5s 10d mars ; 5s 8½d mai ; maïs tranquille 3s 10½d vieux, janvier ; 3s 8½d mars.

A Paris le blé est à frs 21.75, janvier ; frs 22 juin ; la farine, frs 45.75 janvier ; frs 45.60 juin. Marchés français de la campagne, plus fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 24 décembre :

“Encore douce et humide pendant les deux premiers jours de la huitaine, la température s'est enfin mise franchement au froid depuis jeudi, donnant ainsi pleine satisfaction aux vœux de la culture, qui ne voyait pas sans inquiétude les mauvaises herbes se propager avec une facilité extraordinaire, en même temps qu'elle avait à craindre les ravages souterrains des vers blancs, des mulots et autres engeances nuisibles. Les deux ou trois nuits de gelée que nous venons d'avoir auront eu à cet égard le meilleur effet ; il ne reste plus qu'à souhaiter d'ici quelques jours une bonne couche de neige pour finir de tranquilliser nos cultivateurs sur le sort de leurs blés en terre.

En ce qui concerne les affaires, nous avons à constater depuis huit jours une tendance légèrement plus ferme sur nos marchés de l'intérieur ; le temps paraît devoir ranimer la demande des farines et la culture fait, par suite, plus de difficultés pour accorder des concessions à la meunerie.”

Sur les marchés américains, au début de la semaine, les prix du blé ont décliné. Lundi dernier, ils avançaient de 1c sur les cours de samedi pour montrer une nouvelle faiblesse le mardi. Hier encore, au début de la journée, le marché de Chicago était faible, en présence des ventes de la spéculation, mais les achats du découvert et la fermeté du

MELASSES

En magasin

....DES **PETITES ANTILLES, BARBADES,
PORTO-RICO, FAJARDO.**

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC



PARK, BLACKWELL & CO., Ltd.,

**MARCHANDS DE PROVISIONS EN GROS,
Empaqueurs de Lard et de Viandes de Bœuf.**  **Toronto, Ont.**

Faites l'essai d'un baril échantillon de nos **JAMBONS FUMES** et **DOUX**
ainsi que notre **BACON** pour le déjeuner.

Ce qu'il y a de plus délicieux et appétissant

Huile de Charbon

 **"PERFECTION,"** Prime White; **"CROWN ACME,"** Water White

Ces marques sont manufacturées à notre nouvelle raffinerie, la plus grande,
la plus complète et la mieux outillée en Canada.

Demandez nos prix et nos échantillons avant d'acheter votre approvisionnement d'automne. Nous
vous intéresserons.

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par la malle.

THE BUSHNELL CO., Ltd.

RAFFINEURS

Bureau: Bâtisse du Board of Trade, MONTREAL

FONDÉE EN 1849

La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE **LION** "L"

MARCHANDISES PURES
ARTICLES INDISCUTABLES.

Les principaux marchands d'un
Ocean à l'autre les ont en magasin

**VINAIGRES PURS, MARINADES,
MIXTURES, GELÉES, MARMELADES
ET CONFITURES.**

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS.

MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers

Médailles d'Or, d'Argent et de
Bronze.20 Premiers Prix.

MONTREAL

blé d'inde ont rendu un peu de ton au marché. Les offres de la campagne sont peu importantes et la demande de blé au comptant est simplement modérée. Le champ semble appartenir aux baises pour le moment. On croit que le marché de Liverpool se relèvera de sa faiblesse actuelle et permettra de reprendre les exportations en ce moment difficiles. Les haussiers comptent sur le peu d'offre de la République Argentine et de la Russie pour relever les cours.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge.....	70
New-York, No 2, rouge.....	80½
Duluth, No 1 du Nord.....	67
Détroit, No 2 rouge.....	70½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Mai	Juil.
Chicago	71	69
New-York.....	75½
Duluth.....	69½
Détroit.....	73½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Mai	Juillet
Jeu.	70½	68½
Vend.	70	68
Samedi.....	69½	67½
Lundi.....	70½	68½
Mardi.....	70½	68½
Mercredi.....	71	69

On cotait hier en clôture sur le marché de Chicago : avoine 26½ janvier ; 27½ mai ; 26½ juillet. Blé d'inde 34½ janvier ; 37½ mai ; 37½ juillet.

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le "Commercial" de Winnipeg du 7 janvier 1899 :

Le marché local a été lourd et il s'est fait peu d'affaires. Les livraisons dans tout le pays sont très faibles, n'atteignant pas 100 minots par jour pour chaque région et sans la pression d'achats nouveaux à la campagne, il n'y a pas d'activité dans les affaires ici. Les prix bien qu'ayant une tendance à suivre les fluctuations des marchés américains, se sont mieux tenus que ces derniers, la baisse pour la semaine n'ayant été que de 1c par minot. Le prix pour le No 1 dur en magasin à Fort William, samedi dernier en clôture, était de 68½c disponible, et hier après-midi 67½c était offert couramment pour le même article, dans les mêmes conditions. No 1 dur, livraison en février était offert hier à 69½c et pour li-

vraison en mai à 72c, mais on n'insistait pas pour la vente, et en comparant la baisse sur les marchés des États-Unis, les marchés locaux se sont tenus raisonnablement fermes et ont montré de la réserve.

Le No 2 dur et le No 1 du nord sont à 3½c plus bas que le No 1 dur ; le No 2 du nord, le No 3 dur et le No 1 du printemps sont à 7c de moins que le No 1 dur. Il n'y a pas de demande pour blé séché, et nous ne pouvons pas donner de prix du marché pour cet article."

La dépêche de l'Ontario, en date d'hier, cote comme suit les marchés d'Ontario :

"FARINE : Patente d'Ontario en sacs, \$3.60 à \$3.80 ; Straight rollers, \$3.25 à \$3.35 ; Patentés de Hongrie, \$4.00 à \$4.10 ; à boulanger du Manitoba \$3.70 à \$3.80.—BLÉ : rouge et blanc d'Ontario, 69 nord et ouest ; blé à volailles, 70c ; No 1 Manitoba, dur, 70 à 80c à Toronto et No 1 du Nord à 74c.—AVOINE. Blanche, cotée à 29c ouest.—SEIGLE : Côté à 51c.—ORGE : plus facile, cotée de 46c à 47c ouest.—SARRASIN : Ferme à 46c nord et 48c est.—SON : les maisons de la ville vendent le son à \$14.00 et le GRU à \$15.00, en lots de char f. o. b. Toronto.—BLÉ-D'INDE : Canadien, 35c à 36c, ouest ; Américain, vieux 44½c, Américain, nouveau 42½c à 43½c sur rails, ici.—POIS : ferme à 66c, nord et ouest, en lots de char.—FARINE D'AVOINE : Roulée en sacs, par lots de char, sur rail à Toronto, \$3.60 ; en barils, \$3.70."

Le marché de Montréal est toujours ferme, malgré la tranquillité des transactions. Les farines de blé sont très tranquilles, les ventes sont lentes malgré les beaux chemins de la campagne qui permettraient maintenant des transports faciles. Nos cotes pour les farines de Manitoba sont un peu plus faibles, et on obtiendrait sans doute quelques concessions pour achats importants. Les farines d'Ontario restent sans changements.

L'avoine est à peu près au même prix que la semaine dernière, quoique, hier, un peu plus faible. Nous cotons de 32½c à 32½c en magasin.

Les farines d'avoine assez difficiles à coter sont en hausse. Il ne s'en vend plus à moins de \$3.60 le baril et \$1.75 le sac. Ces prix sont plus en rapport avec la valeur de la matière première.

Les pois sont fermes de 69c à 70c, et le sarrasin à également avancé depuis nos dernières cotations. Le prix en magasin est de 50c à 51c.

Les issues de blé ont un commerce actif à des prix très fermes et même en avance pour le son d'Ontario.

EN VENTE PARTOUT

LE...

CACAO ET LE
CHOCOLAT DE

FRY

250
Médailles d'Or et
Diplomes.

D. MASSON & CIE., AGENTS, MONTREAL.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; **avoine**, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; **Pois, Orge, Sarrasin, etc.** Blé d'Inde à silos, **Lentilles, Mil** canadien et de l'ouest; **Trèfle** rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; **Plâtre à terre**; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

A. D. MCGILLIS

596, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Achète le Beurre, le Fromage, les Œufs et les Provisions Générales.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE SUPERIEUREMENT INSTALLE.

Capacité des moulins représentés: au delà de 3,000 barils par jour

FARINES 

JOHN WILKINS

AGENT DES MEUNERIES

No 44, RUE ST-JEAN, - MONTREAL

... GRAINS ...

Nous sommes acheteurs de toutes sortes de Grains aux prix les plus hauts du marché, quelque soit la quantité dont vous disposez. ---
Nous faisons un grand commerce d'exportation: faites-nous vos offres.

MICHAUD FRERES & CIE

CHAMBRE 202, BOARD OF TRADE.

38, rue St-Sacrement, MONTREAL

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 79 à 0 80
" " No 2 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.	0 78 à 0 79
Avoine blanche No 2.	0 32½ à 0 32½
Blé d'Inde, Américain.	0 44½ à 0 45
Orge à engrais, 48 lbs.	0 34 à 0 36
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 69 à 0 70
Sarrasin, par 48 lbs.	0 50 à 0 51
Seigle, par 56 lbs.	0 00 à 0 56

FARINES

Patente d'hiver.	\$3 75 à 4 00
Patente du printemps.	4 25 à 4 40
Straight rollers.	3 50 à 3 65
Forté de boulanger (cité).	4 00 à 4 10
Forté du Manitoba, seconde	3 50 à 3 70

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	\$3 60 à 3 75
Farine d'avoine granulée, en barils.	3 60 à 3 75
Avoine roulée, en barils.	3 60 à 3 75

FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 31 décembre :

"Le fromage n'a qu'une demande modérée, mais les détenteurs sont très fermes, ils s'attendent à une nouvelle avance avec l'avènement de la nouvelle année. Nous cotons le fromage canadien coloré de choix — septembre, octobre, 49s à 51s; blanc, 49s à 50s; canadien, août, coloré et blanc, 46s à 48s. Choix Etats-Unis, blanc et coloré, 48s 6d à 50s. Les articles de fabrication ancienne sont en bonne demande de 38s à 44s, mais les qualités inférieures sont lourdes de 26s à 30 par cent livres.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

En l'absence d'affaires, il est difficile de coter le fromage autrement que nominale, ce que nous faisons, de 10c à 10½c pour le fromage de choix de la province, celui d'Ontario faisant une fraction de plus.

Le cable de Liverpool étant sans changement à 50s pour blanc et coloré, les acheteurs ne veulent pas offrir davantage, tandis que, d'autre part, les quelques détenteurs qui restent ont confiance dans l'avenir de l'article et préfèrent le garder plutôt que de s'en dessaisir à ce prix.

BEURRE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 31 décembre 1898 :

"Les qualités de choix sont en grande

abondance, et avec les cotations réduites pour le beurre du continent, les importateurs ont vendu couramment. Nous cotons aujourd'hui le beurre de crèmerie canadien de choix, en boîtes, frais, 100s à 104s; la qualité immédiatement au-dessous 88s à 96s; Etats-Unis, de choix, 90s à 92s: Laddies et Imitations crèmeries et beurrieres canadiennes de choix se vendent ferme de 65s à 76s; les Danois, fins, 102s à 114s; les Australiens, 100s à 106s; les Cork premiers, manquent; les seconds font 97s; les troisièmes, 81s par 100 livres.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La situation du beurre a changé; il y a moins de fermeté dans les prix que la semaine dernière; il se fait d'ailleurs très peu de beurre d'une qualité assez fine pour satisfaire les exigences des exportateurs et les crèmeries ferment tour à tour leurs portes; il n'en reste plus que très peu en opération et bien que notre marché soit suffisamment approvisionné pour le commerce local, ce qui peut encore se fabriquer maintenant trouvera facilement un écoulement sur place d'ici à la reprise de la fabrication en grand. On cote, suivant qualité pour les bons choix, les beurres frais de crèmeries de 18c à 19c; et de 1½c à 2c de moins pour les qualités secondaires. Quant au beurre de ferme, les prix varient de 13c à 14½c suivant qualités.

ŒUFS

Le prix des œufs est ferme, les stocks sont peu importants et si la saison froide a activé la demande, elle a ralenti les envois d'œufs frais.

Nous cotons les œufs frais pondus de 25 à 30c, les œufs chaulés de Montréal, de 15 à 16c et ceux d'Ontario, de 14 à 15c.

LEGUMES

Nous cotons :

Salades 40c la doz; carottes 25c le panier; choux, de 20 à 25c la doz et 50c le quart.

Les haricots triés à la main valent de 90 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les prix d'aujourd'hui sont: le céleri de 25 à 60c la douzaine de paquets; les navets 40 à 50c le sac; les betteraves de 20 à 25c le panier; les oignons du pays de \$1.75 à \$2.00 le quart; et les patates sucrées de \$3.00 à \$4.00 le quart.

Les pommes de terre se vendent suivant quantités 65c le sac de 90 lbs. et de 54 à 60c en lots de char, suivant qualité.

En primeurs des Etats-Unis, on cote: céleri de Californie de 65 à 70c la doz: de

Vignoble Concordia,

SANDWICH, Co. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO.

Viticulteurs et
Manufacturiers de Vins Canadiens.

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, ONT.

NOTRE
FABRICATION :
Lager,
India Pale Ale
Porter,
Royal Stout XXX

BRASSERIE de BEAUPORT

BIÈRES ET PORTERS

De :: Qualité :: Supérieure.

Le commerce trouvera double profit en vendant nos bières et porters. Leur qualité facilitera et augmentera la vente, et par conséquent, le profit du marchand qui retiendra la clientèle en lui donnant à prix égal, pleine et entière satisfaction.

La Qualité

supérieure de nos produits est due à la délicate eau des Laurentides, au choix des malts canadiens et irlandais, à l'emploi exclusif du houblon de Bavière sans rival dans le monde entier.

C'est là tout le secret de notre succès.

LA CIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT,

Ruelle Perrault, près de la rue Craig, MONTREAL.
No. 44, rue St-Joseph. QUEBEC.

Nos Voyageurs

sont, actuellement, en route avec leurs échantillons de

Fly Nets (Filets à Mouches)

Dusters (Couvertes d'Été)

Horse Sheets (Couvertes pour Chevaux)

Ils ont le plus bel assortiment dans ce genre de marchandises qu'il y ait au Canada.

Hector Lamontagne & Cie,

Marchands de Cuir et manufacturiers de

Valises, Harnais, Licous, Bottes Sauvages
et Articles de Cordonnerie.

304-306, rue St-Paul, Montreal

paquets et fèves vertes \$1.25 la boîte ; épinards, \$3.50 le quart ; concombres, \$2.50 la doz., et tomates, de 45 à 50c la livre.

On offre en gros des champignons du Haut-Canada et de la Côte des Neiges, de 75 à 80c la lb et qui se détaillent à \$1.00.

FRUITS VERTS

Les oranges de Valence, boîtes de 420 débutent à nouveau à \$3.50 après être descendues à \$3.25 la semaine dernière.

Les boîtes de 714 sont sans changements, nous les cotons encore de \$3.75 à \$4.25.

On vend les oranges de Messine en boîtes de \$2.25 à \$2.50.

Les autres fruits sont sans changements.

Le commerce se plaint de la lenteur des affaires, ce qui, d'ailleurs, est inévitable après la période des fêtes.

GIBIER ET VOLAILLES.

La vente du chevreuil est interdite depuis mardi dernier. Il n'y a donc plus lieu de s'en occuper.

Les perdrix No 1 se vendent de 55c à 60c la paire et celles No 2 de 30c à 35c.

Les lièvres font de 15 à 20c le couple.

Les dindes ont toujours une bonne demande avec des arrivages restreints. Le prix en est de 9c à 10c la livre. On cote en outre : poulets de 5c à 7c, canards, de 6c à 8c et oies, de 5c à 6c la livre.

PORCS ABATTUS

Les porcs abattus ont une assez bonne demande aux prix de \$5.50 à \$5.75 les cent livres pour petits et de \$5 à \$5.25 pour les gros.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, le 5 janvier 1899 :

« Les arrivages de la semaine dernière ont été de 227 chars de foin et 16 chars de paille et 55 chars pour l'exportation. La semaine correspondante. l'an dernier, 264 chars de foin et 29 chars de paille et 7 chars de foin pour l'exportation.

Les arrivages de foin pour le mois de décembre ont été à la hauteur de la demande. Nous n'avons pas reçu nos fortes expéditions habituelles de décembre par suite de la rareté des chars, conséquemment, notre marché est dans une très bonne condition ; il n'y a pas de fort surplus ici et les prix sont fermes.

La paille de seigle est ferme et le marché continue à être facile.

Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$12.50 à \$13.00	\$12.00 à \$12.50
— No 1	11.00 à 12.00	10.00 à 11.00
— 2	9.00 à 10.00	9.00 à 10.00
— 3	6.00 à 8.00	6.00 à 8.00
— mél. de trèfle.	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— trèfle...	6.00	
Paille de seigle, long.	8.00 à 8.50	
seigle mêlée	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

A Montréal, le marché est absolument dépourvu d'activité pour le commerce local et peu satisfaisant à l'exportation.

« Nous cotons :

Foin pressé No 1, la tonne.....	7 00 à 8 50
do do No 2 do	6 00 à 6 50
Paille d'avoine do	3 50 à 4 00
Moulée, extra la tonne.....	19 00 à 20 00
Grain blanc do	17 00 à 18 00
do No 2, do	16 00 à 17 00
Son (Manitoba) do	15 00 à 16 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 00 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	09 00 à 00 00

Et au char :

Foin pressé No 1 à choix	6 00 à 7 50
do do No 2	4 50 à 5 00
do mél. de trèfle.....	4 00 à 4 50
Paille d'avoine.....	2 50 à 3 50

Pour nettoyer peau de chamois

Qui, à force de nettoyer l'argenterie et la verrerie, se sâlit et coûte cher à remplacer, préparez une solution de savon râpé avec de la soude en petite quantité, et laissez-y la peau pendant deux heures, après quoi vous rincez dans l'eau de savon tiède. Pour finir, tordré dans un linge et sécher vite. Ne jamais employer l'eau pure qui durcit la peau.

L'alcoolisme en gâteaux.

Les Américains, qui inventent tout, viennent de trouver le moyen de combiner harmonieusement l'ivrognerie et la gourmandise. Grâce à cette découverte, l'eau-de-vie peut maintenant être non seulement bue, mais mangée, sous forme de biscuits et de gâteaux secs qui renferment une assez grande quantité de whisky. Le bureau d'hygiène des Etats-Unis a commencé une campagne contre les fabricants et les marchands de ces dangereux produits. A Manchester, on s'est mis à vendre un autre produit non moins toxique : c'est du sucre candi contenant de l'alcool à haute dose.



Achetez le **“Star Safety”**

Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. **Prix - \$2.00**

PATINS pour tous les goûts,
et toutes les bourses.

L. J. A. SURVEYER, Quincaillier

6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

La Compagnie **JOHN L. CASSIDY, Limitée**

IMPORTATEURS DE

Porcelaines, Faiences,

**Cristaux, Argenterie, Coutellerie,
Articles d'Eclairage, Etc., Etc.**

339 et 341 Rue St-Paul, Montréal.

**Harengs
à la
Sauce
Tomate**

Voici un article délicat qui va faire plaisir à vos clients les plus difficiles—les Harengs à la Sauce Tomate préparés par MOIR WILSON & Co., Aberdeen, Ecosse.

Les plus beaux poissons, ici sont achetés et triés avec soin pour leur haute qualité. Nutritifs — riches — délicats. Directement de chez les empaqueteurs.

Moir Wilson & Co.,
Aberdeen, Ecosse.

A. P. Tippet & Co., Agents Généraux,
Montréal.

NOTES SPECIALES.

Les hommes d'affaires comme les hommes de professions, ne dédaignent pas un bon dîner. Ils satisferont leurs goûts en allant prendre le lunch *extra* que donne l'Hôtel Jacques-Cartier, Place Jacques-Cartier, qui vient d'être remodelé complètement par MM. J.-B. Bureau & Cie. La cuisine est excellente et le service ne traîne pas en longueur.

Une transaction qui fait honneur à tous ceux qui y ont pris part : l'emprunt fait par le Monument National à l'Ordre Indépendant des Forestiers de \$150,000 à 5 p.c. remboursable en cinq ans. Le Monument National fait une opération avantageuse, l'Ordre Indépendant des Forestiers, un bon placement. Nos félicitations à MM. Drolet et Alarie qui ont négocié l'affaire.

Nous accusons réception du calendrier de MM. R. et S Frappier, architectes, ingénieurs civils et électriciens. Un petit tableau donne les numéros de téléphone des stations de police, de pompes et des ambulances. Nos remerciements.

Nous accusons réception de la liste de prix de la Preservaline Mfg. Co., 12 Cedar st., New-York. Toutes les spécialités de cette importante manufacture sont présentées sous un format commode et de consultation facile. L'impression en deux couleurs est faite avec goût et très soignée.

Le commerce de détail en peintures, vitres, vernis a intérêt, en ce moment, à demander les prix à la maison McArthur, Corneille & Co, 312, 314 et 316 rue St Paul. La qualité des marchan-

dises de cette maison importante est généralement reconnue. Quant aux prix, le détailler trouvera toujours un bénéfice sérieux à consulter les dernières cotations avant de placer ses commandes.

Nous avons reçu le traditionnel almanach de la *Presse* en trois couleurs. Il a sa place marquée dans tous les bureaux d'affaires. En le consultant, le matin, le commerçant y trouvera un mémo, une suggestion utile et pratique sur l'usage judicieux de la publicité. Puisse-t-il en profiter!

Les métaux précieux

Production approximative de *cuivre*, pour le monde entier : 265,000 tonnes ; d'*argent*, une valeur de 1,112 millions ; d'*étain*, 72,000 tonnes ; de *plomb*, 460,000 tonnes ; *fer* (lingots), 28,000,000 tonnes ; *acier*, 13,000,000 tonnes ; *or*, environ 226,000 kilogrammes valant 9,621 millions en 1893 ; en 1894 la valeur de l'or découvert dépasse un milliard.

Nettoyage des bijoux et diamants

Frotter d'abord, au moyen d'une brosse à dents demi dure, avec du blanc d'Espagne ; laver ensuite dans de l'eau de savon chaude ; tremper encore dans de l'esprit-de-vin pour enlever le savon et enfin, faire sécher dans de la sciure de bois chaude, après avoir laissé égoutter. On peut, pour finir, frotter une fois encore avec un linge fin ou une brosse bien propre.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1390e livraison (24 Déc. 1898).—Le trésor de Madeline, par Pierre Macé. Benvenuto Cellini, par P. Vincent. Les almanachs, par Louis Barron.—Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre. Le trésor de Boscoreale au musée du Louvre, par Ét. Leroux.

Abonnements. Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

MANUFACTURIERS !**CAPITALISTES !****A VENDRE****POUR CLORE UNE SUCCESSION.**

Cette propriété centrale, Nos 595 - 597 rue du Collège, près de la rue McGill. Superficie totale, 13,897 pieds. Prix, 75c. du pied carré, y compris les batiments et la fonderie en arrière.

CONDITIONS FACILES.**DESMARTEAU & KENNEDY, 1598 rue Notre-Dame.**

BOUCHER & ROFFEY

Marchands-Tailleurs...



No 1791 Rue Notre-Dame, Montréal.

LES MOUTARDES PURES DE DUNN

● sont fabriquées avec des graines choisies, toutes écorces enlevées. Résultat: un produit d'un goût délicat et d'un piquant excellent, difficile à égaler. Le meilleur article possible. Demandez nos prix.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

Les Marques de la MAISON Joseph Côté

179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Les Tabacs coupés

LES CIGARES

Théo — St-Louis — Petit Havane à 5c: Docteur — Saratoga — St-Louis
 Quesnell — Côté's Choice Mix à 10c: El Capitaine — Capitol

Sont en vente dans toutes les Epiceries et chez tous les Marchands de tabac de premier ordre.

Le plus Pur et
le Meilleur...

SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun sel manufacturé. Essayez-le et vous n'en emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui disinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en mains ce qui est reconnu être le meilleur.

THE WINDSOR SALT CO. - - WINDSOR, Ont.

MAISON FONDÉE EN 1851 N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,

270, 274 rue St-Paul et 113, 115 rue des Commissaires, MONTREAL.

Seuls représentants au Canada pour les Fameux Cognacs suivants :

Geo. Fabert & Co., qts. \$7.50 par case de 1 doz.	Cognac Denis Texier &
do pt. 8.75 " 2 doz.	Fils, qts. 7.75 par case de 1 do
do 1/2 flasks. 9.50 " 4 doz.	Cognac L. PAULHIAC &
do 1/4 bout. 9.50 " 4 doz.	CO., (sans rival) 9 00 " 1 doz.
do flasks. . . \$7.75 " 2 doz.	

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses. Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacturier n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont à sa responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser le privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 JANVIER 1899.

Alumettes.

Teicograph	3 20
Telephone	3 05
Tueur	2 85
Prêt payé à destination et 50c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.	
Phoenix	2 80
Eagle Parlor	1 40
..... par 5 caisses..	1 30

Articles divers.

Ricu Parisien	lb.	0 12
Roucheaux communs	gr.	0 18
Briquet à eau	doz.	0 35
Briquets pour lampes		
No. 1	doz.	0 00
No. 2	doz.	0 00
No. 3	doz.	0 00
Cable coton 4 ponce	lb.	0 12 1/2
" Manilla	doz.	0 10 1/2
" Sisal	doz.	0 11 1/2
" Jute	doz.	0 08 1/2
Cartes à jouer	doz.	2 25
Chandelles suif	lb.	0 00
" paraffine	lb.	0 09 1/2
" London Sperm	lb.	0 08 1/2
" Stearine	lb.	0 12 1/2
Epingles à linge. bec. 5 gr.		0 60

3 fils	3 fils.	6 fils.
Fioctes	30 pieds.	0 50
"	40 "	0 50
"	48 "	0 70
"	72 "	1 00
"	100 "	1 25
Graine de canari	lb.	0 03 1/2
" chanvre	lb.	0 06 1/2
" de colza	lb.	0 04 1/2
Lessiv concentré, pur	doz.	0 30
Mèches à lampes No. 1	doz.	0 80
" No. 2	doz.	0 18
" No. 3	doz.	0 12

Rass Ale. Bières.

Head Bros. Dog's Head	pts.	2 55
Guinness Stout	pts.	1 57 1/2
Read Bros. Dog's Head	pts.	2 52 1/2
.....	pts.	1 50

Cafés.

Arabian Mocha	la livre.	
Imperial	doz.	31
Jamaica	doz.	28
Java Siftings	doz.	18
Maracabo	doz.	21
Old Gov. Java	doz.	31
Pure Mocha	doz.	41
Rio	doz.	27 A 29
Standard Java	doz.	12 A 16
" et Mocha	doz.	33

Chocolats et Cacaos.

French Diamond 6 div. 12 lbs. lb.	0 23
Queen's dessert 6 div. lb.	0 40
Mexican Vanilla 1/2 et 1/2 lb.	0 42
Parisien, marc. 1/2 et 1/2 lb.	0 30
Royal Navy 1/2 et 1/2 lb.	0 30
Chocolate Iching par 1/2 lb.	2 25
Pearl Pink Icing 1 lb.	1 25
White Icing 1 lb.	1 75

CHOCOLAT MENIER



Boîtes de 12 lbs	
10 lbs et de 12 lbs	
Vanille	
5 caes	0 34
lots de Caisnes	
10 lbs et de 12 lbs	
Boîtes de 12 lbs	0 36

Moins d'une caisse

La caisse	\$20 00
La caisse	0 30
Le demi	0 20

Les caisses

Caracas 1/4 boîte de 8 lb. la lb.	0 42
Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb. la lb.	0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb. la lb.	0 29
Monogram 1/2, 6 div. lb.	0 24
Par non sucré 1/2 lb.	0 42
Vanille 1/4 lb.	0 42

Chocolats Couverts.

French Diamond 6 div. 12 lbs. lb.	0 23
Queen's dessert 6 div. lb.	0 40
Mexican Vanilla 1/2 et 1/2 lb.	0 42
Parisien, marc. 1/2 et 1/2 lb.	0 30
Royal Navy 1/2 et 1/2 lb.	0 30
Chocolate Iching par 1/2 lb.	2 25
Pearl Pink Icing 1 lb.	1 25
White Icing 1 lb.	1 75

Cacaos Frys.

Concentré 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz.	2 40
Homéopathique 1/2, 1 lb. 18 lbs. lb.	0 33
Homéopathique 1/2, 18 lbs 12 lbs.	0 33

Cacaos Couverts.

Hygénique, en tins de 1/2 lb. dz.	3 75
" " " " " " " " " " " "	2 25
Essence cacao, non sucré 1/2 lb. dz.	0 55
" " " " " " " " " " " "	1 40
" " " " " " " " " " " "	2 25

Conserves alimentaires.

Spécialités de W. Clark.

Compressed Corned Beef 1s. la dz.	\$1 20
" " " " " " " " " " " "	2 20
Eng. Brawn	2a. "
Boneless Pigs Feet	2a. "
Sliced Smoked Beef	1a. "
Roast Beef	1a. "
" " " " " " " " " " " "	2a. "

Potted Meats. 4 oz. tins.

Ham	0 55
Corn	0 55
Beef	0 55
Chicken	0 55
Turkey	0 55
Wild Duck	0 55
Tongue	0 55
Beef	0 55

Pâtis.

Wild Duck	1 10
Partridge	1 10
Chicken	1 10
Veal & Ham	1 10
Ox Tongue Whole 1 1/2	5 50
" " " " " " " " " " " "	2 1/2
" " " " " " " " " " " "	2 75
Lunch Tongue 1s.	8 00
Picnic Beans with Tomato	2 75

Soups.

Mulligatawny	"
Ox Tail	"
Kidney	"
Tomato	"
Vegetable	"
Julienne	"
Chicken	"
Mock Turtle	"

Légumes.

Asperges 4 lbs.	0 00
Baked Beans 3 lbs.	1 00
Big drinde 2 lbs.	0 90
Champignons	0 14

Les annonces attirent l'attention du lecteur en raison de leur fraîcheur et de leur à-propos.

...Hotel...

Jacques - Cartier

J. B. BUREAU & CIE, PROPRIETAIRES

Place Jacques-Cartier, - Montreal

AU CENTRE DES AFFAIRES

Lunch Extra pour hommes d'affaires et hommes de professions.

Cuisine Supérieure.

Service rapide et soigné.

Les primeurs de la saison.

CHAMBRES SPACIEUSES BIEN
ECLAIRÉES ET BIEN CHAUFFÉES.
PRIX RAISONNABLES.....

HER MAJESTY'S THEATRE

M. et Mme FRANK MURPHY. - Props. et Gerants.

JEUDI SOIR, 26 JANVIER.

Les artistes suivants, du Metropolitan Opera House, de New York, chanteront dans un grand Concert d'Opéra, sous la direction de **M. Maurice Grau**.

Mme MARCELLA SEMBRICH,

(l'Etoile de la saison au Metropolitan.)

Mons. SALIGNAC, Ténor.

Signor CAMPANARI, Bariton.

Melle KATHERINE RUTH HEYMAN,
pianiste, qui a gracieusement consenti à accompagner.

Ainsi que la célèbre basse,

M. POL PLANÇON.

Le plus grand événement musical
à Montreal, depuis MELBA.

Sièges en vente vendredi matin le 13 janvier, à 9 hrs a. m. au Canadian Foreign Music Store, 213 rue St-Jacques, et à succursale du "Star," coin des rues Peel et Ste-Catherine.

Prix : \$1.00, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50, \$1.00 ;

Loges. \$10, \$15, \$20, \$25, \$30.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

FARINES,

GRAINS,

MOULÉE

Provisions générales de toutes
sortes, aux plus bas prix du
marché.

Demandez nos Prix avant d'acheter.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

Quel bon marché !

Combien

sont exquises les

PORK & BEANS

A LA SAUCE TOMATE,

Marque de Clark

Pour le Commerce

Les Epiciers et les Confiseurs
devraient se procurer :

Nos délicieuses barres de Chocolat
à la Crème.
Notre Gingembre au Chocolat.
Nos "Wafers" au Chocolat.
Nos Tablettes de Chocolat.
Notre Gingembre Crystallisé, etc.

The COWAN CO., Ltd., Toronto
Manufacturiers de Cacao et de Chocolats.

Le "WALLA GALLA" (Enre-
gistré)

ou Thé de la Croix Rouge

Vendu en paquets, à 40c., 50c. et 60c. par livre.

Clubhouse (Enregistré)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de
ferblanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les
plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les
épiciers trouveront leur profit à les vendre. --

Empaquetés et mélangés par
The
Cowan, Ramsay Co, Ltd., Toronto.

Z. PAQUET...

— QUEBEC et MONTREAL

Importateur et Exportateur,
Appreteur, —
Epilleur et Teinturier de



Pelletteries

Aussi Manufacturier de

Fourrures

Gants, Mitaines, Souliers-Mous, Galottes, Casques en
imitation, et Importateur de Chapeaux.

Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

American Tobacco Co'y

of CANADA, (Limitée)

Sont vendues par toutes
les principales maisons

TABACS COUPES :

"Old Chum"

"Seal of North Carolina"

"Old Gold"

CIGARETTES :

"Richmond Straight Cut"

"Sweet Caporal"

"Athlete" et "Derby".

Huitres

Si vous avez
besoin d'Huitres
fraîches, à la
mesure, écrivez
ou téléphonez à

Léon Archambault

198, St.-Chs. Borromée, Montréal

Marchand d'Huitres et de Homards
vivants ou bouillis.

Commandes pour la campagne remplies avec soin.
Prompte livraison. Satisfaction garantie.

C. O. Genest & Fils

MARCHANDS EN GROS DE

GRAINS, FARINES, POISSONS et

PROVISIONS GENERALES

Conserves alimentaires, Sucres, Huile de charbon,
Epiceries générales, Etc., Etc.

Nous offrons au commerce, l'huile de charbon
SILVER STAR, et autres marques au prix
de la raffinerie, par quantité de chars.

SHERBROOKE, P. Q.

Une qualité invariable est
certainement un grand
avantage pour tout mar-
chand intelligent. Ce ré-
sultat est obtenu en ven-
dant des produits de pre-
mier ordre.

SALADA

Le Thé de Ceylan.

Le dernier paquet d'une
caisse assure le même pro-
fit régulier que le premier
et pardessus tout cela, la
caisse tout-entière ou une
partie quelconque peut
être renvoyée à volonté et
sur réception, un chèque
sera retourné pour le plein
montant du prix original.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam
Seed," fabriqué d'après six brevets. Mar-
chandise de confiance; rien ne peut l'appro-
cher comme valeur et comme popularité.
Chez tous les fournisseurs de gros.

"DEMANDEZ-LE; il n'y a pas de sub-
stitution qui l'égale."

UN TIRE-L'ŒIL

Le déjeuner doit alimenter le cerveau et les mus-
cles pour la bataille du jour. L'aliment nerveux
est indispensable. Pour donner de la vigueur, au-
cun tonique n'égale

MONSOON

LE THÉ INDO-CEYLAN....

En paquet, cachetés seulement.

Jamais en vrac.

25c, 30c, 40c, 50c, 60c.

Il satisfait le goût; il donne de la vigueur au corps.
C'est de la folie de payer maintenant de hauts prix
ou d'acheter autre chose que le meilleur thé. Mon-
soon est celui qui donne le plus de force; il est par
conséquent le meilleur marché.

Directement du Producteur au Consommateur.

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

**CUIR, HARNAIS, FOURNITURES
pour CORDONNIERS et SELLERS**Demandez nos prix avant d'acheter, ils
sont toujours les plus bas.Nous n'avons pas de voyageurs, nous
faisons bénéficier nos clients de ces éco-
nomies en leur vendant à bon marché.

Téléphone 470.

No 38, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.**J. W. HILL****Propriétaire d'Entrepôts****ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES****Entrepot No 73****Magasin :**Coin des rues
William et Queen**Bureau :**No 48 rue William
MONTREAL**Jos. Amyot & Frere**

— IMPORTATEURS DE —

**Marchandises Françaises, Anglaises,
Allemandes, Japonaises et
Américaines....**

Les dernières nouveautés dans les modes.

45 rue Dalhousie et 20 rue Union**QUEBEC****EN GROS SEULEMENT.****A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS.

— EN —

Marchandises Sèches**Générales**

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires**MONTREAL.****DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE**55 RUE WILLIAM. - - MONTREAL****THIBAUDEAU BROTHERS & CO.**

Importateurs de

Marchandises Seches**332 RUE ST-PAUL,****THIBAUDEAU FRERES & CIE****Montreal.**

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITE DE

Tapis et Prélarts.**Gants****Perrin**Stock complet toujours
en mains.

Qualité garantie.

PERRIN FRERES & CIE**7, PLACE VICTORIA****MONTREAL**

Spoglio
En caisses de 4 @ 3/4 grosse, la gr. 11 30
Savon.



A. P. TIPPER & CO, AGENTS.
Maypole Soap, couleurs, per grs... \$12 00
noirs... 18 00
10 p. c., escompte sur lots de grosses.

Sauces et Marinades.
Marihans Morton... dz. 2 10 30
" Crosse & Blackwell " 0 00 3 25
" Suffolk, 20 " 0 00 2 10
" 16 oz. " 0 00 1 80
Essence d'anchois... 0 00 3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch. 3 50 3 70
" Harvey... 5 25 6 50
Catsup de tomates... 1 00 4 00
" champignons " 1 90 3 40
Sauce aux anchois... dz 3 25 3 55
Sauce Chill... " 3 75 4 05

Sel.
Sel fin, quart, 3 lbs... 2 65 2 75
" " 5 " 2 55 2 65
" " 7 " 2 35 2 45
" 1/2 sac 56 " 0 00 0 30
" sac 2 cwts... 0 00 1 00
" gros, sac livré en ville 0 00 0 45

Sirops.
Matchless... lb. 0 00 0 02
Amber, 1/2 qts. " 0 02 0 02 1/2
Diamond " " 0 02 1/2 0 02 3/4
Perfection... " 0 00 0 09 1/2
Sirop Redpath tins 2 lbs. 0 32 0 34
Perfection, s. 25 lbs.seau. 0 30 0 00
"seau 3 gall " 0 00 1 20

Sucre.
(Prix aux 100 lbs.)
Jaunes bruts... sac. lb. 0 00 0 03 1/2
Jaunes raffinés... \$3 80 \$4 30

Spécialité de Rod. Caprière.
Gomme Mal de dents, Dr Adam, dz. 8 25
" " " " " gr. 8 25
Sirop d'Anis Gauvain... la doz. 1 75
" " " par 3 " 1 50
" " prix net grosse 15 00
Graine de lin... lb. 0 00 0 03
" moulue... 1/2 0 00 0 04

Régisse
Young & Smylie.
Y. & S. en bâtons (stick) :
Bite de 5 lbs, bois ou papier, lb... 0 40
" Fantaisie " (38 ou 50 bâtons) bit. 1 25
" Ringed " boîte de 5 lbs... lb. 0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs. (can.)... bte. 2 00
" Acmé " Pellets, boîtes fantaisie (30 marc. à la boîte)... bte. 1 00
" Acmé " Pellets, boîtes fantaisie papier, (40 marc.)... bte. 1 25
Régisse au goudron et gaires de Tolu, bis de 5 lbs. (can)... bte. 2 00
Pastilles de régisse, jarre en verre 5 lbs. 1 75
" (can.)... 1 50
" Furry " régisse, 200 bâtons... 0 72 1/2
Béglisse Flexible, bis de 100 morceaux... 0 70
Navy plugs... 0 70
Tupper's Funnel Tubes... 0 70
Mint puff straws... 0 70

Riz
B. 1 @ 4 sacs 3 35 3 40 3 45 3 50
5 @ 9 " 3 30 3 35 3 40 3 45
10 et plus " 3 25 3 30 3 35 3 40
Patna Imp., sacs 224 lbs. l. 0 43, 0 05
C.C 10c de moin par sac que le riz B

Saisonnés, Saïndoux, etc.
Lard Can. Sht Cut Mess qt. 15 50 16 50
" S. C. Clear... (10 00) 15 00
" S. C. de l'Ouest " (10 00) 17 00
Jambons... lb. 0 09 10 10 11 1/2
Lard fumé... lb. 0 09 10 10 11 1/2

Strindour
Pur de panne en seaux... 1 45 1 75
Canistres de 10 lbs... lb. 0 07 1/2 0 09
" 5 " " 0 07 3/4 0 09 1/2
" 3 " " 0 07 3/4 0 09 1/2
Composé, en seaux... 0 00 1 10
Canistres de 10 lbs... lb. 0 00 0 53 1/2
" 3 " " 0 00 0 65 1/2
Fairbanks, en seaux... 1 30 1 32 1/2
Cottolene en seaux... lb. 0 00 0 08 1/2

Crémiersept... " 0 00 0 00
do Oct... " 0 18 0 19
do fraîs... " 0 19 1/2 0 20
Fromage... lb. 0 10 0 10 1/2
De l'Ouest... " par 3 " 1 50
De Québec... " 0 00 0 03
CEufs...
Frais pondus, choix... dz. 0 25 0 30
Mirés chauiés, Montréal... 0 15 0 14
CEufs chauiés, Ontario... 0 00 0 16
Sirop et sucre d'érable...
Sirop d'érable en arts. lb. 0 04 1/2 0 05
" en canistres... lb. 0 55 0 60
Sucre d'érable pis palins lb. 0 08 1/2 0 07
" vieux... 0 04 0 05

Miel et cire.
Miel rouge coulé... lb. 0 04 0 05
" blanc " 0 05 0 06 1/2
" rouge en gâteaux " 0 00 0 00
" blanc " 0 11 0 12
Cire vierge... 0 25 0 28

Produits Pharmaceutiques.
Spécialités Cie Produits de Pin.
Bonnons de Pin Parfumé... \$0 75
Sirop de Pin Parfumé... 1 75
Vin de Pin Parfumé... 4 20
Perles de Pin Parfumé... 4 00
Huile de Pin Parfumé... 4 20
Bain de Pin Parfumé... 4 20
Onction de Pin Parfumé... 4 20
Savon de Pin Parfumé... 1 75
Huile de Pin Parfumé... 2 40
" mé... 1 75
Plastron de Pin Parfumé... 50, 60, 75, 1 00
Bas et Chaussettes de Pin Parfumé... 30, 40, 50, 60

Spécialités de Picault & Coiffant.
Doc. Grand... 1 75 1 90
Elixir Pulmon, Balsami... 1 20 1 20
Bleuit-Purgat, Parisien... 1 50 1 50
Pastille à vers... lb. 0 80 0 70
Poudre de condition... lb. 1 25 1 30
" " " 1 lb. 1 80 1 80
Huile foie de morue, 8 oz. 0 00 1 50
Emulsion foie de morue... 0 00 1 50
Huile végétarienne... 0 00 1 50
Essence d'épinette... 0 00 0 90



Moutardes.
W. G. Dunn & Co., London, Ont.
Pure D.S.F. 1/4 bit, case 12 lbs. la lb. 0 34
" " bit 10c, " 2 à 4 dz la dz 0 80
" " fc " 4 " 0 40
S. F. Durham 1/4 bit, case 12 lbs. la lb 0 25
" " bit 10c, " 2 à 4 dz la dz 0 23
Fine Durham, pots 1 lb., chaque 0 24
" " 4 " " 0 70
" " 5 " " 0 80
Mustard Butter, bout. 12 oz. la doz. 1 80
Coleman ou Keen

Bites, Rondes, Carrées.
Bottes 1/4 lb... 0 27 1/2 0 45
" 1/2 " " 0 00 0 40
Jarres 1 " par jarre... 0 00 0 25
" 4 " " " 0 00 0 75
Durham " " " " 0 00 0 80

Fâtes et denrées alimentaires.
Macaroni importé... lb 0 08 0 10
Vermicelle " " 0 08 0 10
Lait concentré... dz 0 00 1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs... 0 00 4 00

Poissons.
Harengs Shore... bri. 0 00 5 00
" " " " 0 00 2 75
Labrador " " 5 25 5 50
" " " " 0 00 0 00
Cap Breton " " 0 00 5 00
" " " " 0 00 2 75
Morue sèche... lb. 0 04 0 03 1/2
" verte No 1 qt... lb. 0 00 0 03
" No 1 large qt... " 0 00 0 00
" No 1 draft... " 0 00 0 04 1/2
" désossée, canisec... " 0 00 0 06
" paquet... " 4 50 4 75
Truitte des lacs... " 0 00 0 00
Saumon C. A... " 1 " 0 00 8 00
Saumon Labrador... 1 " 0 00 15 50

Poudre à Pâte
Cook's Friend.
No 1, 4 doz auwt 1/2 bte. la doz... \$2 40
" 2 " " " " " 0 80
" 3 " " " " " 0 45
" 10, 4 " " " " 2 10
" 12, 6 " " " " 0 70

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)
Curry... lb. 0 16 0 18
Townships... " 0 14 1/2 0 15
En rouleaux... " 0 14 1/2 0 15

Toiles Opaques pour Stores

Stores a fenetres, unis, a dados,...
a garniture de dentelle et a franges

Fabriqués a la main par

The HUGMAN WINDOW SHADE Co.

120 et 122, rue William, Montréal, P.Q.

Téléphone Main 2771.
Boite de Poste 549.

Ne fournit qu'au commerce...
Demandez échantillons et prix.

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos prix en conséquence. Nos échantillons de

Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés, et nos prix sont plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a,

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, C'laques, Vernis, Tacets, en gros? Écrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

J. H. BEGIN

Chaussures et C'laques en Gros.

No 121, rue St-Joseph, QUEBEC

AVIS

..... CHAQUE SEMAINE — Offre Spéciale
NOUS AURONS UNE

Cuir Bruts, Qualité de Choix.

Cuir à Lanière, 50c par lb.

Valant réellement 75c par lb.

THE BALATA & GUTTA PERCHA BELTING CO.,

18, rue St-Alexis, Montréal.

Donnez à
VOS CHEVEUX GRIS
La couleur de leurs jeunes
années, en faisant usage du
RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout; 50c. la bouteille.

J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

Gomme
du Dr. Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte
que dix centins, est reconnue comme le meil-
leur spécifique pour le mal de dents.

Vendue par tous les pharmaciens. Prix
spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue St.-Catherine, Montreal.

Essayez le...

Savon
Medicinal

POUR LE LAVAGE
ET LA TOILETTE.

Sans Rival—Immense Economie !
Donne un bon bénéfice aux Détailliers.
Echantillons gratis et Prix sur demande.

TANGUAY & LEMIEUX

MANUFACTURIERS

DANVILLE, P.Q.

ST-ARNAUD & CLEMENT, MARCHANDS DE PROVISIONS
.. EN GROS...

Spécialités : BEURRE DE CREME^{RIE}, BEURRE DE LAITERIE, BEURRE EN ROLLS,
VOLAILLES, ŒUFS FRAIS ET CHAUMÉS, PORCS ABATTUS.

Nous achetons ferme ou recevons en consignation tous les produits de la campagne.
NOTRE DEVISE : Prompt retour pour toutes consignations.

4, RUE FOUNDLING, MONTREAL.

JOS. CONTANT Pharmacien
et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell Main 100.

UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal
de tête, la constipation, le mauvais teint, la mauvaise
hal'ine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et
des intestins.

Les "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion par-
faite résulte de leur emploi. Une seule soulage. En vente
par tous les pharmaciens, ou envoyées par malle

Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., N. Y.

Sipop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le sou-
lagement des enfants, pendant
leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste Catherine, Montreal

Le Poli "Royal Black Lead"

ROYAL



BLACKLEAD

Ne tache pas les
mains, ne rougit pas
au feu en exhalant
des odeurs empoison-
nées comme la plu-
part des polis en pâte
ou liquides.

Il conserve son lus-
tre même sur un
poêle chauffé à blanc
C'est le poli le plus
économique en usa-
ge. Il a subi une
épreuve de plus de
30 ans.

TELLIER, ROTHWELL & CIE,

Seuls fabricants.

MONTREAL

COMPTABLES.

MAURICE BOISVERT, ci-devant gérant de banque. S'occupe d'administration de successions, location de propriété, collection de loyers, d'achats ou recouvrement de créances sur comptes et billets.

25 ans d'expérience le recommandent au public.

No 90 rue St-Jacques, Montréal.

BILODEAU & RENAUD,

Comptables, Auditeurs et Commissaires. Spécialité: Règlement des affaires de Faillites.

No 15 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone Main 2003.

GEO. GONTHIER, Expert Comptable, Auditeur et Contrôleur. Introduceur du système de comptabilité "Self Proving," à feuille de balance perpétuelle. Compétence et diligence apportée dans tout travail de comptabilité de commerce, industrie ou succession.

11, 17 Côte de la Place d'Armes,
Tel. Bell Main 1480. Chambres 21 et 21.

LEFAIVRE & ONSLOW,

Comptables, Liquidateurs de Faillites. Règlement de Successions, etc.

1627 rue Notre Dame,
Montréal.

L. J. Lefavre.

Thos. R. Onslow,

Tel. Bell Main 1072.

GAGNON & CARON,

Curateurs, Experts Comptables. Bâtisse des Chars Urbains,

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Maisonneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

ALX. DESMARTEAU,

Successesseur de feu Charles Desmarteau, Liquidateur de Faillites. Représentant les Successions Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

1508 et 1108 rue Notre-Dame,
Montréal.

MAJOR & BOURQUE

Achètent des créances sur comptes, billets, etc. S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608A rue Notre-Dame,
Montréal.

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE,
897 rue St-Catherine.

GAMELIN & HUOT,
No 58 rue St-Jacques,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil et Architecte. Ancien élève de l'École Polytechnique. Constructions Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, Pavages. 20 années de pratique.
107 rue St-Jacques, Montréal.

L. Z. GAUTHIER,
Architecte et Evaluator. Ci-devant de la société Roy & Gauthier. Bâtisse Banque d'Épargnes, Chambre 7, Elevateur, 3me étage,
Tel. Bell Main 2287. 180 rue St-Jacques.

L. R. MONTBRIAND,
Architecte et Mesureur,
No 230 rue St-André,
Montréal.

HIRAM JOHNSON

Importateur, Exportateur et Manufacturier en gros de

FOURRURES

DE TOUTES SORTES

Capots, Manteaux, Casques et toutes sortes de vêtements en fourrures.

Spécialité de capots en chat sauvage et exportation de fourrures.....

N. B.—Nous payons toujours les plus hauts prix du marché pour les fourrures non-appâtées.

494 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous, à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS
266 RUE ST-LAURENT.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS

Hull—Caron & Poitevin, épïc.
Les Eboulements—Tremblay J. W.,
 mag. gén.
St. Henri de Montréal—Deschamps
 Eugène, nouv.

CONCORDATS

Lac Mégantic—Léger C. A., tailleur,
 etc., à 35c dans la piastre.

CURATEURS

Buckingham—J. McD. Hains à John
 D. Thomson, mag. gén.
Montréal—Kent & Turcotte, à L.
 Shindler, hard-w.
St. Henri de Montréal—A. W. Steven-
 son, à W. Morgan & Sons, empaque-
 teurs de porc.

DÉCÈS

Montréal—Daglish Robert, vins à com.
Québec—Roy Charles, tanneur.
 Corriveau F. H., négociant.
 Pageau F., menuisier.
St. Jean—Laplante E. dit Courville,
 épïc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cookshire—Chronicle Printing Co.
Montréal—Buzzell & Smith, "Montreal
 Horse Emporium."
 Goldstein B. & Co, tabac et mfr de ci-
 gares.
 Baker & Co, plâtriers.
 Canadian Dairy Supply Co.
 Vinederg M. & Co, mfrs de chapeaux
 et fourrures.
 Taché Jean & Co, courtiers.
 Roy & Content architectes.
 Terriault & Lésperance, plombiers.
Québec—Blouin T. & Co, épïc. et mfrs
 de savon.

EN DIFFICULTÉS

Belœil—Préfontaine A. J., mag. gén.
 ass. 17 janv.
Hull—Caron P. E. & Frères, nouv.
Lévis—Moreau Joseph, épïc.
Québec—Lapointe J. A. & Co, parfumeries
 etc. offrent 25c dans la piastre.
St. Henri de Montréal—Deschamps E.,
 nouv. ass. 16 janvier.

EN LIQUIDATION

Montréal—The Londonderry Iron Co
 Ltd.

FONDS VENDUS

Québec—Cloutier Chs, pompes funè-
 bre, 19 janvier.
Valleyfield—Bourke T. J., mag. gén., 14
 janvier.

FONDS VENDUS.

Ange Gardien—Gravelins P., mag.
 gén. à 57c dans la piastre.
Franklin Centre—Bédard J. H., mag.
 gén. à 46c dans la piastre.
Montréal—Flynn John S., nouv.
Papineauville—Côté E. A., mag. gén.,
 à 46½c dans la piastre.
Québec—Hudon, Paradis & Co, pianos,
 etc., à 25c dans la piastre, à Cyrille Ro-
 bitaille.

INCENDIES

Longueuil—Benoit Frs, épïc., ass.
Terrebonne—Bernardin J. Bte, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal—Dubuc & Blache, tailleurs;
 Théodore Dubuc et Anatole Blache
 Canadian Dairy Supply Co.; Joseph
 Ward & John S. Clunie.
 Vineberg M. & Co., mfrs. de chapeaux
 et fourrures; Moses Vineberg, Isaac
 Friedman et Abr. M. Vineberg.
 Goulet Victor & Co., bouchers, etc.;
 Victor Goulet et Arthur Coutu.
 Nash F. & Co., courtiers; Fred, Fred
 C. et N. F. Nash.
 Lutz & Enz, fourrures, etc.
 Dodd & Stanton, gravure et lithogra-
 phie; Robert Dodd et Ernest Stanton.
 Turcotte & Cie., épïc, etc.; Clérilda
 Hotte, épouse de Sylvain Turcotte.
 Taché Jean & Co., courtiers; Adine
 Honan, épouse de Jean Taché.
 Rice & Thérien, tailleurs et merce-
 ries; Jacques A. Rice et Jos. A. Thé-
 rien.
 Paterson & Son, agents d'assurance
 ont admis James B. Paterson.
North Hatley—North Hatley Meat
 Supply Co.
St. Henri de Montréal—Morgan James
 & Co, empaqueteurs de porc; Amélia
 Ogilvie épouse de James Morgan.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSIONS DE COMMERCE

Belleville—Schuster C. A., merceries.
Brantford—Nott & Turnbull, quin-
 caillerie; Turnbull Howard & Co, suc-
 cèdent,
Cornwall—Conroy P. A., épïc. et quin-
 caillerie.
Crediton et Zurich—Brown B., chaus-
 sures; C. Fritz succède à Zurich.
Dashwood—Fritz Chs., chaussures,
 parti pour Zurich.
Gulph—Korman F., boucher, parti
 pour Berlin.
Lambton Mills—Smith Ths. W., hôtel;
 John Harris succède.
Owen Sound—Corbett G. & Sons, fon-

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone Main 576

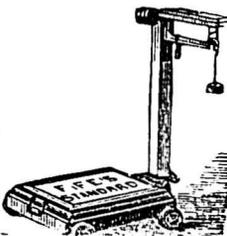
FERRONNERIES, HUILE,
PEINTURES, CHARBON,
ETC., ETC.

E. Caranigh Co.
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS ST

Manufacturiers et Importateurs,
Montréal.

Balances

De Ire Classe et de
Qualité Irréprochable



POUR FOIN,.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS

Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

INTERNATIONAL Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens, du service civil, etc. Les cours ont recommencé, **Lundi 22 Aout**. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au collège. ... Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. Téléphone Main 309.

CAZA & LORD, Directeurs

Les Meilleurs

Livres de Comptes pour le
commerce proviennent de
l'établissement de

♦ RELIURE ♦

De _____

Ed. Leveillé & Cie,

No 37 RUE ST-GABRIEL,
MONTREAL.

THE

TEL. BELL UP 971

CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-GATHERINE, COIN CRESCENT

Installations de lumière électrique et
d'Horloges de contrôle électrique
Téléphones pour entrepôts,
Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO.

de Waterbury, Con

C. H. LETOURNEUX, pres.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-t.és.

LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

derie; Owen Sound Iron Works Co. succède.

Ridgetown—Whitman Bros, moulin à vent; Hy Buller succède.

Singhampton—Brown Robert, hôtel; Ths. English succède.

Toronto—Hewlett M. O. (The) Mfg Co, meubles.

Cousineau F. X. & Co. nouv.

Fudger Harris H., articles de fantaisie en gros; The Fancy Goods Co, succède.

CESSIONS

Dwight—Hood Wm, mag. gén.

Hungerford Canton—Coulter Albert W., marchand.

Kingston—Roney A. F., Grand Union Clothing.

London—Cole Thos, nouv.; ass 18 janv.

Reinham Centre—Henry F. L., épice etc

Ridgetown—Brown E. J., épice. et chaussures.

Sandwich S. Canton—Ferry Joseph contracteur.

Watertown—Stock J. T.; mag. gén.

DÉCÈS

Brantford—Candwell Geo., nouv. etc; Dame Geo. Candwell.

St Catharines—Rogers George, hôtel.

Toronto—Loney Helen A. (Mde Wm J.) liqueurs.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Ottawa—Jones & Colewell, agents financiers.

Port Arthur—Shera & Co, nouv. etc.

Rat Portage—Walker Lang & Co bouchers; Walker Bros continuent.

EN DIFFICULTÉS

Chatham—Ferguson & Thibaudeau, nouv. ass. 10 janv.

Guelph—Lee C. B., épice.

Toronto—Craig McArthur & Co, métaux en gros ass. 11 janv.

FONDS À VENDRE

Alloa—O'Neil J., forgeron.

Goderich—Sturdy Bros, épice, 13 janv.

Kars—Byce Ira A., mag. gén.

Ottawa—Ottawa Steel Range Co, 9 janv

Strathroy—Dickson & Co, épice, etc, 18 janv.

Tibury—Cameron E. W., pharmacien, 9 janv.

FONDS VENDUS

Kingston—McNeil Neil, plombier, à T. F. Phillips & Co d'Ottawa.

Ottawa—Poirier Dollar, hardes et merceries.

Toronto—Sullivan Hugh, hôtel, à Wm Hammell.

INCENDIES

Cobourg—Bickle & Healey, brasserie.

Kingston—Burton J. J., épice.

Kleinburg—East J. F., mag. gén.

Napanee—Symington Thos, épice.

Petrollea—Johnson G. A., hôtel.

Knight J. M., harnais.

Port Robinson—Bennett Margaret A., hôtel.

Paisley—Shanks D., épice. et poterie.

Sinclair A., quincaillerie.

West Lorne—Lindeman P. J., hôtel.

Mack Wm, épice.

Mogg E. R., épice.

Skinner Bros, mag. gén.

Westcott J. E., quincaillerie.

Warren—Pierce Bros, mag. gén.

Wingham—Hanna John, mag. gén.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Hamilton—Pratt T. H. (The) Co. (Ltd)

Fralick & Co., hardes; F. J. Tralick et J. R. Watson.

Ottawa—Bowder Wm., biscuits à commission.

Toronto—Toronto (The) Packing Co. (Ltd).

NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉCÈS

Canterbury Station—Gould S. & Son, mag. gén.; J. A. Gould.

St-Jean—Dalton W. J., épice. et liqueurs.

INCENDIES

Canterbury Station—Gould S. & Son, mag. gén.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSIONS

Truro—Smith D. H. & Co, libraires.

Yarmouth—Guest Thomas, bijoutier.

DÉCÈS

Arichat—Forest Max, mag. gén.

Laurenctown—Isley T. R., mag. gén.

New Ross—Boylan Ed., hôtel et mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Halifax—Kenny & Co, nouv. en gros; James Heenan se retire.

Sydney—Bates & Gillis, mag. gén.

FONDS À VENDRE

Halifax—Murdochs Nephews, nouv. en gros.

FONDS VENDUS

Springhill—Cameron James.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Oxford—Smith John R., épïc. au nom de son épouse Mary E.

Pictou—English D. W. & Co; D. W. English et Neil Fraser.

Halifax—Wentzell Elias, au nom de son épouse Alice E.

Erb & Rankin, farine à com. au lieu de Erb Ephraim & Co.

Intervale—Torey Daniel H. K. au nom de son épouse Carrie.

Middleton—Dudley Geo. A. au nom de son épouse Harriet E.

Oxford—McDonald J. C., pharmacien.

Summerville—McDonald & Co, épïc; Elen McDonald.

Windsor—Aker John, cordonnier, au nom de son épouse Caroline L.

Yarmouth—Tooker J. R., plombier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Carberry—Snannon W. B., quincaillerie.

Fort Saskatchewan—Forbes J. F., épïc.

Lumsden—Anderson N. W., pharmacien.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Bickley Bay et Vancouver—Willis G. W. & Co., hôtel et mag. gén.

Trail—Boles F. C., quincaillerie, parti pour le district de Boundary.

Vancouver—Rose R., épïc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cascade City—Peterson & Fredericks, hôtel; O. G. Fredericks, continue.

FONDS A VENDRE

Nelson—Mallette C. E. & Co, produits.

FONDS VENDUS

Revelstoke—Coursier H. N., mag. gén.; l'épicerie à Steed & Morris.

Vancouver—Jenkins & Croft, restaurant à Alexander Smith.

INCENDIES

Victoria—Humber Russell, tabac, ass. Thomas Bros & Grant, tailleurs, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Nelson—Ferland A., chaussures, etc., a ouvert une succursale à Sirdar.

Teirney Wm, marchand, a ouvert un mag. gén. à Sirdar.

Slocan City—Robertson Hiram J., quincaillerie, a ouvert une succursale à Sandon.

Un nouveau filtre de poche

L'instrument a un bien beau nom, et, s'il répond à ses promesses, il le mérite vraiment: il s'agit de l'Eden-filtre. Il a l'apparence d'une lentille métallique; à l'intérieur, est une lentille creuse en charbon, recouverte de chaque côté de cinq épaisseurs de papier à filtrage tel qu'on en emploie chez les pharmaciens, d'une toile et enfin d'une autre épaisseur de papier. On comprend que l'eau qui traverse toutes ces épaisseurs avant d'atteindre l'intérieur de la lentille et de s'échapper par le tube de sortie, doit être grandement purifiée. On peut donc plonger le filtre dans une mare, et, en aspirant par le tube de caoutchouc dont il est muni, se procurer de l'eau potable d'une façon immédiate.

MANITOBA ET TERRITOIRES
DU NORD-OUEST

CESSIONS

Moosomin.—Narowlaneky M. (Mde Simon) mag. gén.

St-Boniface—Lévesque, J. B., nouv.

DÉCES

Winnipeg—Burke Bros, mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Morden—Meikle & Coppinger, mag. gén.; H. Meikle continue.

Sintaluta—Pollock & Davidson, forgerons; Davidson continue.

EN DIFFICULTÉS

Sintaluta—Manson A. P., mag. gén.; offre 80c dans la piastre.

Winnipeg—Holman H. A., fruits et confiseries.

FONDS VENDUS

Crystal City—Rollins Robert, quincaillerie à Sparling & Londers.

Parker R. mag. gén., à J. A. Orange.

Elgin—Tremple J. H., quincaillerie à J. A. Thompson.

Elkhorn et Beulah—Marsh Geo. W., mag. gén.; la succursale de Elkhorn à Taylor, Brun & Fraser.

Indian Head—Brown John, forgeron; à Alex. Brown.

Methven—Defoe W., mag. gén.; à 65c dans la piastre.

Neepawa—Young R. D., chaussures; à T. Finklestein de Winnipeg.

BOIS

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE**Bois de Sciage et de Charpente**

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE, Manufacturiers.
Spécialité : Balcon, galerie en tournage,
lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre.
Nos 1891 à 1896 rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, Entrepreneur Charpentier-Me-
naisier. Réparages de toute sorte à des prix
défiant toute compétition. No 1 rue Calumet, Ste-
Cunégonde.

JOS. BINETTE, Constructeur-Général, 398 rue
St-Jacques.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. East 526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS - MENUISIERS

ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins.
Comptoirs et Tablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

PEINTRES

L. Z. MATHIEU,Peinture et Décoration à bon marché,
No 245 rue Richelieu,
Ste-Cunégonde.**O. M. L** AVOIE,Peintre-Décorateur,
Peintre d'enseignes
et de Maisons.
Tapissier et Blanchisseur.No 482 rue St-Hubert,
Montréal.
Telephone East 1412.

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER, Manufacturier d'orne-
ments en plâtre, No 168 rue Ste-Elizabeth.
Tel. Marchands 563.

HORMISDAS CONTANT, Contracteur Plâtrier,
290 rue Beaudry. Téléphones, Bell-East 1177
Marchands 90.

T. ROCHON & FILS, Marbrerie Canadienne.
(Successeurs de A. R. Cintrat). Carre-
lage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meu-
bliers. Réparations de tous genres, 36 rue Wind-
sor. Tel. Bell Main 2973, Marchands 755.

J. BRUNET, Propriétaire de carrières de Gra-
nit Rouge, Rose ou Gris, manufacturier
et importateur de Monuments en marbre et granit,
ouvrages de bâtisses en gros et en détail. Estima-
tions données sur application. Bureau et atelier,
Côte-des-Neiges, Montréal. Tel. Bell Up 1466, con-
nection gratuite pour Montréal.

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE,
137B rue St-Urbain, Montréal.

L. GIRARD & CIE, Plombiers, Couvreur.
Ferblantiers. Spécialité : Corniche en
tôle galvanisée. 450 rue St-Laurent. Tel. Mar-
chands 116.

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur.
Poseur d'appareils à chauffage. Fabri-
cant de corniche en tôle galvanisée. Ste-Anne de
Bellevue, Que.

EMILE JOSEPH, LL. B.**AVOCAT**Chambre 701 **MONTREAL**

New York Life Bldg. Tél. Bell Main 1787

BELL TEL. 8180.

TOUT OUVRAGE GARANTI

J. G. DUQUETTEAutrefois de la
Montreal Roofing Co.**Couverture et Pavage**

- - GENERAL - -

Bureau et Atelier 180 rue Guy, Montréal

Spécialités pour les couvertures en Gravois et en
Ciment. Planchers en Asphalte. Planchers en
Volcanite. Caves mises à l'épreuve des rats et
de l'humidité.
Réparations de toutes sortes faites avec promp-
titude.
Neige enlevée des toits par des hommes experi-
mentés.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Boucherville		
Dufresne ès-qual.....	Donat Contant	480
Charlottenburg		
Haggart Daniel A.....	This C. Bulmer	289
Contrecoeur		
Chicoine Joseph.....	Olivier Gervais	328
Hemmingford		
Figsby T.....	Alex. Ramsay	127
Lachine		
Bélanger Samuel et Paul Neveu.....	J. E. Robidoux et al	488
Marieville		
Boulais A. L.....	W. W. Ogilvie	125
Montréal		
Atlantic & Lake Superior Ry et al.....		
		Oscar Gladu 357
Archambault A. R. et al. Baron Strathcona & Mount Royal 1e cl.		
Beatty David W.....	Wm R. Darling et al	231
Brown G. James et al.....	Archibald Campbell	149
Beaudry Louis.....	T. Préf. ntaine & Cie	300
Cité de Montréal.....	Philias Vanier	496
do.....	Alex. Bourgeau	120
Charlebois Alph.....	Nova Scotia Steel Co	10440
Cie Publication "La Patrie".....		
		Cyriac Filiatrault 5000
Cité de Montréal et al.....	F. X. Trépanier et al	399
do.....	R. J. Duckett (domm.)	1999
Can. Pacific Ry.....	Célanire St Onge	5000
Dupuis Dame J. Edm.....	Gault Bros Co	931
Devlin Francis E.....	John P. Whelan	150
Edward George.....	J. R. Edward	180
Gascon Mme veuve J. B.....	J. F. Brulé	140
Gorman Patrick.....	Alfred Beauce	1800
Guenette Dame J. Anth.....	Allan A. Phillips	206
Groux Fabien.....	Dame Elizabeth Foster	446
Galipeau Arthur.....	J. E. Robidoux et al	5e cl.
Graham Hugh.....	James Ender	199
Hodgings R. S.....	Hy. C. Telfer	100
Holland Wm H.....	Peter A. Casey	1000
Higgins John.....	Hon. J. McShane	350
Joseph Jessé jr.....	Moise Schwob	1e cl.
Kingley Georg.....	Emil A. Wallberg	1399
Leman Dame Vve Jas.....	Joseph Beaulieu	600
Larivée J. P. et al.....	Félix Grimard	214
Lecours Alcide.....	James Curtis (dommages)	199
Millen Hy.....	Dame A. H. Denoon et al	2500
Mc Cowan.....	Philias Vanier	212
Mallette Louis.....	Dame M. L. Waters	148
McCock De M. Loiseau et vir.....	Jos Masson	4e cl.
Montreal Pipe Foundry Co.....		
Louis Delorimier (dommages)		999
Montreal Quarzy Co. Hy Greaves et al		
		ès qual 1249
McDaid John.....	Philias Monette	415
Ornstein Fannie Harris.....	This F. G. Foisy	180
Solomon Alex.....	John T. Ewart	1e cl.
Selzer Salomon et al.....	Hy. R. Guthill	132
Sims Vve Chs.....	W. O. Smyth	523
Seath David et al.....	Canada Life Ass. Co	1072

Smith J. Henry.....	Zoel Paquette	251
Uiberic Chs F.....	Wm G. M. Robertson	286
Youngheart Joseph.....	Maurice Davis et al	465

Québec

Riddington Ths A. et al.....	Wm Mann	1e cl.
------------------------------	---------	--------

Rivière Beaudette

Methot Josephus et al.....	M. Moody et al	300
----------------------------	----------------	-----

St Henri de Montréal

Trudreau Dame Marie et al.....	Standard Life Ass Co	1e cl.
--------------------------------	----------------------	--------

St Jean

Black Henderson.....	G. B. Burland	4e cl.
Brosseau Chs.....	Hudon & Orsali	700

St Lambert

La ville St Lambert.....	J. E. Vanier (domm.)	10000
--------------------------	----------------------	-------

St Laurent

Brunet Marcel.....	Dame Martha Cogan	120
--------------------	-------------------	-----

St Philippe

Commissaires d'Écoles St Philippe.....	Pierre Prévost	2e cl.
----------------------------------------	----------------	--------

Westmount

Telfer W. J.....	Hy. Cargill	159
------------------	-------------	-----

Cour Supérieure

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bolton Canton		
Willard F. A. et al.....	S. A. Fuller	264
Lacolle		
Blanchard Théodore.....	D. Barker	267
Carbière Narcisse.....	D. Barker	351
Lac Nantel		
Whelan Denis.....	J. N. Greenshields et al	417
Montreal		
Auerback Fischel.....	Abraham Isaac et al	120
Bury George.....	David Ouimet	60
Bertrand Jos A.....	Dlle Exilda Lanctôt	312
Blay Félix.....	Pierre Denis	180
Coleman Wm J. et al.....	W. Ths Virtue	105
Carter Edw.....	Henri St Mars et al	95
Dépatie Raoul.....	McKay Milling Co	446
De Ladurantaye J. B.....	Ed Gohier	203
Gougeon De Victoria (épse de Olivier Jutras).....	André Bélanger et al	150
Lalonde Louis.....	Horm. Lapointe	169
Lefebunteun Yvon.....	L. P. Ste Marie	318
Leimon Edw.....	Town of Westmount	187
Lamothe Chs.....	Emery Choquette	132
Paquette Anthime.....	Horace A. Ste Marie	500
Pallascio Dame Vve G.....	Jos Horsfall et al	250
Raymond Dr J. R.....	Emery Choquette	102
Sparrow & Jacobs.....	F. W. Johnson	50
Sheridan John.....	Alfred Muer	1030
Wiseman Dame Wm J.....	C. S. Reinhart	164
Rivière des Prairies		
Roy Francis.....	Pierre Guy	205
Ste Brigitte		
Bazinet Nap.....	Dame Dorothy A. Wehr	210
Ste Elizabeth		
Gélinas A.....	J. Bergeron	150
St Hyacinthe		
Comtés-Unis (La Cie).....	H. Malo	212
Nadreau Siméon.....	A Fournier	487
Beaucage & Godbout.....	Beaucage & Beaucage	185

R. J. LATIMER & CO.

144 et 146 RUE MCGILL

Représentant :

McLaughlin Carriage Co.
Chatham Waggon Co.
McCormick Harvesting Machine Co.
Nicol's Chemical Co., (Fertiliseurs.)
G. A. Rudd & Co., (Harnais faits à la main.)

J. G. LAVIOLETTE, Pres

G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés.

F. GAUTHIER, Gérant.

ST. LAWRENCE FEU

Compagnie
d'Assurance
contre le

BUREAU PRINCIPAL : 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Certificat de dépôt : — QUÉBEC, 10 Décembre 1896. Je certifie par les présentes, que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "ST. LAWRENCE," de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896. (Signé) H. T. MACHIN, Asst. Trésorier de la Province de Québec.

MARCOTTE & LECLERC, Arents Généraux, 28 Côte de la Montagne, Québec.

National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

AGENTS SPÉCIAUX,
PARTEMENT FRANCAIS :

Bureau Chef au Canada : 1735, RUE NOTRE-DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal : MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.
ISIDORE CREPEAU No 34, côte St-Lambert

Les Polices de la UNION MUTUAL renferment tout ce qui est libéral, désirable, de valeur, dans l'état avancé des connaissances en matière d'assurance sur la vie.

QUELQUES VALEURS

Cie d'Assurance sur la Vie

PLANS PRINCIPAUX

COMPTANT — PRETS

UNION MUTUAL

VIE ENTIÈRE

ASSURANCE PAYÉE

PORTLAND, Maine.

PAIEMENTS LIMITÉS

Extension d'assurance
d'après la loi de non-con-
fiscation du Maine.

FRED. E. RICHARDS, Président.
ARTHUR L. BATES, Vice-Président.

Agents actifs toujours mandés.

DOTATION — TONTINE

Dividende annuelle ou
terme renouvelable.

Adresse : HENRI E. MORIN, Agent en chef pour le Canada, 151 rue St-Jacques, Montréal, Can.
Pour agences dans la division ouest de la Province de Québec et pour l'Est d'Ontario, s'adresser à
WALTER I. JOSEPH, Gérant, 151 rue St-Jacques, Montréal.

Système de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

FONDS DE GARANTIE AUTORISÉE \$100.000

Siège Principal : 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Président, A. S. EWING,

Vice-Présidents : F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'Épargnes, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Ste Marie

Bellerose Pierre et al.....	C. Brouillette	530
Martel Ed.....	J. A. Archambault	300

Cour de Circuit**JUGEMENTS RENDUS****DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS**

Adstock		
Bolduc Henri.....	J. P. Gendron et al	60

Beaumont

St Louis Ad.....	J. Massé & Co	6
------------------	---------------	---

Cap de la Madeleine

Dumont Ad.....	L. G. Jourdain	16
----------------	----------------	----

Cookshire

Desrochers.....	Stanstead and Sherbroke Mutual Fire Ins. Co	8
-----------------	------------------------------------------------	---

Pope R. H.....	A. S. Grindrod et al	40
----------------	----------------------	----

Clifton

Gibson L. J.....	F. J. Murray	31
------------------	--------------	----

Compton

O'Keefe James.....	T. Arbuckle	48
--------------------	-------------	----

Ditchfield

Vallières Hy.....	Montague Paper Co	93
-------------------	-------------------	----

Dunham Canton

Lacasse Chs.....	A. Oliver	8
------------------	-----------	---

Eaton

Kingsley Horace.....	E. Barron	22
----------------------	-----------	----

Emberton

Tardif Jacob.....	L. Beland	27
-------------------	-----------	----

Grand'Mère

Thiffault J.....	E. Deguise	26
------------------	------------	----

Giroux J.....	N. Lambert	20
---------------	------------	----

Plante M.....	F. X. Décoteau	72
---------------	----------------	----

Hatley

Connor Adelbert.....	Le Baron	35
----------------------	----------	----

Fleury Siméon.....	A. T. Winter	18
--------------------	--------------	----

do.....	Jean Saulniers	71
---------	----------------	----

Lowell J. G.....	Manufacturers Life Ins. Co	13
------------------	----------------------------	----

Henryville

Girard P.....	J. A. Nadeau	26
---------------	--------------	----

L'Acadie et St Luc

Ouimet Henri et al.....	D. Laliberté	76
-------------------------	--------------	----

Lennoxville

Bernier Adol.....	J. B. Orr	9
-------------------	-----------	---

Louiseville

Piché F. W.....	R. E. Brayley et al	23
-----------------	---------------------	----

Magog

Thompson Win.....	F. L. Beau	8
-------------------	------------	---

Spinks Hy.....	J. O. Duncan	11
----------------	--------------	----

Mégantic

Demers J. Z.....	J. Bureau	61
------------------	-----------	----

Melbourne

Woodward John.....	T. L. Beau	15
--------------------	------------	----

Montreal

Bolduc H.....	L. P. Bastien et al	7
---------------	---------------------	---

Runet Jos et al.....	F. X. Dépatie	49
----------------------	---------------	----

Blondin Nap. dit Avon.....	Chs Brodeur	12
----------------------------	-------------	----

Bourgouin Ulric.....	Ths F. G. Foisy	16
----------------------	-----------------	----

Crièrie B. G. F.....	James Baxter	52
----------------------	--------------	----

Damour L. E.....	V. E. Brien	52
------------------	-------------	----

Deslongchamps Eusèbe.....	O. Chaput	10
---------------------------	-----------	----

Dépatie Ls.....	P. Galvin	29
-----------------	-----------	----

Filiatrault J. H.....	Ulric Dalpé	8
-----------------------	-------------	---

Freeman Wm H.....	E. Dansereau	16
-------------------	--------------	----

Goulet Hon.....	L. Bourbonnière fils	20
-----------------	----------------------	----

Gosselin Jos.....	Dame A. Menard et vir	13
-------------------	-----------------------	----

Gariépy Trefflé.....	E. Major	8
----------------------	----------	---

Howard Tracy.....	Dame S. A. Burdett	13
-------------------	--------------------	----

Herry Alb.....	C. Champagne	9
----------------	--------------	---

Jacotel Théod.....	J. B. Pilon	79
--------------------	-------------	----

Lough T. A.....	J. E. Lyon	11
-----------------	------------	----

Lavallée Chs.....	Ths F. G. Foisy	20
-------------------	-----------------	----

Mailloux Théod.....	Dame A. Ménard et vir	16
---------------------	-----------------------	----

McGrath F. F. The H. A. Nelson & Sons Co		15
------------------------------------------	--	----

Morier J.....	T. Guillet	14
---------------	------------	----

Perrault Jos F.....	Dame Georgiana Roy	14
---------------------	--------------------	----

Picard Frs.....	C. Trudeau et al	9
-----------------	------------------	---

Pinsonnault E.....	M. Besner	11
--------------------	-----------	----

Parent J. A.....	Alexis Chicoine	15
------------------	-----------------	----

Roy Sinai.....	V. Charbonneau	9
----------------	----------------	---

Roy Henri et al.....	Anthime Gadbois	24
----------------------	-----------------	----

Rowley Aug.....	G. Trudeau	5
-----------------	------------	---

Raymond J. R. et al.....	L. A. Gagnon	41
--------------------------	--------------	----

St Jean Henri.....	A. Desjardins	10
--------------------	---------------	----

St Jean J. B.....	Dame A. Ménard et vir	70
-------------------	-----------------------	----

Tansy E. J.....	G. T. Brodeur	43
-----------------	---------------	----

Te-sier Albert.....	Jos. Lamoureux	67
---------------------	----------------	----

Thompson W.....	E. Major et al	22
-----------------	----------------	----

Thibeaudier H.....	J. R. Savignac	30
--------------------	----------------	----

Tavernier Nap.....	A. D. Duckett	9
--------------------	---------------	---

Vaine M.....	L. P. Bérard	68
--------------	--------------	----

Watson Dame C. L. et vir.....	G. W. Brown	26
-------------------------------	-------------	----

Watson Dame C. L. et vir.....	N. Dawe	24
-------------------------------	---------	----

Orford

Jacques Frs.....	Dame J. Devitz	34
------------------	----------------	----

Patton Canton

Bashaw A. L.....	M. L. Taylor et al	98
------------------	--------------------	----

Shawenigan

Grenier Ad.....	J. Robinson	42
-----------------	-------------	----

Shefford

Bullis A. H.....	C. Payette	24
------------------	------------	----

Sherbrooke

Camirand J. A.....	H. M. Hovey	35
--------------------	-------------	----

O'Rourke Geo.....	W. D. Smith	37
-------------------	-------------	----

Tucky George.....	H. B. Bray et al	22
-------------------	------------------	----

Williams W. H.....	H. Samuel	69
--------------------	-----------	----

St Etienne

Ferron M.....	B. B. Brunelle	20
---------------	----------------	----

St-Henri

Cadiéux Ed.....	E. Gohier	38
-----------------	-----------	----

Wagner Léon.....	C. Champagne	19
------------------	--------------	----

St Joachim

Marier Dr E. P.....	J. H. Racicot	9
---------------------	---------------	---

St Louis du Mile End

Larin Ernest.....	A. Dupont	10
-------------------	-----------	----

Cleary R. S.....	Berkshire Typewriter Paper Co	28
------------------	-------------------------------	----

Ste Marie

Houle E. G.....	E. Boiselain	50
-----------------	--------------	----

St Michel

Bourdeau Pierre.....	G. Cassett et al	25
----------------------	------------------	----

Moquin Arsene.....	N. Demers	28
--------------------	-----------	----

St Paulin

Gelinas & Frère.....	Three Rivers Shoe Co	96
----------------------	----------------------	----

St Théophile

Langevin F.....	J. E. Lacasse	43
-----------------	---------------	----

FEU :: :: FONDÉE EN 1833 COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH + AMERICA

Capital en Argent - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202 75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Bâtisse "Canada Life," MONTREAL

UN FAIT

En 1897, la Compagnie d'assurance **CANADA LIFE** a fait plus de surplus ou de profit à partager parmi ses porteurs de police que toutes les autres Compagnies Canadiennes ensemble.

Mora : - Assurez-vous dans la **CANADA LIFE**

OSCAR N. GAGNON,
Inspecteur Dépt. Français.

J. W. MARLING,
Gérant, Province de Québec.

The NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU PRINCIPAL - - - - - TORONTO.

Wm. McCABE, Dir.-Gér. L. GOLDMAN, Sec.

Les résultats de l'exercice 1897 prouvent que la Compagnie est dans une position solide.

Revenu en argent.....	\$699,550.49	Actif.....	\$ 2,773,177.22
Surplus net.....	427,121.33	Assurances en vigueur.....	18,915,818.00

Dr Chs. AULT et T. G. McCONKEY, Gérants Provinciaux, 180 rue St-Jacques, Montréal.
J. N. L'HEUREUX, Inspecteur du Département Français.

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR  **La Canadienne**

S'adresser personnellement
ou par lettre à
P. GAROLT, Gérant,

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

Cie d'Assurance-Vie "FEDERAL"

BUREAU CHEF: HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET RESSOURCES.....\$1,331,448.27

PRIMES EN 1897.....349 583.62

DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES.....39,246.47

DAVID DEXTER,
Directeur Gérant.

S. M. KENNEY,
Secrétaire.

J. K. McCUTCHSON,
Surint. des Agences.

H. RUSSELL POPHAM, Montréal, Gérant pour la Province de Québec.

St Tite	
Trudel Alph. O. Nault	27
Venton	
Multon J. N. G. Godin	75
Victoriaville	
Halley Dame Eliz. J. N. Godin & Cie	42
Wedon	
Fréchette J. E. C. Tanguay	99
Lapointe Anselme. A. Beaudry	40
Westbury	
Bérard Ludger. Dame A. Coderre et vir	12
Dennison F. W. E. Morin	14
Hamel G. E. Massey. Harris Co	10
Moisan F. Izéar. S. Fortier	77
Wilson James F. Massey Harris Co	45
Windsor Mills	
Croteau Marcellin. E. W. Fobin	51

Une ferme américaine

M. C. Warren possède aux Etats-Unis, dans l'Etat de Wyoming, une ferme qui peut nourrir son homme, à coup sûr. Elle a, de contour, près de 7,500 milles et les troupeaux qui y paissent comptent à peu près 200,000 animaux, dont 150,000 moutons et 20,000 bœufs, mais assez peu de chèvres.

L'alimentation et la supériorité des peuples

Pour Edison, qui est une autorité en toute matière, mais qui nous semble, en l'espèce, être un peu trop flatteur pour notre orgueil national déjà si développé, les plus grandes nations sont celles qui varient le plus leur menu. Les peuples qui se nourrissent de riz, affirment-ils en dépit de l'exemple du Japon, ne progressent jamais : leurs pensées et leurs actes tournent toujours autour du riz. L'Irlandais, d'un naturel pourtant assez vif, bien doué par la nature, est énérvé par l'uniformité de sa nourriture, uniquement composée de pommes de terres et de pain noir. "Quelle est au contraire (et notre modestie nous force de mettre entre guillemets les paroles du grand inventeur), la nation la plus éclairée, la plus gracieuse, la plus cultivée, la plus accomplie ? la France, parce que la cuisine y a une infinie variété. Quand l'Empire Romain était à son apogée, la table y offrait une merveille de recherche et de diversité."

Voilà qui va réjouir les gourmands, dont je suis.

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 7 janv. 1899.

MONTRÉAL EST

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Ste Elizabeth, Nos 142 à 146. Droits dans le lot pt 484 avec maison en brique, terrain 46 4 x 40.10 et de là 33 1 x 39.9. Marguerite Picard veuve de Guillaume Pallascio à Alphonse Pallascio ; \$600 et les dettes [47468].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Fullum. Lot 1464, pt 1463, 1 terrain 88 x 88. supr 7744 ; 1 do 100 x irrég. supr 32726 vacant The Protestant Board of School Commissioners à Joseph Langlois dit Lachapelle ; \$7000 [47472].

MONTRÉAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Osborne, No 63. Lot pt 610 avec maison en pierre, terrain 19.8 x 41. Wm McDonald à Wm Trenholme ; \$4875 [131858].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau. Lot pt S. E. 80-139, terrain 24 x 150 vacants. Le Shérif de Montréal à Oscar Gaudet ; \$50 [76862].

Rue Moreau. Lot pt S. E. 80-89, terrain 24 x 100 vacant. Le Shérif de Montréal à Oscar Gaudet ; \$65 [76863].

QUARTIER ST DENIS

Rue St André. Lot 7-516, terrain 25 x 87, supr 2175 vacant. The St Denis Land Co à Marie Louise Verdon épouse de Joseph Foucauld ; \$141 38 [76898].

Rue St André. Lots 7-166, 187, terrain 73 x 63 d'un côté et 73 de l'autre, supr 4963 vacant Paulina Avenir épouse de Louis Avenir à J. B. Paré ; \$425 [76905].

Avenue Christophe Colomb. Lot 5-435,436, terrain 25 x 125 chacun vacants. The Amherst Park Land Co, à Daniel Gallery ; \$218 75 [76916].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue des Manufactures, No 130. Lot 2859 avec maison en brique, terrain 44 9 x 106.6 supr 4766. Le Shérif de Montréal à Les Ecclésiastiques du Séminaire St Sulpice ; \$150 [76916] (sujette au retrait)

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Cadieux, No 814. Lot 98 avec maison en bois, terrain 20 x 72. Jean-Bte Caron à Delphine Poirier ; \$1000 [76856].

Rue Marie Anne. Lot pt 6-102, terrain

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR AUTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE
CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
ACTIF 2,417,237.88

Bureaux : 13, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie; M. M. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

HON. A. W. OGILVIE, Président W. M. STRACHAN
 Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN,
 Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs: — M. M. Greenshields & Greenshields,
 Banquiers: La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic
 Administrateur, Exécuteur, Fidéli-Commissaire
 Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liqui-
 dateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteures émises pour trois ou cinq ans. Ces
 débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en
 aucune partie du Canada, sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

UBALDE GARAND.

TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur
 toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.
 Traités des pays étrangers encaissés aux taux les
 plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires tran-
 sigeées par correspondance

A VENDRE

Batisse rapportant
 \$1000 de loyer par an.

S'adresser : A. LIONAIS,

25 St-Gabriel.

The Trust & Loan Company of Canada

INCORPORÉE EN 1845 PAR CHARTE ROYALE

CAPITAL SOUSCRIT \$7,500,000.00

Argent à prêter sur propriétés de ville et sur fermes
 améliorées, à bas prix et à des conditions
 vraiment avantageuses.

Adressez-vous au Commissaire de

The Trust & Loan Co. of Canada, 26 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal : St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYÉ \$312,790
RÉSERVE 75,000

DIRECTEURS :

G. C. DESSAULLES, Président
 J. R. BRILLON, Vice-Président
 L. P. MORIN, J. NAULT,
 JOS. MORIN,
 E. R. BLANCHARD, C. L. LEDOUX,
 Caissier. Inspecteur.

— Succursales —

St. Césaire, M. N. Jarry, gérant.
 Farnham, J. F. Campbell, gérant
 Iberville, J. M. Bélanger, gérant.
 L'Assomption, C. A. Bédard, gérant.

Correspondants : — Canada : Banque des Mar-
 chands et ses succursales. États-Unis : New-York.
 The National Bank of the Republic, Ladenburg,
 Thalman & Co.; Boston, Merchants National Bank.

THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du
Parlement en 1855

BUREAU PRINCIPAL MONTREAL.

Capital versé \$2,000,000.00
 Réserve \$1,500,000.00
 Réserve pour rabais sur escomptes
 courants \$80,000.00
 Compte de Profits et Pertes 81,020.95 1,661,020.95

BUREAU DE DIRECTION.

WM. MOLSON MACPHERSON, Président.
 S. H. EWING, Vice-Président.
 W. M. Ramsay, Samuel Finley, Henry Archbald,
 J. F. Cleghorn, H. Markland Molson.
 F. WOLFERSTAN THOMAS, Gérant Général.
 A. D. DURNFORD, Inspecteur. H. LOCKWOOD, } Aest.-Insp
 W. W. L. CHIPMAN, }

SUCCURSALES : Alvinston, Ont.; Aylmer; Brockville;
 Calgary; Clinton; Exeter; Hamilton; London; Meaford;
 Montréal; Montréal, rue Ste-Catherine; Morrisburg;
 Norwich; Ottawa; Owen Sound; Quebec; Ridgeway; Simcoe;
 Ont.; Smith's Falls; Sorel, P. Q.; St Thomas; Toronto;
 Toronto Junction; Trenton; Vancouver, B. C.; Victoria,
 B. C.; Revelstoke Station, B. C.; Waterloo; Winnipeg;
 Woodstock. — AGENCES à Londres, Paris, Berlin et dans
 toutes les principales villes du monde.

Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
 circulaires pour voyageurs.

Attention sérieuse apportée aux Collections.

vacant. Hercule Dupré à Jos Wilfrid Guérin ; \$28 [76864].

Avenue Hôtel de Ville, Nos 982 à 986. Lot 71 avec maison en bois et brique, terrain 40 x 80. Evangeliste Beautronc dit Major et al à Mélina Riopel vve de Guillaume Delcourt ; \$1800 [76875].

Rue Marie Anne, Nos 268 et 270 et avenue Christophe Colomb Nos 116 et 118. Lot 8-145, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 100. Léandre Ouimet jr à Eugénie Trudel vve de Désiré Charbonneau ; \$4,400 [76893].

Rue Boyer. Lot 8-249, terrain 25 x 100 vacant. Wilfrid Lalonde à J. S. Lamarche ; \$1860 [76897].

MILE END

Avenue Casgrain. Lot 10-80 avec maison en brique, terrain 42.6 x 86, sup 3655. L'Institution Catholique des Sourds Muets à Anthime Desjardins ; \$3000 [76878].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St Urbain. Lot 11-577, terrain 50 x 100 vacant. Geo. Wm Foisy & L T Foisy à Adelard Alary ; \$1000 [76860].

Rue Waver ey. Lot ½ S. E. 11-742, terrain 25 x 88, vacant. Alcidas Etienne Morin à James Fraser ; \$356 [76867].

Rues Mance et Hutchison. Lot 12-25-71 et Outremont 32-3-5, terrain 50 x 100 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co. à Oscar Duhamel ; \$1,450 [76869].

Rue Hutchison. Lots 12-1-47 et 48, terrain 100 x 100 vacant. Clarence J. McCuaig à Georgiana M. Hermine Mochon épouse de Philippe Laurent dit Lasonde ; \$1523 [76884].

Rue St Urbain. Lot ½ N 11-581, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Wm Deslauriers ; \$500 [76889].

Rue Clark. Lot pt S. 11-440 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 88. Thomas Forest à Adélar Martin ; \$3500 [76909].

Rue Clark, Lot ½ N. O. 11-452 avec maison en brique terrain 25 x 88. Ovide Galarneau à Louis Ed. Fortier ; \$2535 [76914].

Rue Clarke. Lot ½ No 11-420, ½ S. E. 11-421 avec maison en pierre et brique, terrain 37.6 x 88. Alderic Paquette à Louis St-Amour ; \$3,500 [76917].

WESTMOUNT

Avenue Belmont. Droits dans la pt. du lot 233, terrain 30 x 283. Harriet Grant et al à The Town of Westmount \$1,000 [76877].

ST-HENRI.

Rue Albert. Lot 941-126, pt. S. E. 941-127, terrain 54.6 x irrég, sup. 4112, va-

cant. Ormiston Brown et al à Emelie Labelle épouse de Joseph Sénécal ; \$1,644.80 [77898].

NOTRE-DAME DE GRACES

Avenue Madison. Lots 162-152, 153, terrain 25 x 100 chacun vacants. Joseph Simpson à George Simpson ; \$200 [76866]

OUTREMONT

Lots 16-4, 3, pt 37, 16-2, pt 37. Hon. Louis Beaubien à Joseph Beaubien et al ; pas de prix mentionné [76874].

SAULT AUX RECOLLETS

Lots 245-5, 6, terrains vacants. Joseph C. E. Lewis à Susan Edith Daly épouse de Somerville Weir ; \$800 [76873].

ST-LAURENT

Lots 298 à 304, 322 à 328, ½ S. E. 305, 321 pt 313. Daniel Fraser à La Cité de Montréal ; \$5000 [76868].

Lots 641-2-40 à 40, terrain 25 x 100 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co à Thomas Tait ; \$775 [76908].

LACHINE

Lot 254-4. La succ. James S. Ewans à Henri Schetagne ; \$6675.12 [76894].

POINTE CLAIRE

Lot pt 60. Stéphane Brisebois à Magloire Dufresne ; \$450 [76895].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 107. George Edward à Robert Stanley Weir ; \$1,191 54 [76871].

STE GENEVIEVE

Lot 124-4. Joseph Adolphe Chauret à Jean Bte Méloche ; \$500 [76892].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers :

St Louis	600 00
Ste Marie.....	7,000 00
St Antoine.....	4,875 00
Hochelaga.....	115 00
St-Denis.....	785 13
St Gabriel.....	150 00
St-Jean-Baptiste.....	9,088 00
Mile End	3,000 00
Montreal Annexe.....	14,358 00
Westmount	1,000 00
St Henri.....	1,644 80
Notre Dame de Grâces.....	200 00

\$42,815 93

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Fullum, quartier Ste-Marie, 17 3/10c le pied.

Rue St-André, quartier St-Denis, 6 1/2 et 8 5/9c le pied.

Avenue Christophe Colomb, quartier St-Denis, 3½c le pied.

Rue Boyer, quartier St-Jean-Baptiste, 74c le pied.

Rue St-Urbain, Montreal Annexe, 20c le pied.

Rue Waverley, Montreal Annexe, 16c le pied.

Rue Mance do 14½c l. p.

Rue Hutchison do 14½ et 15½c l. p.

Rue Albert, St-Henri, 40c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 7 janvier 1899, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$31,765 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$15,965
Successions.....	600
Cies de prêts.....	8,200
Assurances.....	2 000
Autres corporations...	5,000
	—————\$31,765

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

5% pour \$2,300 et \$5,000.

5½% pour \$2,000 ; \$3,000 ; \$4,500.

Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêts à l'exception de \$500 à 8 d'intérêt.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 17 au 24 janvier 1899.

DISTRICT DE MONTREAL

R. C. Jameison et al vs Chs alias Nar. Charbonneau.

Montréal—Les lots 6-148, 149, 150 du quartier St Jean-Baptiste situés rue Chambord avec bâtisses.

Vente le 19 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame veuve Hyacinthe Laurier vs Mathew Walsh.

Montréal—La partie nord-ouest des lots 831 et 832 du quartier Ste Marie situé, rue Champlain avec bâtisses.

Vente le 19 janvier, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE BEDFORD

J. N. Galer vs L. L. Thomas et ux.

Freligsburg—Les lots 119 et 198 avec bâtisses.

Vente le 21 janvier, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Jos. Rioux vs George Dastous.

Ste Françoise—Les lots 257 à 262.

Vente le 18 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DE PONTIAC

Les marguillers de St James Church vs Louis Dagenais et al.

Litchfield Canton—Toutes les bâtisses sur la moitié du lot 26.

Vente le 20 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Bryson.

DISTRICT DE RICHELIEU

The Trust & Loan Co vs J. L. Parent.

St Zéphirin—Les lots 165, pt 167, 226 à 231, 235 et 236 avec bâtisses.

Vente le 18 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Dame A. H. S. Bessette vs Alph. H. S. Bessette.

St Patrice de Magog—Le lot 264 avec bâtisses.

Vente le 17 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Ludger Caouette vs Pierre St Germain.

St Judes—Les lots 230, 229, pt 513 avec bâtisses.

Vente le 23 janvier, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Arthur Tanguay vs Alexis Gladu.

Ste Marie de Monnoir—Le lot 41 avec bâtisses.

Vente le 18 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Jos. Lavigne vs Maxime Desfossés.

Ste Gertrude — Le lot 581 avec bâtisses.

Vente le 18 janvier, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

La Construction

M. Jos. Sawyer, architecte, prépare les plan et devis pour 14 maisons que M. S. D. Vallières fera ériger rue Montana.

M. Jos. Sawyer prépare aussi les plan et devis pour une maison formant trois logements et un magasin que M. Jos. Boutin fera ériger au coin de la rue St André et de l'avenue Mont Royal.

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour une résidence que M. Patrick Wright fera ériger sur la rue de la Montagne.